

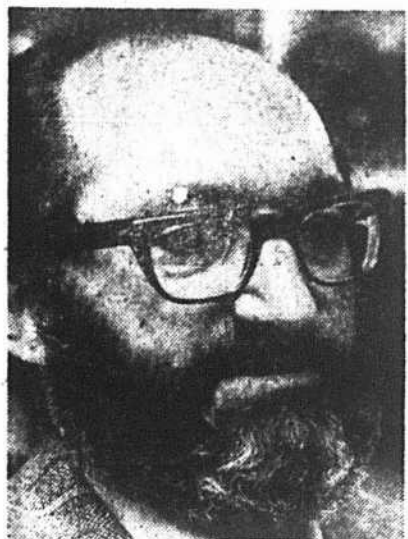


photo PC

Deux jours de liberté

M. Marcel Pepin reçoit un accueil chaleureux de la part des délégués au bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux, réunis à Montréal. M. Pepin qui jouit d'une permission de deux jours pour assister à ces assises devra regagner la prison d'Orsainville demain. Autres informations en page A 7.

AUJOURD'HUI



Le Dr Henri Morgentaler : au moins 5,000 avortements

— page A 10

Les parents craignent la "politisation" des élections scolaires

— page A 5

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : A 12 à A 16
- Bandes dessinées : A 8
- "Chacal" : D 3
- Cinéma : A 19
- Décès, naissances, etc. : A 18
- "Dites-moi, docteur" : A 10
- Economie : C 1 à C 6
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur ? : D 7
- Horoscope : A 10
- Informations étrangères : A 17
- Mots croisés : D 16
- Mots croisés : D 4
- Petites annonces : D 1 à D 17
- Radio et télévision : A 19
- Sports : B 1 à B 8
- Tribunaux : D 16
- Vivre aujourd'hui : A 10, A 11

DOCTEUR BELLINE

de soins de nuit
dans un service de
urgence à l'hôpital
et le mercredi, samedi
et le dimanche (24h)

Sydney Gordon
et
Ted Allan

consultez par
téléphone

— page A 5

LOTO PERFECTA

A	B	C	D
5	9	7	2

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 5 sous la lettre 1, 9 sous la lettre B, 7 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$691.40 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 5-9-7-2 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur rapporte \$22.20 pour chaque mise de \$1.

\$338,688.00 ont été partagés entre 245 prix dans l'ordre et 7,625 prix dans le désordre.

325,000 Québécois ne paient plus d'impôts

par Claude BEAUCHAMP

QUEBEC — Avec les modifications fiscales annoncées hier soir par le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, les 5 pour cent des contribuables qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus ne paieront plus d'impôt. Pour les autres 95 pour cent, le quatrième budget du gouvernement Bourassa ne se traduira pas par d'importants changements, à moins que les municipalités ne s'emparent de la partie du champ de taxation foncière que Québec enlève de nouveau cette année aux commissions scolaires.

Le discours du budget contient neuf nouveaux programmes de dépenses et neuf modifications à l'impôt et aux taxes, mais aucune de ces mesures, prise isolément, n'a de portée considérable. Dans le domaine municipal, ce-

pendant, une série de trois mesures augmente de \$40 millions l'aide que le gouvernement provincial offre aux municipalités, ce qui représente environ 4 pour cent du budget total de l'ensemble des municipalités.

Les particuliers

Pour les particuliers, les réaménagements apportés à l'impôt sur le revenu et à diverses taxes se traduiront par un allègement d'environ \$27 millions du fardeau fiscal.

Il s'agit de :

- \$15 millions, résultant du relèvement à \$2,500 et à \$5,000, respectivement, des exonérations d'impôt sur le revenu pour les célibataires et les contribuables mariés, qui sont présentement de \$2,000 et \$4,000; 125,000 contribuables qui paient actuellement de l'impôt n'en paieront plus, s'ajoutant

ainsi aux 200,000 autres qui en avaient été exemptés par les réformes antérieures (environ 2,400,000 contribuables paient de l'impôt au Québec); ces contribuables seront également exemptés de la taxe pour l'assurance-maladie; ces mesures s'appliquent rétroactivement au premier janvier dernier;

- \$5 millions, résultant du relèvement de l'exemption de la taxe sur les repas de \$1.24 à \$1.49 et de l'exemption de la taxe de vente sur les menus objets de \$0.10 à \$0.15, à compter du premier avril prochain;

- \$7 millions, résultant d'une détaxe de 20 pour cent sur l'impôt successoral, à compter du premier janvier 1974 et d'avantages additionnels lors de la transmission d'une ferme de père en fils.

Il faut ajouter à ces mesures qui

touchent directement les particuliers les modifications fiscales qui affectent les entreprises et les municipalités:

- les industriels québécois pourront amortir en deux ans le coût total de leurs immobilisations en machinerie nouvelle, M. Garneau reprenant ici le projet du ministre fédéral des Finances, M. John Turner; cet amortissement accéléré fera perdre environ \$15 millions de revenu au Trésor provincial en 1973-74;

- l'Hydro-Québec paiera \$10 millions de taxes en moins au gouvernement provincial (\$20 millions au lieu de \$30 millions), les droits hydrauliques étant remplacés par un prélèvement spécial à même les revenus nets de l'entreprise d'Etat;

- le taux normalisé de l'impôt sco-

Voir QUEBÉCOIS, page A 6
Autres informations en page C 7

Les points saillants

QUEBEC (PC) — Voici les faits saillants de l'exposé budgétaire du ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau :

- A u c u n e augmentation de taxes.
- L'exonération de l'impôt passe de \$2,000 à \$2,500 pour les célibataires et de \$4,000 à \$5,000 pour les gens mariés. De ce fait, 125,000 personnes de plus ne paieront plus d'impôt provincial.
- L'exemption de la taxe de vente passe de 10 cents à 15 cents et celle des repas de \$1.24 à \$1.49.
- L'impôt successoral sera abaissé de 20 pour cent à compter de janvier prochain.
- L'exemption spéciale accordée au cultivateur qui fait don de sa terre à ses enfants, pour des fins agricoles, passe de \$25,000 à \$75,000.
- Une somme de \$5,000,000 sera consacrée à un programme spécial visant à favoriser le retour au travail des assistés sociaux.
- Un montant de \$6,500,000 ira aux étudiants à la recherche d'un emploi d'été.
- Le gouvernement consacrera \$5,100,000 aux sports et aux loisirs.
- L'impôt foncier scolaire sera abaissé à \$1.30, au premier juillet de cette année et à \$1.25 au 1er juillet de l'an prochain.
- Subvention spéciale de \$23,000,000 pour les municipalités de 25,000 âmes et plus.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Un blessé

Un spectaculaire accident de la circulation impliquant une automobile et un camion, survenu vers 23h10 hier, à l'angle du boulevard L'Acadie et de la rue d'Anvers, dans le nord de la ville, a fait un blessé. Il s'agit du conducteur de l'automobile, M. Serge-Richard Wainer, âgé de 23 ans, demeurant 20 Place Côte-Vertu, appartement 203, à Montréal. Sous la violence du choc, l'auto s'est enroulée autour d'un lampadaire. Il a fallu près d'une heure aux pompiers pour dégager la victime de l'amas de ferraille. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital Jean-Talon où son état est considéré comme sérieux.

Toronto enlève 400,000 passagers à Mirabel

par Denis MASSE

Les droits d'atterrissage à Toronto accordés récemment à des lignes aériennes internationales remettent en question les prévisions de trafic établies jusqu'ici pour Mirabel.

Déjà, les chercheurs du Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal ont réduit de 400,000 le nombre des passagers prévus pour la fin de 1979.

Exprimé autrement, il faudra attendre six mois de plus pour atteindre à Mirabel le palier prévu avant que le gouvernement n'élève Toronto au rang d'un port d'entrée au Canada.

Il s'agit d'hypothèses s'appuyant sur le taux de croissance annuel des passagers, observé aussi bien à Dorval qu'à l'aéroport de Malton, en banlieue de Toronto.

Le nombre des voyageurs internationaux prévu à Mirabel en 1979 était jusqu'ici de 3,100,000. Il n'est plus que de 2,700,000. Et encore, tout dépend de l'attraction qu'aura Toronto sur le marché des voya-

geurs européens.

Trois lignes européennes ont obtenu jusqu'à maintenant l'autorisation d'assurer des liaisons directes avec Toronto. La BOAC bénéficie de ce privilège depuis longtemps; Alitalia l'a obtenu l'année dernière et la Lufthansa il y a un mois.

Le taux de croissance diminue

Bien que le trafic annuel continue d'augmenter d'année en année, le pourcentage annuel de croissance diminue. Et cette tendance à la baisse est particulièrement manifeste dans le secteur international.

Toutefois, il est prévu, compte tenu des trois types de voyageurs internes, frontaliers et internationaux) que l'aéroport de Dorval sera vraiment surchargé en période de pointe vers la fin de 1974. Les prévisions lui attribuent 8,100,000 voyageurs en 1974.

La mise en service de Mirabel dès le printemps de 1975 survien-

drat donc juste à point pour alléger la situation.

La partition des passagers entre Dorval et Mirabel doit se faire en trois phases, en fonction de l'augmentation du trafic.

Grosso modo, Dorval devrait en 1990 écouler l'essentiel du trafic à courte distance du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, tandis que Mirabel assurera graduellement le trafic des longs courriers intérieurs, des vols vers les Etats-Unis et les vols transocéaniques.

Mais l'évolution de la concurrence entre Toronto et Montréal imposera aux planificateurs de vérifier leurs prévisions à tous les trois mois.

Ces observations ont été livrées hier dans le cadre d'une journée d'information sur Mirabel organisée par la Chambre de commerce de Montréal.

L'aéroport de Mirabel coûtera \$25 millions de plus que prévu — page C 1

Nixon gèle le prix de la viande

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé hier que les prix de la viande (boeuf, mouton, porc) seraient bloqués aux Etats-Unis, sauf pour la production, à compter du 30 mars pour une période indéterminée et qu'il envisageait de libérer les importations dans les secteurs où cela pourrait faire baisser les prix américains. Cette mesure, qui est destinée à enrayer la flambée des prix de la viande, sera complétée, si nécessaire, par une libération totale des importations de viandes et d'autres produits alimentaires aux Etats-Unis. Le président Nixon va demander à cet effet au Congrès l'autorisation de supprimer les contingents et les tarifs douaniers sur les importations américaines dans

Voir NIXON, page A 6

mini-presse

le monde

Après la libération des derniers prisonniers de guerre américains, les langues se sont déliées et des prisonniers rapatriés font le récit de tortures subies dans les camps du Nord-Vietnam. L'un d'eux a affirmé que 95 pour cent des soldats américains capturés avaient été torturés.

Le président Nixon a dit hier que le Nord-Vietnam subirait des "conséquences" s'il ne respectait pas l'accord de Paris, sans toutefois préciser quelles seraient ces conséquences. M. Nixon a dit que certains points de l'entente avaient été

violés; il a notamment parlé d'infiltration de forces armées du Nord-Vietnam dans le Sud. D'autre part, le gouvernement de Hanoi proteste contre la lenteur des opérations de déminage au large des côtes nord-vietnamiennes.

Des élections législatives auront lieu en Ulster au mois de juin: l'Assemblée nationale sera fondée dans sa composition sur la représentation proportionnelle; la minorité catholique se verra attribuer une part accrue de l'administration de la province.

le Canada

Il semble que le gouvernement Trudeau songe à assurer sa survie en tentant de faire passer la réduction des impôts des sociétés dans un projet de loi regroupant diverses autres mesures contre lesquelles les néo-démocrates pourraient difficilement voter.

La décision du gouvernement d'augmenter le prix de soutien de divers produits laitiers entraînera probablement une hausse des prix

du beurre, de la poudre de lait écrémé, du fromage, à compter du premier avril.

Diverses sections de l'Alliance de la fonction publique du Canada prétendent qu'il y a du favoritisme dans l'embauchage de fonctionnaires un peu partout au Canada, la Commission de la fonction publique ayant à toutes fins utiles perdu le contrôle qu'elle exerçait dans la nomination de nouveaux fonctionnaires.

le Québec

Cinq pour cent des contribuables qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus ne paieront plus d'impôts à la suite des modifications apportées par le quatrième budget du gouvernement Bourassa. Pour les autres, il y a un peu de changements. Dans l'ensemble, l'allègement du fardeau fiscal est d'environ 27 millions. L'aide aux municipalités est augmentée de 40 millions; le taux normalisé de l'impôt scolaire sera graduellement réduit de \$1.35 à \$1.25; les repas au restaurant

seront libres d'impôt si leur prix est inférieur à \$1.50, au lieu de \$1.30.

M. Yvon Dupuis, chef du Ralliement créditiste, a donné suite à son projet d'intenter une poursuite de \$500,000 à M. Armand Bois.

Imitant le geste de la Confédération mondiale du travail, la Confédération internationale des syndicats libres a demandé au gouvernement du Québec de libérer les chefs syndicaux Papin, Laberge et Charbonneau.

métro

L'augmentation prévue des subventions de Québec à Montréal permettra peut-être à la Ville d'équilibrer son budget sans augmentation de taxes, mais cette éventualité ne semble pas encore exclue, selon les propos tenus par M. Gérard Niding, président du comité exécutif.

L'unité mobile de la police de la

CUM est intervenue hier pour déloger des étudiants qui occupaient les bureaux de l'administration de l'Université du Québec à Montréal. Les étudiants voulaient avoir des précisions sur les conditions matérielles des inscriptions et les mesures punitives prises à la suite du débrayage survenu il y a quelques semaines.

le sport

Les Red Wings de Détroit ont raté une excellente chance de se tailler une place dans les séries de la division Est en perdant 6-4 hier devant les Maple Leafs de Toronto.

Au hockey junior, la saison est maintenant terminée pour le National de Laval et les Ducs de Trois-Rivières, qui ont subi la défaite

hier contre Sorel et Québec respectivement.

Les lanceurs, l'unique point fort des Expos, connaissent à leur tour une période difficile.

Deux Etats américains sont intéressés à passer le film de la course de la Loto-Perfecta québécoise.

LA MÉTEO

Des averses pendant 2 jours

Le bureau météorologique de Dorval prévoit pour aujourd'hui et demain un temps généralement nuageux avec des averses.

Ce contretemps est attribuable à une faible perturbation qui affecte le sud de la province. Toutefois il se pourrait que quelques périodes

ensoleillées se produisent demain.

Le Nouveau-Québec, qui est sous l'influence d'un anticyclone qui se déplace du sud de la Baie d'Hudson vers le Labrador central profitera de deux journées ensoleillées. Le mercure descendra cependant au dessous de zéro au cours de la nuit.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 50° • Minimum 30°
Nuageux, avec averses locales.

DEMAIN
Ciel variable.
Détails à la page A 2

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	25	40	Averses locales	Ensoleillé
Outaouais	30	45	Averses locales	Ciel variable
Laurentides	30	45	Averses locales	Ciel variable
Cantons de l'Est	30	45	Averses locales	Ciel variable
Québec	30	45	Averses locales	Ciel variable
Rimouski	25	40	Possibilité d'une averse	Nuageux
Lac-Saint-Jean	25	35	Averses locales	Ensoleillé
Baie-Comeau	25	35	Averses locales	Ensoleillé
Sept-Îles	25	35	Averses locales	Ensoleillé
Gaspé	25	40	Possibilité d'une averse	Nuageux

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	35	50
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	30	45
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	20	45
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	25	45
Ontario		Toronto		
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	30	45
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	30	45
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	30	40
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	25	30

si vous partez

Aux États-Unis		Min.		Max.	
New York	40	55	Chicago	40	50
Washington	45	60	San Francisco	45	55
	40	50	Los Angeles	50	75
Vers les capitales		Min.		Max.	
Paris	52	—	Moscou	50	—
Londres	52	—	Stockholm	45	—
Rome	60	—	Tokyo	55	—
Berlin	52	—	Athènes	60	—
Amsterdam	50	—	Casablanca	60	—
Bruxelles	45	—	Genève	55	—
Madrid	55	—	Le Caire	65	—
Vers les plages		Min.		Max.	
Acapulco	73	84	Bermudes	62	68
			Barbades	77	85
			Nassau	60	77
			Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Points	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.03	.06

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

Un bill omnibus pourrait assurer la survie du gouvernement libéral

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les avis de motion déposés aux Communes hier par le ministre des Finances au sujet des mesures budgétaires indiquent nettement que le gouvernement Trudeau croit pouvoir assurer sa survie par la technique des bills omnibus.

Cependant, le fait que les ministériels aient osé briser une vieille tradition parlementaire en ne déposant pas tous les avis de motion concernant les budgets de mai 1972 et de février 1973, a mis la puce à l'oreille à beaucoup de monde.

On peut avancer deux explications sans savoir vraiment laquelle est la bonne.

Ou bien le gouvernement préfère attendre de voir comment le parlement se comportera dans l'examen du premier bloc de mesures annoncées hier, afin de rectifier, s'il y a lieu, sa stratégie pour la deuxième et la plus importante étape.

Ou bien la véritable bagarre sur les réductions d'impôts promises pour les entreprises de fabrication et de transformation se fait au conseil des ministres présentement, de telle sorte que M. Turner n'était pas en mesure de déposer hier ce second groupe d'avis de motion.

Le chef de l'Opposition officielle a semblé croire que la deuxième hypothèse est la bonne, tandis que M. Turner n'a pas voulu donner d'indications en Chambre, bien qu'il ait dit à l'ex-

térieure que le gouvernement maintiendra toutes les mesures du budget de mai 1972, ce qui alors donnerait plus de valeur à la première hypothèse.

On sait toutefois que le ministre des Finances attache la plus haute importance aux dégrèvements fiscaux pour les entreprises de transformation et de fabrication. Certains de ses collègues pourraient y attacher une moins grande importance et préférer le confort du pouvoir grâce aux néo-démocrates qui ont promis de voter contre ces mesures, ce qui amènerait inévitablement la défaite du gouvernement, puisque les conservateurs ne rateront pas l'occasion de se joindre au NPD pour faire pirouetter les libéraux.

Nouvelle classification

Quoi qu'il en soit, M. Turner a présenté une nouvelle classification de ses mesures budgétaires pour les présenter devant le parlement.

Il a regroupé tout ce qui peut être applicable à l'année d'imposition 1972, aussi bien de ce qui restait de l'ancien budget de mai que ce qu'il a préconisé dans son budget de février 1973.

Ces propositions comprennent une augmentation de l'exemption accordée aux personnes âgées, une nouvelle déduction des frais d'éducation, de nouvelles dispositions concernant les frais médicaux, le report de l'impôt sur le transfert au moment du décès d'une ferme familiale aux enfants et quelques autres mesures.

Une fois que les Communes auront procédé à l'adoption de ces mesures législatives, dont l'examen commen-

cera mardi prochain, M. Turner présentera, a-t-il promis hier, son second bloc de mesures.

L'adoption des bills applicables à 1972 ne tardera pas, puisqu'il s'agit de mesures populaires et tous les partis voudront donner rapidement leur accord. MM. Stanfield et Rondeau ont toutefois accusé le gouvernement d'incompétence grave d'avoir attendu à la dernière minute pour faire approuver ces bills, ce qui obligera un certain nombre de contribuables à modifier leur rapport d'impôt.

M. Turner n'a pas cherché à défendre outre-mesure le gouvernement pour ce délai. Il s'est replié plutôt sur sa nouvelle classification qui, à son avis, est très logique, ce en quoi M. David Lewis s'est dit entièrement d'accord.

L'affrontement réel

La deuxième série de mesures budgétaires comprendra, selon M. Turner, l'augmentation de l'exemption de base, la diminution d'impôt consentie aux particuliers, l'indexation du système de l'impôt personnel sur le revenu, les réductions de droits de douane et des taxes d'accise et de vente pour 1973 et, enfin, les dégrèvements fiscaux accordés aux entreprises de fabrication et de transformation.

On devine tout de suite que si toutes ces mesures devaient être présentées dans un même bill omnibus, il

serait difficile à tous les partis et en particulier au NPD de voter contre, à cause des mesures alléchantes prévues pour le simple contribuable.

Mais il y a aussi dans le groupe les dégrèvements pour les entreprises que le NPD ne peut absolument pas entériner.

Il est probable que le ministre des Finances lui-même jouerait sa tête sur cette aide aux entreprises pour des motifs différents de ceux des néo-démocrates évidemment.

Hier, M. Turner n'a pas voulu donner le moindre indice sur la formule que le gouvernement choisira pour présenter cet ensemble de mesures budgétaires, pas plus qu'il n'a voulu expliquer pourquoi il n'a pas présenté tous ses avis de motion en même temps.

Quoi qu'il en soit, le suspense continue, avec ou sans avis de motion hier, tôt ou tard le gouvernement devra présenter au parlement son projet de réduire les impôts des entreprises de fabrication et de transformation.

L'affrontement réel viendra. Le gouvernement sera défait sur cette mesure précise, mais alors certains pourront sans doute faire valoir que le gouvernement n'a pas pour autant perdu la confiance de la Chambre.

Que les amateurs se le disent, il y aura une bagarre et il est encore trop tôt pour dire qui sera gagnant ou perdant.

Ottawa est convaincu de l'importance de Mirabel

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Que Mirabel devienne un jour le port par excellence de transbordement de fret aérien, les dirigeants du ministère de l'expansion économique régionale le croient. Ils le prédisent secrètement depuis quelque temps déjà.

De fait, au ministère de M. Donald Jamieson, on planifie déjà les politiques d'expansion de Montréal et du Québec en tenant compte de ce développement.

L'étude de la société Manalytics, dont LA PRESSE faisait état mercredi, vient en confirmer d'autres préparés au ministère de l'Expansion économique régionale.

On souligne en effet, au MEER, que Ste-Scholastique a été conçue pour fonctionner jour et nuit, 24 heures par jour, un atout que l'aéroport de Pickering n'aura pas. Mirabel sera donc le seul aéroport au pays doté du personnel et de l'équipement voulus pour fournir semblable rendement.

C'est une caractéristique importante évoquée souvent en parlant de Mirabel, souligne un fonctionnaire du MEER. Vous verrez que l'avenir donnera amplement raison à ceux qui se sont battus pour cet

aéroport," ajoute ce même personnel.

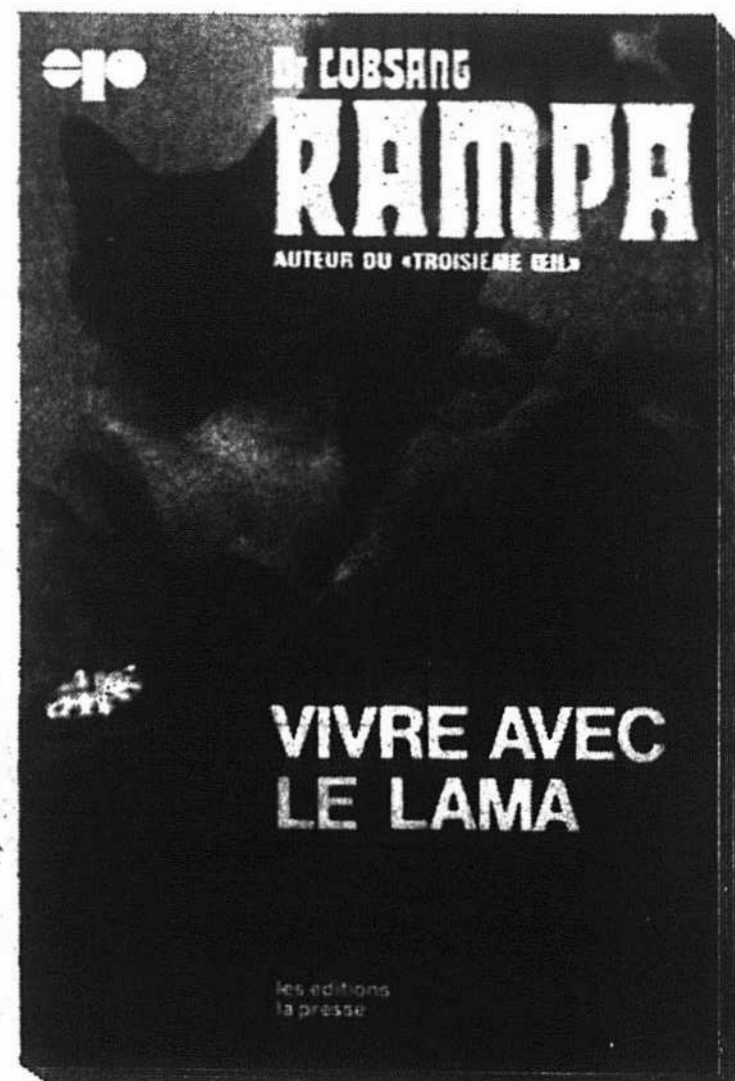
Au MEER, on rappelle que déjà Dorval effectuait passablement de transbordement de fret comparativement à Toronto par exemple.

Les problèmes écologiques étant ce qu'ils sont à New York, l'espace libre étant saturé, les spécialistes du MEER sont à peu près convaincus que les Etats-Unis ne réussiront pas à doter la métropole américaine d'un super-aéroport. Cette situation favorise déjà Montréal et pourrait consacrer la vocation de port de transbordement de fret aérien par excellence à Mirabel.

Hier, aux Communes, les députés créditistes, visiblement enthousiasmés par l'étude préparée par la Manalytics pour l'Office de planification et de développement du Québec, ont vainement tenté d'obtenir le consentement unanime des Communes pour que cet ouvrage soit soumis à l'examen du comité parlementaire sur les transports.

Quant au ministre des Transports, M. Jean Marchand, qui a déjà étudié le rôle de Mirabel alors qu'il dirigeait le MEER, il préfère attendre qu'on lui transmette officiellement le document avant de le commenter.

Vient de paraître
simultanément
à PARIS et à MONTRÉAL



En vente chez votre libraire au prix de \$3.95

les éditions la presse

Le "pouvoir régional" paraît inévitable

par Jules LeBLANC
enoyé spécial de LA PRESSE

COURVILLE — L'implantation d'un "pouvoir régional" quelconque, faisant le lien entre le gouvernement québécois et les gouvernements municipaux semble inévitable au Québec.

Tel est le consensus qui se dégage d'un colloque sur "le pouvoir régional" qui a débuté hier à la maison Montmorency, en banlieue de Québec.

Si un consensus semble acquis sur l'existence éventuelle d'un tel pouvoir régional, les problèmes que suscite sa création et les modalités de son nouveau pouvoir sont d'un nombre tel que sa mise en place au sein des structures politiques du Québec paraît être reléguée à un avenir encore imprévisible.

A l'issue de la première journée, les participants semblaient être davantage mêlés qu'auparavant. Peut-être parce qu'ils percevaient mieux la complexité de la question et ses nombreuses facettes. Le colloque de deux jours est organisé par l'Ecole nationale d'administration publique.

Pour certains, il vaut mieux revitaliser les municipalités et accroître leurs pouvoirs, quitte à regrouper certains services à un niveau régional — le mot régional étant entendu ici au sens des dix grandes régions économiques du Québec.

Pour d'autres, les conseils régionaux de développement constituent déjà une certaine forme de "pouvoir régional". Il suffirait de partir de ces structures existantes et de les transformer en organismes de décision. Cela vaudrait mieux que de créer de nouvelles structures.

Un vide

D'aucuns soulignent que la création d'un nouveau palier de gouvernement ne fera qu'accentuer les problèmes qui résultent du vide qui existe présentement entre les municipalités et le gouvernement québécois.

Si un consensus autour de la nécessité d'un "pouvoir régional" se dégage du colloque jusqu'ici, on se butte à la question de savoir comment l'organiser.

Comment établir le partage des pouvoirs et des juridictions entre les villes, les régions et l'ensemble du Québec? Où trouver l'argent nécessaire au financement de cette nouvelle structure de décision alors que les Québécois sont déjà surtaxés? Faut-il procéder par secteurs restreints — comme par exemple les services sociaux et les services de santé — ou faut-il, au contraire, procéder de façon globale, c'est-à-dire remettre à la nouvelle autorité régionale tous les pouvoirs relevant de sa juridiction? Et ainsi de suite.

Le suffrage universel

Deux universitaires, les professeurs Guy Bourassa et Vincent Lemieux, ont préconisé l'implantation de gouvernements régionaux, dont les membres seraient élus au suffrage universel, qui seraient dotés d'un comité exécutif et qui auraient un pouvoir de taxation.

Tous deux ont souligné qu'une telle

ici et là

Samedi

Journée d'étude sur la "qualité de la vie" (dans les deux langues) au collège, Loyola.

13h00 Exposition vivante sur l'éducation organisée par l'Association Montessori, à l'aréna de Mont-Royal, 1050 avenue Dunkirk.

20h00 Centenaire de Sainte-Thérèse, commémoré par un défilé de costumes d'époque, à l'école Aubin de Sainte-Thérèse, à Sainte-Thérèse.

Commerce Canada-E.-U.: l'affrontement est évité

WASHINGTON (PC) — Selon le ministre canadien du Commerce, M. Alastair Gillespie, à l'exception de détails et de problèmes bilatéraux, les Etats-Unis, et le Canada ne s'acheminent pas vers un affrontement en matière de relations économiques.

Selon lui, les négociations qui doivent reprendre en septembre au sujet de la réduction des barrières commerciales fourniront l'occasion de renforcer l'économie des deux pays.

S'adressant au congrès de l'Association des études canadiennes, il a affirmé que le Canada voulait rendre son industrie manufacturière plus compétitive, réaliser une plus grande égalité économique régionale et contrôler davantage l'économie domestique.

Le ministre du Commerce a déclaré par ailleurs que parce que les Etats-Unis ont toujours eu un surplus commercial dans leurs relations avec le Canada dans le passé, cela ne signifie pas qu'il doit en être toujours ainsi.

Il a aussi fait remarquer que les importations massives de capital étranger ne sont plus aussi désirables ou aussi nécessaires que dans le passé au Canada.

Quelques projets comme le développement de la Baie James et le pipeline arctique font exception, a dit M. Gillespie, mais en général les marchés canadiens peuvent fournir suffisamment de capital pour subvenir aux besoins du pays.

Enquête sur le crime organisé au Québec

Les trois témoins recherchés ont tenté vainement de justifier leur absence

par Bernard MORRIER

Si les travaux de la Commission d'enquête sur le crime organisé n'ont pas fait des pas de géant hier, certains gains très importants pour elle ont cependant été enregistrés par la présence, devant les commissaires, de trois témoins activement recherchés pour avoir omis de se présenter à une date donnée, comme il leur avait été ordonné.

Suite à cette escapade, Nicolas Di Iorio, Angelo Lanzo et Solly Levine devront demeurer en état de détention jusqu'à leur comparution, fixée, dans le cas de Di Iorio, au 1er mai, et pour les deux autres témoins, au 8 mai.

Ainsi en ont décidé les trois commissaires-enquêteurs, après avoir jugé que les explications des trois individus au sujet de leur absence n'étaient pas satisfaisantes et que leurs témoigna-

ges éventuels étaient nécessaires à la bonne marche de l'enquête.

On se souviendra que Di Iorio, qui était recherché depuis le 27 février, avait été appréhendé mercredi après-midi dans un restaurant du Vieux Montréal.

Lors de sa comparution hier matin, Di Iorio a déclaré, en réponse à une question du procureur de la commission, Me Louis Carrier, que depuis le 27 février, il était allé partout, même chez lui, et dans plusieurs restaurants.

Pendant tout ce temps, il a cependant couché dans un motel, quelques fois en compagnie de Lanzo. Il a même précisé que tous deux avaient couché, mardi soir, dans une maison de la rue Viau, à Châteauguay.

Pressé par Me Carrier qui voulait connaître l'adresse exacte, le témoin a dit que "ça finissait par 55", mais qu'il ne pouvait se rappeler le pre-

mier chiffre, tout en spécifiant que "c'était un petit numéro".

Sitôt ces informations fournies, les policiers René Rochon et André Gougeon, respectivement de la police de la CUM et de la SQ, partaient discrètement vers la maison de Châteauguay, où, au 255, rue Viau, ils mirent le grappin sur Lanzo et Levine, qui n'ont offert aucune résistance.

Comme explications, Di Iorio, âgé de 51 ans, cabaretier et ami intime de Vincent "Vic" Cotroni, a rappelé que le 27 février, son avocat, Me Léonard Maranda, avait présenté aux commissaires un certificat médical émis par une clinique et que le tribunal n'avait pas accepté parce qu'il était simplement signé par une infirmière. Di Iorio, qui prétend souffrir de diabète, a déclaré qu'à ce moment, il se trouvait dans les corridors du Palais de Justice mais qu'il en était reparti afin d'aller se faire donner un

certificat par son médecin personnel.

Le juge Brunet n'a pas manqué de faire valoir que, depuis ce temps, il aurait amplement eu le temps de communiquer avec la commission.

Pour sa part, Lanzo, âgé de 44 ans et ex-gérant du "Chez Parée", a déclaré que le 1er mars, jour fixé pour sa déposition, il était allé aux funérailles de sa filleule, le matin, et que par la suite, son avocat, Me Jacques Bouchard, l'avait prévenu de ne pas se rendre en Cour, parce qu'il avait été assigné verbalement, ce qui, à son avis, était illégal.

Quant à Levine, âgé de 53 ans et mêlé de très près à William Obront, que "Pax" Plante a déjà identifié comme un des routelets de la pègre montréalaise, il a également dit avoir reçu le même conseil de Me Bouchard.

C'est alors que le juge Rhéal Brunet a rendu la décision mentionnée plus tôt.

Me Maranda, procureur de Di Iorio, a bien tenté de contester la validité du subpoena émis à l'endroit de prêts, il a perdu \$52.000. Levine, qui n'avait misé que \$7.700 dans cette affaire, se chargeait de trouver des "clients", tels Jean-Paul Rollin, Jos Frankel et Walter Kohos (des amis des Cotroni).

Il explique qu'il prêtait son argent sans trop savoir à qui, se fiant uniquement à la parole de Levine. Son tarif était de 20 pour cent pour vingt semaines. Une très grosse partie des prêts ne sont jamais revenus, dira-t-il encore, et des livres à cet effet sont présentement entre les mains des officiers de l'impôt fédéral.

Le temps étant venu d'amener Lanzo et Levine, le procureur Cooper juge à propos de mettre ici un terme au témoignage de Kolomeir.

Par ailleurs, Me Cooper a fait savoir que, dès mardi, les procureurs auront terminé la ronde des questions préliminaires et qu'ils s'attaqueront alors véritablement à un réseau précis du crime organisé dans le domaine du jeu.

Aussi, est-ce exceptionnellement que la Commission siègera lundi prochain afin de compléter la déposition de Peter Skylar, de qui on attend certaines précisions.

Johnny McGuire, ce dernier vendant des terrains.

Skylar connaît Harry Ship qui a des intérêts dans Bomarc, ainsi qu'Angelo Lanzo. Il a aussi fait affaire — des prêts, dit-il — avec Paul Bloomfield, Gerry Price, William Obront et Jean-Paul Rollin, tous des individus déjà cités à la présente enquête portant sur le jeu.

Répondant à Me Cooper qui suggère qu'un preneur au livre pourrait bien enregistrer jusqu'à \$20.000 de paris par jour, Skylar soutient que ce n'est pas son cas, ses meilleures journées ayant atteint au plus \$300.

Comme le témoin ne semble pas trop loquace, Me Cooper suggère qu'on poursuive cet interrogatoire le 2 avril prochain. Ce qui est accepté.

Perte de \$52.000

Enfin, Charles Kolomeir, âgé de 69 ans et retraité de son état, viendra déclarer à son tour qu'il fut associé à Solly Levine durant les années 1966-67 et que dans une mise personnelle de \$54.000 dans une affaire de prêts, il a perdu \$52.000. Levine, qui n'avait misé que \$7.700 dans cette affaire, se chargeait de trouver des "clients", tels Jean-Paul Rollin, Jos Frankel et Walter Kohos (des amis des Cotroni).

Il explique qu'il prêtait son argent sans trop savoir à qui, se fiant uniquement à la parole de Levine. Son tarif était de 20 pour cent pour vingt semaines. Une très grosse partie des prêts ne sont jamais revenus, dira-t-il encore, et des livres à cet effet sont présentement entre les mains des officiers de l'impôt fédéral.

Le temps étant venu d'amener Lanzo et Levine, le procureur Cooper juge à propos de mettre ici un terme au témoignage de Kolomeir.

Par ailleurs, Me Cooper a fait savoir que, dès mardi, les procureurs auront terminé la ronde des questions préliminaires et qu'ils s'attaqueront alors véritablement à un réseau précis du crime organisé dans le domaine du jeu.

Aussi, est-ce exceptionnellement que la Commission siègera lundi prochain afin de compléter la déposition de Peter Skylar, de qui on attend certaines précisions.

Il faudrait créer une troisième université française à Montréal

Outre l'Université de Montréal et l'Université du Québec, il faudrait créer une troisième université de langue française dans la métropole d'ici six ou sept ans.

Telle est l'une des conclusions du Conseil des universités du Québec dans un rapport de plus de 900 pages qui porte sur une réflexion qui a duré plus de deux ans et se situant principalement sur le thème de l'éducation permanente.

"Dans un monde qui éprouve non seulement le changement mais aussi l'accélération du changement, il n'est plus possible d'accepter que la vie soit divisée en deux périodes: l'une

pour apprendre, l'autre pour vivre", est-il dit notamment.

En fait, au terme de cette longue réflexion, le Conseil des universités en est venu à la conclusion que le principe de l'éducation permanente doit être choisi comme principe de l'ensemble du système d'éducation du Québec et en particulier de l'enseignement supérieur.

Plusieurs conclusions

En bref, le rapport du Conseil des universités du Québec comporte les conclusions suivantes:

- Le gouvernement du Québec est le seul à avoir juridiction sur l'ensei-

gnement supérieur et c'est lui qui doit décider de l'utilisation des fonds fournis par le gouvernement d'Ottawa.

- Québec doit aussi s'assurer que les subventions de recherche seront distribuées équitablement entre universités francophones et anglophones, à défaut de quoi il doit négocier un échange fiscal et distribuer lui-même les subventions de recherche libre.

- Il faut constituer un véritable réseau coordonné des universités québécoises et attribuer à chacune des axes de développement particuliers.

Le rapport du Conseil est interprété dans certains milieux comme un "mini rapport Parent".



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le sergent-détective Auguste Longpré, à droite, de la section des vols à main armée de la police de Montréal, examine l'arme qui a été abandonnée dans une ruelle en retrait de la rue Roy, après que deux bandits, blessés sérieusement par la suite, eurent tenté de déposer de la dynamite dans une automobile.

Deux individus, en train de piéger une voiture, abattus par la police

La vengeance serait à l'origine de l'attentat à la bombe qui s'est terminé par une fusillade, hier soir, rue Roy, près de la rue Henri-Julien.

Les deux individus, qui auraient placé de la dynamite dans le capot d'une automobile, ont été blessés par les policiers après avoir ouvert le feu sur deux membres de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal.

Les deux blessés sont: Normand Coulombe, 28 ans, atteint d'une balle, et Robert Thibodeau, 28 ans, touché de quatre balles. Ils ont été conduits aux hôpitaux Sainte-

Jeanne-d'Arc et Hôtel-Dieu. Leur état est satisfaisant.

L'auto dans laquelle a été placée la bombe appartient à M. Marcel Paiement. Il a déjà été condamné pour hold-up.

Paiement et l'un des deux individus blessés auraient eu dans le passé des disputes entre eux.

Ils reconnaissent les deux suspects

Deux membres de la SEC, patrouillant rue Roy, ont aperçu deux individus près d'une auto en stationnement. Les deux suspects semblaient fouiller sous le capot de l'automobile.

L'un des policiers a alors reconnu les deux suspects et a crié: "Police".

Thibodeau aurait fait volte-face et pointé un revolver Magnum .357 en direction des deux policiers pour ensuite ouvrir le feu. Les deux membres de la SEC ont riposté.

Quelques minutes plus tard les artificiers de la police appelés sur la scène de l'attentat désamorcèrent une bombe, composée de sept bâtons de dynamite.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Auguste Longpré et Lucien Caron, sous la direction du lieutenant-détective Roger Roche, de la SEC.

Me Carrier réplique

Peu avant que Di Iorio n'apparaisse à la barre hier matin, Me Carrier a tenu à faire une mise au point sur l'attaque faite à la télévision, mardi soir, par Me Bouchard, et dont il dit avoir été victime.

Ce dernier aurait affirmé que le procureur de la Commission a manqué à sa parole dans les événements qui ont entouré l'arrestation du premier membre du trio.

"Or, a dit Me Carrier, le 7 février dernier, Di Iorio a été appelé à comparaître, mais il était absent. Sur une requête de Me Bouchard, la comparution a été reportée au 15 février, où Di Iorio était présent. Ce jour-là, avec l'accord de Me Bouchard, on fixa un nouveau rendez-vous pour le 27 février mais, à cette date, Me Bouchard présentait pour le témoin un papier médical qui ne disait rien et qui fut d'ailleurs rejeté par les commissaires. Un mandat d'amener fut alors demandé. Me Bouchard suggéra un ajournement, qui fut accordé, après quoi il affirma que Di Iorio s'en venait. Nous avons attendu, mais à l'appel du nom du témoin, celui-ci n'a pas répondu. C'est alors que Me Bouchard a déclaré devant la Commission qu'il ne savait ce qui se passait et qu'il n'avait rien à dire."

Et Me Carrier poursuit: "Di Iorio, nous a-t-on dit, était dans le corridor le 27 février, et on nous reproche de ne pas l'avoir fait arrêter. C'est que nous avions pris la parole de Me Bouchard à l'effet qu'il s'en venait. Mardi de cette semaine, j'ai eu une entente avec cet avocat quant à une "immunité du Palais de Justice", laquelle signifiait que si Di Iorio était dans la bâtisse, on ne l'arrêterait pas. On attendrait qu'il se présente. Mercredi, à 3 heures, il était arrêté par la police au restaurant Saint-Amable. Et on me reproche d'avoir manqué à ma parole. Que je sache, le restaurant en question ne fait pas partie du Palais de Justice. Les faits prouvent que ma parole était bonne, car l'entente était valable à l'intérieur du Palais de Justice seulement."

Cette mise au point faite et l'explication de Di Iorio entendue, on a procédé à l'appel de Steve Johnston, dont l'apparition s'est limitée au dépôt de certains documents.

\$300 par jour en paris

Vint ensuite le tour de Peter Skylar (Max Sklar), âgé de 47 ans, qui se décrit comme expéditeur pour "Jo-Mar Dress". Témoignant sous la protection de la loi, il a dit qu'il reçoit un salaire de \$100 par semaine mais qu'à venir jusqu'à janvier dernier ses revenus hebdomadaires ont pu atteindre \$250, car il était preneur au livre jusqu'à ce moment.

A Me Cooper qui désirait savoir pourquoi ça s'est arrêté en janvier dernier, le témoin a eu cette suave réplique: "La saison de football était finie!"

Le témoin dira plus tard qu'il roule en Cadillac ou en Malibu appartenant à la firme Astro Development & Research Corporation, dans laquelle une personne avec qui il est lié — et que la Commission demande de ne pas identifier — a des intérêts.

Sont associés à cette personne une dame Wellbrenner, Mike Landover et

MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Le petit Justin ne sera plus seul

La famille Trudeau est, paraît-il, sur le point de s'enrichir d'un nouveau membre, dans les prochains mois.

Maman Margaret serait, en effet, enceinte de trois mois, ce qui place la naissance en septembre.

A partir de ces données, maintes questions peuvent se poser, maintes hypothèses peuvent s'échafauder.

Cette naissance aura-t-elle des conséquences sur la politique nationale du Canada?

On sait que Monsieur Trudeau s'est toujours efforcé, dans la mesure du possible — et même de l'impossible — de ne pas mêler sa famille ou sa vie privée à sa vie publique.

C'est ainsi, on s'en souvient, que son mariage n'a été connu qu'après la célébration.

... et les élections?

Toutefois, semble-t-il, Monsieur Trudeau aimerait bien être encore premier ministre lorsque son fils (ou sa fille) verra le jour. Il s'agit là d'un désir procédant d'un sentiment bien légitime pour un papa. Le (ou la) jeune Trudeau pourrait, ainsi, pouvoir dire, plus tard: "Mon père était premier ministre du Canada, quand je suis né(e)".

Il est donc permis de croire qu'il n'y aura pas d'élection générale avant la naissance du deuxième bébé Trudeau, c'est-à-dire avant le mois d'octobre.

Cela revient à dire que, même si Monsieur Trudeau déteste mêler ses deux vies, la naissance du petit frère ou de la petite sœur (pourquoi pas les deux?) de Justin aurait une certaine influence sur l'avenir immédiat du Canada.

Il est, par ailleurs, indéniable que d'avoir un bébé dans les bras n'est pas électoralement nuisible.

Hausse de taxes à Montréal en '73?

par Daniel L'HEUREUX

Montréal annoncerait-elle cette année encore une hausse de taxes pour la troisième année consécutive?

Des déclarations faites hier par le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, permettent — avec réserves — de spéculer dans ce sens. Par contre, le budget présenté hier à Québec par le ministre Raymond Garneau, qui accorde à Montréal une subvention de \$12 millions (soit \$3 millions de plus que l'an dernier), pourrait peut-être permettre à la métropole d'équilibrer son budget sans augmentation de taxes.

Le budget 1973-74 de Montréal, incluant les taxes scolaires, dépassera cette année le demi-milliard de dol-

lars. L'an dernier, il atteignait \$473.5 millions.

Interrogé hier au conseil municipal, M. Niding n'a pas hésité à répondre que le prochain budget sera "très serré".

Et le président du comité exécutif s'est plu à rappeler que les dépenses des services municipaux augmentent de 7 p. cent par année cependant que les revenus n'augmentent que de 3 p. cent.

À la veille de la hausse de taxes annoncée l'année dernière, M. Niding avait formulé exactement la même remarque. De sorte, qu'on peut facilement penser qu'il cherchait à préparer l'opinion publique à une nouvelle augmentation de la charge fiscale des contribuables montréalais.

Par contre, l'an dernier, M. Niding avait laissé transparaître la possibilité d'une augmentation de façon beaucoup plus directe en ajoutant qu'il serait très difficile pour la Ville de boucler son budget sans augmentation de taxes.

Hier, il n'a rien dit de tel. Il a même précisé qu'il était trop tôt pour dire s'il y aura une hausse de taxes. "Chose certaine, d'ajouter le président, il n'y aura certainement pas de baisse de taxes."

À titre de président de l'exécutif montréalais, M. Niding doit présenter son troisième budget d'ici vendredi 13 mars au plus tard.

En 1971, Montréal avait augmenté sa taxe d'eau de 50 pour cent, en faisant passer celle-ci de 5.65 à 8.5 pour cent de la valeur locative. En 1972, l'administration faisait porter la hausse sur la taxe foncière en la grimpaçant de \$1.60 à \$1.71 du \$100 d'évaluation. Il s'agissait d'une augmentation de 6.87 pour cent qui allait permettre à la Ville de toucher les \$7 millions qui lui manquaient pour présenter un budget équilibré, comme le veut la loi.

La seule taxe à laquelle Montréal n'a pas touché depuis que M. Niding dirige l'exécutif est la taxe d'affaires, qui est de 11.5 pour cent de la valeur locative, et ce depuis 1967.

Si celle-ci devenait la troisième cible de M. Niding, ce dernier aurait pour ainsi dire fait le "tour du chapeau" au cours de son mandat et pourrait se garder l'année prochaine — année électorale — pour terminer en beauté... sans hausse de taxes.

Par ailleurs, interrogé au sujet d'un témoignage de Jimmy Soccio à l'enquête sur le crime organisé, M. Niding a nié que la Ville ait cherché à emprunter \$125 millions auprès d'intérêts italiens. Pour la bonne raison, a-t-il dit, que nous n'avons jamais eu besoin de \$125 millions.

Le président a de plus précisé que Montréal n'avait jamais fait affaire avec des financiers italiens.

Montréal retarde un projet de \$25 millions

par Daniel L'HEUREUX

Un peu malgré elle, Montréal a retardé d'environ un mois, hier, la réalisation d'un projet de \$25 millions.

Le conseil municipal de Montréal devait en effet ratifier hier soir la vente d'une ruelle à Peel Sherbrooke Holdings Limited, une entreprise qui projette de construire deux immeubles à l'angle de Peel et Sherbrooke.

Il s'agit d'un projet de \$25 millions pour cette compagnie qui n'attendait plus que d'acquiescer la ruelle séparant ses propriétés pour entreprendre la construction des édifices envisagés.

L'administration montréalaise proposait donc au conseil de vendre à cette compagnie ladite ruelle, située au sud de Sherbrooke, pour la somme de \$36.540. La Ville devait de son côté assumer tous les frais d'expropriation occasionnés.

Le conseiller Georges-Etienne Marchand, qui intervient systématiquement dès qu'il peut mettre à profit ses connaissances en administration, suggéra cependant qu'il aurait été raisonnable de prévoir une clause où l'entreprise serait tenue de payer à Montréal tout déboursé supérieur au montant de la vente que la Ville serait tenue de faire.

Cela, afin d'assurer la métropole de ne rien perdre dans cette transaction.

Admettant ce raisonnement, le président de l'exécutif, M. Gérard Niding, retira sa proposition afin de la ramener à la prochaine séance dans une version améliorée.

Et voilà le projet Peel Sherbrooke retardé d'un mois...

la presse

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN président et éditeur

ROCH DESJARDINS vice-président
JEAN SISTO directeur de l'information
VINCENT PRINCE éditorialiste en chef

La course à l'avortement

Selon des chiffres avancés dernièrement, on peut croire que, dans la seule fin de semaine du 17 mars, au moins 81 Québécoises se prévalent des services de quatre agences montréalaises pour aller se faire avorter légalement à New York. A ce rythme, le nombre des avortements atteindra facilement 5.000 cette année. C'est un autre cas d'exploitation de nos richesses naturelles par les Américains, note ironiquement un confrère de *Montréal-Matin*.

L'avortement préoccupe actuellement toute l'Amérique du Nord. Deux clans s'affrontent: la science et la morale, et les deux estiment qu'ils oeuvrent dans l'intérêt de l'homme et de la vie.

La science note que, dans l'antiquité, on laissait les déficients physiques et mentaux s'éliminer d'eux-mêmes, comme font encore les animaux et les insectes. Les Grecs favorisaient l'eugénisme et l'euthanasie: des formes déjà plus évoluées de sélection post-natale.

Les progrès de la science rendent désormais possible la sélection pré-natale, et des spécialistes considèrent qu'on devrait légaliser trois cas d'avortement, soit 1) quand il s'agit de protéger la vie ou la santé de la mère (avortement thérapeutique); 2) quand il s'agit d'anomalies chromosomiques embryonnaires (on commence, dit-on, à pouvoir les prévoir dès la vie intra-utérine); 3) quand il s'agit d'une grossesse involontaire apparaissant à la suite d'un viol.

La vie et la santé de la mère placent souvent les praticiens devant des cas embêtants. L'enfant a droit à la vie, certes, mais la mère aussi, surtout si elle a d'autres enfants en bas âge. Les médecins accoucheurs tranchent généralement clandestinement ces sortes de dilemmes cornéliens.

Les anomalies chromosomiques soulèvent des questions plus délicates. Est-ce vraiment humain, demandent les partisans de l'eugénisme, que de laisser naître un monstre, un fou ou un être atteint de trisomie 21 (mongolisme)? N'est-il pas plus prudent et plus sain de supprimer ces malheureux avant même qu'ils naissent, leur épargnant une existence misérable et empêchant, par le fait même, plusieurs tragédies familiales?

On dit qu'en général, environ 3% des nouveau-nés se révèlent, tôt ou tard, des déficients plus ou moins irresponsables: des êtres appelés à demeurer toute leur vie à la charge de leur famille ou de la société, et qui risquent souvent de transmettre leurs déficiences. A la question des moralistes: "A-t-on le droit de supprimer la vie?", les partisans de l'avortement répondent en posant une autre question: "A-t-on le droit, dans certains cas, de la donner?"

La morale écarte la plupart de ces arguments. Elle dit que 85% des handicapés peuvent être éduqués. Elle conteste certaines affirmations, notamment celle qui prétend qu'on peut aujourd'hui diagnostiquer les troubles avant la naissance par examen du liquide amniotique. Elle signale des cas troublants, comme, par exemple, des fous qui naissent au sein de brillantes familles, et des génies surgissant au milieu de familles ordinaires. Mozart était le cinquième de sa famille, Rembrandt, le sixième, Wagner, le septième, Napoléon, le huitième, Schubert, le treizième et Benjamin Franklin, le dix-septième.

Jean-Guy Dubuc racontait récemment dans LA PRESSE une histoire du docteur Heather Morris, spécialiste en obstétrique et gynécologie. Deux médecins discutent de circonstances défavorables à une grossesse.

— J'ai un cas, dit l'un d'eux. Le père est syphilitique; la mère, tuberculeuse; ils ont quatre enfants. Le premier est aveugle, le second se meurt, le troisième est sourd et muet, le quatrième est aussi tuberculeux. Que me conseillez-vous de faire?

— Interrompre la grossesse, répond l'autre.

— Eh bien, de cette façon, vous auriez assassiné Beethoven.

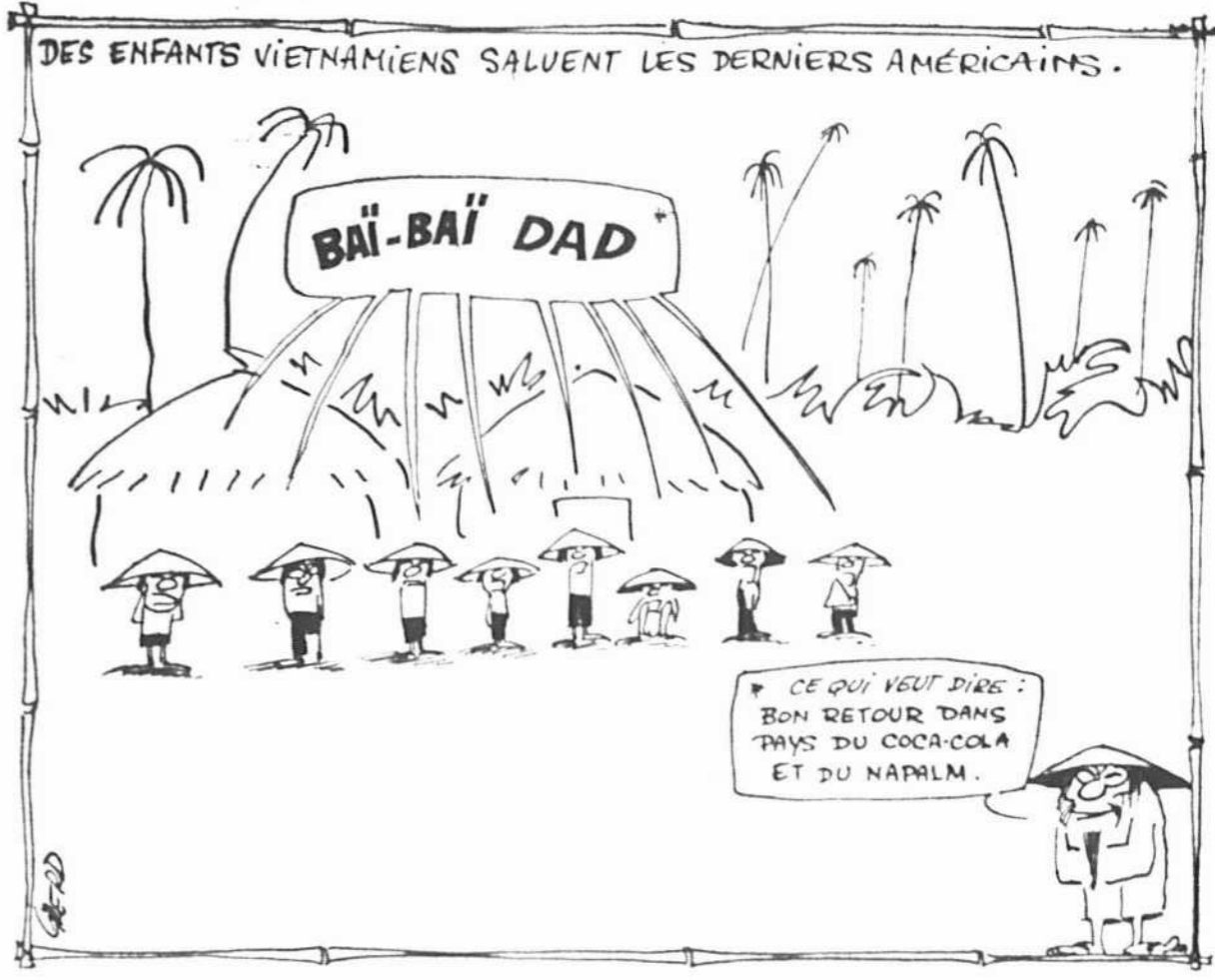
Mais c'est surtout sur la tradition religieuse (Hindouisme, Judaïsme, Christianisme, Islamisme) que s'appuie la morale pour défendre le droit absolu à la vie.

C'est une certitude scientifique absolue, dit-elle, que l'être humain existe dès la conception. Le droit à la vie commence donc à ce moment-là, et c'est "le plus fondamental des droits" (Paul VI). La vie n'appartient ni au père, ni à la mère, ni à l'Etat, mais à celui qui en est pourvu. Hors des cas de légitime défense, rien n'autorise un homme à disposer de la vie d'un autre, pas plus que de la sienne propre... L'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables (Vatican II).

En dehors des considérations scientifiques et morales — eugénisme, santé, surpopulation — ne devrait-on pas commencer à s'inquiéter des assauts violents subis, ces dernières années, par la famille québécoise du fait de l'émancipation religieuse (baisse de 50% de la pratique en 15 ans) de la pilule (baisse de 50% de la natalité), du divorce (près de 8.000 l'an dernier) et maintenant de l'avortement. What next?

Paul Valéry dit: "Une somme d'époux prévoyants de l'avenir, constitue un peuple insoucieux de l'avenir. Il faut perdre la tête ou perdre sa race." Qu'en pensent les défenseurs attirés du Québec et de son héritage?

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

Mes bonnes nouvelles

Les journalistes sont bien pessimistes. Un rapport préparé par une maison américaine pour le compte du gouvernement québécois révèle que 22% des entreprises établies ici nous quitteraient "si c'était à refaire". Allons donc, de souligner M. Guy Saint-Pierre, pourquoi ne pas d'abord voir le revers de la médaille?

"Je déplore, a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale, qu'on veuille faire croire à tout le monde que tout est noir. Au contraire, il y a des points très positifs au Québec sur le plan économique. Je pense qu'il y a des points qu'on devrait avoir au moins autant de fierté à souligner aux autres qu'on en a, par esprit de masochisme, à dire que ça va mal."

M. Saint-Pierre a mon entier appui. C'est pourquoi, désireux de réhabiliter les journaux auprès du gouvernement québécois et voulant à mon tour faire oeuvre patriotique, j'annonce tout de go une série de bonnes nouvelles à mes lecteurs.

1.— "Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre, publiera bientôt

une brochure décrivant la stratégie de développement industriel du Québec."

2.— "Les banques à charte canadiennes qui ont leur siège social à Montréal ont fait d'excellentes affaires, l'an dernier. Les prêts de la Banque Canadienne Nationale ont augmenté de 29.8%; l'actif de la Banque Provinciale a augmenté de 29.1%; la Banque Royale a réalisé des bénéfices nets de \$51 millions..."

3.— "Les ventes des grands magasins, en 1972, se sont accrues de 16% dans l'ensemble du Canada et de 18.3% au Québec."

4.— "Le Québec connaît une vague d'optimisme dans le monde des affaires. Le niveau d'instruction a beaucoup augmenté. La situation est plus stable sur le plan social et politique. Et les Québécois sont beaucoup plus instruits et mieux préparés qu'il y a quelques années."

5.— "La longueur des chaussées québécoises mises bout à bout constitue 50.000 milles (80.000 km), soit deux fois le tour de la terre. Les taxes sur

les carburants et les droits d'immatriculation des automobiles financent la construction et l'entretien du réseau routier."

6.— "Des déclarations des divers premiers ministres des provinces, dont M. Robert Bourassa, du Québec, et du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, on peut conclure que l'influence de ses provinces va augmenter et que le gouvernement fédéral les consultera davantage."

Vous voyez, pas besoin de se creuser les méninges pour trouver de bonnes nouvelles. Voilà réglés, en quelques lignes, nos problèmes économiques, financiers et constitutionnels. Quelques lignes de plus et tous nos problèmes auraient été réglés.

Surpris? Sceptiques? Mes sources sont absolument dignes de foi. Ces citations — car il s'agit de citations — sont tirées du "Québec en bref", numéro de mars 1973.

Dire que certains oseront encore critiquer, uniquement parce que "Le Québec en bref" est une publication officielle du gouvernement du Québec...

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

Les 35 Québécoises avortées à New York

J'ai devant moi l'article signé par Claudette Tougas qui a paru dans "La Presse" le 19 mars et dont le titre ne manque pas d'attirer l'attention, en première page, si vous plait: "Samedi 35 Québécoises ont avorté légalement à New York."

Je l'ai lu du commencement à la fin et j'ai été pris d'un profond dégoût et d'une fureur mal contenue devant la description détaillée que Claudette Tougas nous fait de son expérience (?). Je suppose l'auteur de ce reportage à la une d'avoir en plus de sa carte de journaliste, celle de la "libération" de la femme, au sens propre et figuré. Je la vois recevant les félicitations chaleureuses du personnel de la rédaction pour son "courage" d'avoir participé à cette expérience enrichissante dont elle nous fait part sans plus tarder.

Claudette Tougas essaie de nous faire croire tout au long de son article que se faire avorter est une chose normale. On se débarrasse d'un fardeau gênant dans une atmosphère de franche gaieté, sans aucun remords, ce dont je doute fort.

Parmi quelques-unes de ses trouvailles: "Le travail avant le plaisir. Oui. Presque avant le plaisir. Parce que c'est souriant et détendu que tout le monde est rentré à Montréal samedi." Un peu plus loin: "Mais voici qu'arrivent les chauffeurs de l'autobus-miracle." Je passe outre la description du "miracle", simple déception de ma part. Je continue: "Pour toutes, l'avortement n'est ni un crime ni un péché." Et pour le dessert à ce tableau brossé avec tant de cynisme: "Sur la route du retour, j'ai constaté que: bien que n'ayant pas 'avorté' moi-même, j'étais passée par toutes les gammes d'émotion de mes compagnes; J'avais même eu des crampes dans le ventre au moment de leur avortement." Ce sentiment de compassion est tout à votre honneur, croyez-moi!

Nuit doute que Claudette Tougas soit revenue éditée de sa fin de semaine à New York, certaine d'avoir accompli son devoir pour "renseigner" le public!

Dans une autre section de "La Presse", beaucoup plus loin cette fois, et très peu en évidence, un bref résumé de l'Assemblée des évêques catholiques, tenue le 16 mars à Québec. Voilà ce qui aurait dû faire la "front page" ce jour-là: "Les évêques du Québec restent contre l'avortement." Et comment peut-il en être autrement, s'attendait-on à une "absolution générale"?

Bernard DERMINE Boucherville.

Des Québécoises qui n'ont plus de conscience

Mlle Claudette Tougas, Je viens de lire en première page de La Presse le récit de la triste épopée des 35 Québécoises à New York.

Vous avez rapporté en détail, objectivement, ce qui s'est passé dans l'autobus et dans la sinistre clinique d'avortement.

Je n'ai pas le droit de juger les consciences. J'ai simplement le droit de conclure que ces Québécoises n'ont tout simplement plus de conscience. J'ai appris dans la Bible que l'Esprit de Dieu éclaire la conscience (le coeur) des hommes et la protège contre les ténèbres de l'ignorance et de l'endurcissement.

Il est permis de supposer que ces femmes ont jeté dehors l'Esprit-Saint avant de rejeter le fœtus où déjà battait un coeur humain.

C'est affreux, Claudette, ce que vous avez vu à New York. C'est affreux que vous n'en ayez eu que des crampes.

C'est affreux que vous ayez pu raconter froidement, objectivement, cet affreux crime.

C'est affreux que vous ne restiez pas marquée d'avoir été témoin de cette hécatombe médicalement exécutée.

C'est affreux que vous receviez un salaire pour un témoignage de cette sorte.

C'est affreux que La Presse présente en première page ce crime canadien-français accompli en "Amérique". A moins que La Presse ne veuille organiser une expédition armée pour bombarder la Clinique du

Parkmed Centre. Alors, je souscrirai au vengeur du sang versé. Car il y a dans la Bible si ignorée une parole claire: "Soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la terre. Je demanderai compte de l'âme de l'homme. Qui verse le sang de l'homme, par l'homme aura son sang versé. Car à l'image de Dieu, l'homme a été fait" (Genèse, ch. 9).

Mademoiselle, votre récit prouve qu'il est faux de croire que l'humanité progresse sans cesse.

En médecine, on parle du progrès du mal. On peut en parler aussi en histoire humaine. L'homme ne progresse qu'en marchant avec le Seigneur. Hors de Lui, c'est le tâtonnement et les pires aberrations ne doivent pas nous surprendre.

De grâce, Claudette, si vous avez une conscience, si vous avez quelque talent littéraire, mettez-les au réveil de l'homme, mettez-les au relèvement de notre société.

Ce qui se passe aux Etats-Unis ne m'étonne plus. J'ai suivi la guerre du Vietnam, et je ne fais pas de jugement téméraire en disant que le peuple américain est dégénéré, animalisé.

Mais ce qui m'écoeure et m'empêche de dormir cette nuit, c'est de penser que beaucoup de femmes de mon peuple du Québec n'ont plus ni coeur, ni conscience, ni respect de la vie qu'elles portent. Si j'étais une femme, je pleurerais toutes les larmes de mes yeux, mais je ne suis qu'un homme. Et je pleure dans mon coeur pour ces milliers d'innocents dont on a coupé la vie.

Bien à vous, Claudette Tougas, et bien à vous, lecteurs de La Presse.

Jules ADAM, pro Laval-des-Rapides

(NDLR) — Le métier de journaliste, c'est d'informer. C'est ce que j'ai fait. Vous-même le dites: "Vous avez rapporté en détail, objectivement, ce qui s'est passé dans l'autobus et dans la sinistre clinique d'avortement." L'objectivité est justement l'une des qualités premières de l'information. Et l'envers du commentaire. Le commentaire va de pair avec la page éditoriale d'un journal. Je vous remercie donc de reconnaître que j'ai bien fait mon métier.

Claudette TOUGAS.

Les radiologistes commentent un article de Claire Dutrisac

L'Association des Radiologistes de la Province de Québec a fait enquête auprès de cinq de ses membres qui, d'après la journaliste Claire Dutrisac, auraient permis à des techniciens en radiologie de procéder à la fluoroscopie du tube digestif, au cours d'examen radiologiques en cabinet privé.

Les faits rapportés par le journal La Presse sont exacts, et les médecins en cause ont été avertis de corriger leur façon de procéder par l'Association, faute de quoi l'Association elle-même portera plainte devant le Collège des Médecins.

La position de l'Association des Radiologistes de la Province de Québec, affiliée à la Fédération des Médecins Spécialistes du Québec est très nette: le médecin spécialiste certifié en radiologie diagnostique ou thérapeutique est responsable des examens ou des traitements qui mettent en oeuvre les radiations ionisantes.

Dans ses recommandations au ministre des Affaires sociales, portant sur le projet de loi sur les techniciens en radiologie, qui vient d'être présenté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, l'Association des Radiologistes de la Province de Québec s'oppose à ce que les techniciens en radiologie agissent de façon autonome, comme le prévoit le projet de loi 265.

L'Association des Radiologistes insiste auprès du ministre des Affaires sociales pour que les médecins spécialisés en radiologie gardent la responsabilité directe du traitement par radiothérapie des malades atteints de cancer, et le contrôle des examens diagnostiques par rayons X.

Mademoiselle Claire Dutrisac a parfaitement raison de souligner que la consultation en radiologie déborde de beaucoup la seule impression d'images sur un film et que l'examen radiologique implique la participation du radiologiste, même si certains cas simples de radiographie pulmonaire ou osseuse, n'exigent pas la présence du radiologiste au moment de la prise du cliché.

De toute manière, l'Association, de concert avec le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, achève la rédaction de normes précises, que les médecins radiologistes seront tenus d'appliquer en cabinet privé, de façon à prévenir toute situation du type de celle que le journal La Presse a dénoncée à juste titre.

A la connaissance de l'Association, les faits allégués par Mlle Claire Dutrisac représentent un cas isolé. Il est regrettable que l'article de La Presse ne soit pas plus précis à cet égard.

LE PRESIDENT

François HEBERT, m.d.

L'Association des Radiologistes de la Province de Québec.

N.D.L.R. — A ma connaissance, seules quatre cliniques appartenant au Dr Marc Geoffroy confient à des techniciens des examens relevant de la compétence du radiologiste. L'article disait: "Dans certaines cliniques privées, notamment CELLE qui porte le nom de Geoffroy, Beaulieu & Associés, dans l'immeuble de Domus Medica..." etc. Il était indiqué, un peu plus loin, que le Dr Geoffroy possède deux autres cliniques. Le terme "notamment" soulignait que je parlais de la clinique de la rue Bélanger mais que le Dr Geoffroy en possédait d'autres où l'on retrouvait la même étonnante pratique. Il est également propriétaire d'une autre clinique, à Repentigny.

C. D.

Pas d'argent canadien en Floride

Il y a depuis quelque temps beaucoup d'annonces concernant les Expos, ici, à Daytona Beach, Floride. Je vous écris pour soulever un point d'intérêt concernant les touristes canadiens dans ce pays où il ne fait pas toujours soleil et où il ne fait pas très chaud (je suis ici depuis trois mois).

Le stade est très petit et sans aucun luxe, avec de la peinture rouge, bleue et grise. Et des toilettes inacceptables.

C'est vrai qu'à Daytona les animaux sont mieux traités que les touristes. Les chiens ont droit à toute la

plage et accès à la plupart des motels.

Ci-joint, vous trouverez la première page du journal local avec une annonce en français au bas à gauche où une banque dit sa bienveillance envers les touristes. Cette annonce est mensongère. Aujourd'hui, n'ayant plus d'argent américain, je me suis présenté à cette banque (et à plusieurs autres également), à Daytona, pour échanger de l'argent canadien. Après la première question: Avez-vous un compte ici? on poursuit de la façon suivante: On n'est pas intéressé à l'argent canadien, c'est beaucoup trop de tracas, ça n'a pas grande valeur ici, nous devons l'envoyer afin de l'assurer, etc., etc., et l'on passe. Dans une banque, on m'a même demandé de voir le gérant, que ce dernier m'accorderait peut-être le faveur de me changer \$100 dollars canadiens pour \$77 américains.

Tous les commerces refusent l'argent canadien: motels, restaurants, stations de service, etc., même si l'argent américain a été dévalué de 10 p.c.

Canadiens, ne venez pas en Floride ni, d'ailleurs, aux Etats-Unis, sans avoir l'argent américain ou des cartes de crédit Charge, American Express, etc.

Roger NOEL St-Bernard de Lacolle

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7081
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-8911

Les partis d'opposition se méfient des beaux emballages

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les porte-parole des trois partis de l'Opposition se méfient des "beaux emballages" que contiennent, à leur avis, le budget de M. Raymond Garneau.

Faisant part de leurs premières réactions à l'Assemblée nationale, tous trois ont admis que le budget comprenait de bons points, même si le ministre des Finances n'est pas allé assez loin.

Ce n'est toutefois que mardi prochain que les porte-parole donneront leur réplique officielle au discours du budget.

M. Jean-Paul Cloutier, au nom de

L'Union nationale, fut le premier à faire part de sa méfiance envers les emballages plaisants et agréables du discours de M. Garneau. A sa suite, les deux autres ont repris cette expression.

Le député de Montmagny se réjouit de "l'effort modeste" qui est fait en vue d'alléger le fardeau des municipalités. Il déplore par contre que l'on fasse payer par les citoyens une partie (\$10 millions) des dépenses de l'Hydro-Québec.

Au-delà des emballages, conclut M. Cloutier, il y a des problèmes persistants, dont celui du chômage, et le gouvernement ne se préoccupe pas assez du sort des citoyens à revenus modestes.

"Ça sent les élections", a dit pour sa part le critique du Ralliement créditiste, M. Fabien Roy.

Pour le député de Beauce, les allègements annoncés par M. Garneau rappellent le "candy" de M. Trudeau durant la récente campagne fédérale. Des "candies" qui cachent mal que le Québec est en voie de devenir "un peuple d'éternels quêtés". Il en veut pour exemples que le déficit et la dette du Québec se sont accrues de façon considérable depuis 1970.

M. Roy craint que l'aide aux municipalités ne soit qu'un déguisement pour accélérer le regroupement des municipalités.

Il conclut ainsi: "Dépensons maintenant, taxons plus tard."

M. Joron

Quant à M. Guy Joron, député péquiste de Gouin, il ne voit dans le budget 1973-1974 qu'un maigre "candy" pour la masse (\$12 millions pour \$125,000 personnes), et un gros steak pour les nantis. A la blague, il se demande si c'est un steak du genre de ceux que vend William Obron.

Il déplore surtout que le budget ne fasse pas place à de grands projets nouveaux pour remettre à l'ouvrage les 200,000 chômeurs et plus que compte le Québec. Ce qui manque au budget, dit-il, ce sont les mesures

pour remédier au chômage et à l'inflation. Pas un mot non plus du revenu minimum garanti. Il estime que le gouvernement Bourassa manque de courage en se contentant de \$80 millions de plus venant d'Ottawa alors qu'il a un besoin strict de \$800 millions de plus.

Pendant les remarques de l'Opposition, le premier ministre, tout fier et souriant, badinait avec ses collègues, taquinaient ses adversaires, convaincu qu'il est qu'il vient de leur jouer un bon tour. Il est vrai que, sur le coup, l'Opposition a paru déçue, mais il est facile de prévoir que, d'ici mardi, elle aura trouvé des failles au budget de M. Garneau.

Un cadeau de 15 livres

par Lyliane GAGNON

Hier, en entrant au journal, je trouve sur mon pupitre une énorme boîte de carton soigneusement scellée avec du ruban adhésif. La boîte vient de la Corporation des enseignants du Québec, c'est marqué dessus.

"Ça y est, la CEQ se décide enfin à envoyer des pots-de-vin aux journalistes!", me dis-je, sûre que la boîte, qui ressemble aux caisses de la Régie, contient quelques bonnes bouteilles de vin.

Précisons que la joyeuse tradition des pots-de-vin est hélas en déperdition dans les milieux de l'information, et que s'il y a un secteur où les reporters n'ont pas de problèmes de conscience, c'est bien celui de l'enseignement... où tout ce qu'on reçoit à Noël, c'est des cartes de souhaits ou des pères Noël en carton.

Me voici donc, contemplant la boîte toujours scellée, devant un grave dilemme: ou bien j'appelle la CEQ et je dis: "Messieurs, mon honneur et ma conscience m'empêchent de profiter de vos largesses... Non, vous ne m'achèterez pas!" ou bien je partage les bouteilles avec d'honnêtes camarades de travail, et est bien à la santé du système scolaire.

Assez excitée, j'alerte tout le monde: "Hey, venez voir, un pot-de-vin de la CEQ!"

"Ils" le doivent bien ça, dit le camarade compassionnant, depuis le temps qu'ils l'ont de communiqués et de rapports "plateaux".

C'est peut-être une bombe, suggère une consœur perfide.

Non, ça doit être de l'alcool, ou bien une sculpture, dit un autre, plus porté par tempérament à faire confiance au monde.

On se décide, on ouvre la boîte. Hé non, la CEQ n'a pas changé. Dans la boîte, il y a une grosse masse de documents bien rangés, le tout pesant très exactement 15 livres.

Et puis une lettre: "Vous trouverez ci-joint, écrit M. Agnaffé de la CEQ, un exemplaire du volumineux manuel d'évaluation de la scolarité pondu par le ministère de l'Éducation".

Pas question maintenant de boire à la santé des enseignants, qui ne communiquent avec les reporters que pour leur donner du travail!

Un coup d'oeil furtif...

Bon. Travaillons. Le lecteur sait sans doute que les enseignants font face à un problème de "déclassification". Il y a plus de 80,000 enseignants au Québec (de la maternelle au collégial), et presque autant de "cas particuliers" pour ce qui est de la scolarité et des diplômes... l'évaluation de la scolarité, calculée en nombre d'années d'étude, étant (avec l'expérience dans l'enseignement) le facteur qui sert à déterminer l'échelle de salaire.

Ouf. Tout cela a été révisé et "uniformisé" par le ministère, ce qui aboutit à la "déclassification" de milliers d'enseignants à qui l'on reconnaît maintenant moins d'années de scolarité qu'auparavant, compte tenu de la "réévaluation" de leurs diplômes respectifs (Et je ne méritais pas une petite bouteille de vin, moi, après avoir expliqué tout ça?).

C'est un peu comme si votre employeur décidait, tout à coup, de "geler" votre salaire ou de vous placer dans une échelle de salaire inférieure parce qu'il trouve que le diplôme que vous aviez à l'embauche ne "vaut" plus la même chose à ses yeux. Les enseignants ne trouvent pas l'idée très drôle.

L'autre problème, c'est que l'affaire est fort compliquée, puisque le ministère a passé en revue tous les brevets et diplômes décernés par les enseignants qui travaillent actuellement au Québec... ce qui donne, répétons-le, 15 livres de formulaires assortis de numéros de code et proprement incompréhensibles pour le commun des mortels, dont je suis.

Un coup d'oeil

Note à J. Met. Agnaffé de la CEQ: oui, j'ai jeté, comme vous me le suggérez, "un coup d'oeil furtif" à ce monument de la bureaucratie. Furtif, je dis bien. Note aux syndicats d'enseignants qui doivent, ces temps-ci, examiner de près ces documents, pour être en mesure de contester les décisions du ministère: mes sincères condoléances. Et, vu que la CEQ ne m'a pas envoyé de pot-de-vin, je serai objectif: aux fonctionnaires qui ont été obligés de faire ce travail, j'offre également sincères condoléances.

... Et puis, tant qu'à être objective, j'avouerais que je ne sais pas exactement combien pèsent les documents. J'ai convoqué les quelques confrères, qui ont tour à tour soulevé la boîte.

Je leur ai dit: "Soupez ça, et imaginez, par exemple, une livre de beurre comme unité de mesure". Certains ont parlé de 20 livres, d'autres de 10 livres, et moi j'ai fait la moyenne. C'est une méthode scientifique comme une autre, mais si ça continue, faudra que LA PRESSE installe une balance dans la salle de rédaction.

Ottawa ne peut pas geler les prix

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture a affirmé, aux Communes aujourd'hui, que ni le premier ministre du Canada, ni le Conseil fédéral des ministres n'étaient nantis des pouvoirs "quasi dictatoriaux" dont dispose le

président Richard Nixon pour geler les prix de la viande.

Par conséquent, le gouvernement Trudeau ne songe pas pour le moment à suivre l'exemple du président Nixon qui annonçait, hier, le gel des prix du bœuf, de l'agneau et du porc.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a répété que le gouvernement fédéral ne possédait pas les pouvoirs requis pour intervenir efficacement et qu'un contrôle des prix au détail serait mieux administré par les provinces.

Pour sa part, M. Charles Drury, le président du Conseil du Trésor, qui faisait fonction de premier ministre suppléant ce matin, alors que la Chambre entreprenait exceptionnellement ses délibérations à 10 h 00, a souhaité que les mesures décidées par le président Nixon se reflètent également sur la tendance des prix à la consommation au Canada. M. Drury a aussi ajouté que le Canada ne réussirait probablement pas à contrôler le prix du bœuf, de l'agneau et du porc puisque les Canadiens sont des producteurs déficitaires de viande. Ils sont par conséquent à la merci des prix fixés à l'étranger en ce qui a trait aux viandes importées.

L'intervention du président Nixon apparaît particulièrement ridicule à Ottawa où le gouvernement s'est contenté de confier à un Comité parlementaire le soin d'enquêter sur la tendance des prix d'alimentation. L'initiative canadienne paraît fort timide. Le comité se penche sur cette question depuis deux mois et il doit déposer un rapport intérimaire au parlement dès lundi. On s'attend à ce qu'il poursuive ensuite son enquête. Alors, si le gouvernement doit intervenir à la suite des recommandations de ce comité, il s'écoulera encore plusieurs mois avant qu'il ne prenne des décisions.

NIXON

SUITE DE LA PAGE A 1

les secteurs où les hausses de prix seraient trop fortes.

Le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, devait préciser que la libération des importations pourrait être décidée dans d'autres secteurs que celui des produits alimentaires.

Le blocage des prix de la viande s'appliquera au niveau atteint le 29 mars. Seul le bétail sur pied ne sera pas frappé par ce blocage. M. Shultz a expliqué qu'un blocage au niveau de la production découragerait les producteurs d'augmenter leur offre sur le marché.

Le secrétaire au Trésor espère que le blocage des prix à tous les autres échelons de la chaîne découragera les producteurs d'augmenter leurs prix à des niveaux où ils ne trouveraient pas d'acheteurs.

Techniquement, chaque intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs ne pourra pas vendre à des prix supérieurs aux prix les plus élevés affichés pendant le mois de mars.

D'ici le 9 avril, tous les détaillants devront afficher d'autre part les prix plafonds sur des étiquettes échantillon, et l'application du blocage sera surveillée par les fonctionnaires des services fiscaux.



Ottawa accueille Luis Echeverria

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada a souhaité la bienvenue au président du Mexique, M. Luis Echeverria, en affirmant que ce dernier apporterait avec lui "le prestige et le dynamisme d'un Etat occidental en pleine croissance et de première importance parmi les pays d'Amérique latine".

M. Echeverria est arrivé hier à 15 h., à Uplands, aéroport international d'Ottawa.

QUEBÉCOIS

SUITE DE LA PAGE A 1

laire sera abaissé de \$1.35 à \$1.30 au premier juillet 1974, ce qui laisse aux municipalités un champ de taxation représentant \$18 millions en 1973 et \$38 millions en 1974.

Outre les subventions additionnelles aux municipalités, (énumérées dans un autre article) les nouvelles mesures budgétaires annoncées hier soir par M. Garneau touchent la création d'un parc industriel à Sherbrooke (\$1 million), la Société québécoise d'exploration minière (\$19 millions de plus au capital-actions), un programme spécial de placement pour les travailleurs (\$5 millions) et des étudiants (\$2.5 millions qui s'ajoutent aux \$4 millions déjà prévus) et le financement de service de loisirs et de sports (\$2.5 millions).

Les dépenses brutes du gouvernement se chiffrent en 1973-74 à \$5.5 milliards, ou 9.7 p.c. de plus qu'en 1972-73.

En dépit des réductions fiscales ou des pertes de revenus assumées par l'Etat pour l'année qui vient (environ \$50 millions) à la suite de ses largesses, les revenus du gouvernement seront de \$425 millions plus élevés en 1973-74 qu'en 1972-73, ce qui représente un accroissement de plus de 11 pour cent. Plus de 500 millions sont versés par Ottawa.

Comme la hausse globale des dépenses gouvernementales, en incluant les nouveaux programmes (\$51 millions) annoncés hier soir par M. Garneau, est inférieure à 10 pour cent, le déficit budgétaire de 1973-74 sera plus faible que celui de 1972-73. Les besoins en emprunts pour les fins propres du gouvernement seront donc moins élevés également.

Toutefois, en ajoutant les besoins d'emprunts de l'Hydro-Québec, qui eux seront plus élevés que l'an dernier (\$500 millions contre \$385 millions), les emprunts combinés du gouvernement et de l'Hydro seront légèrement plus élevés en 1973-74 qu'en 1972-73, \$990 millions au regard de \$959 millions.

Un accroissement des revenus fiscaux de l'ordre de 11 pour cent est assez exceptionnel par rapport à l'évolution des dernières années. Ordinairement, les gouvernements budgétalaient une hausse de 7 à 9 pour cent du rendement des taxes et impôts.

En 1972, cependant, la hausse du produit de l'impôt a atteint 11 pour cent et les experts du gouvernement prévoient qu'elle sera aussi forte en 1973.

Ils expliquent que ce phénomène est attribuable à deux facteurs principaux:

- le fait que le taux d'inflation est beaucoup plus prononcé depuis deux ou trois ans qu'au cours des années soixante (près de 5 pour cent contre 3 pour cent), ce qui se traduit évidemment par des hausses plus accentuées des salaires;
- le fait que les contribuables passent beaucoup plus vite qu'avant d'un niveau d'imposition à l'autre, facteur qui découle du précédent et y a à peine six ou sept ans, le facteur d'élasticité du revenu se situait aux environs de 1.5 pour cent; en 1973, il dépassera 2 pour cent.

Le prix des produits laitiers augmente

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — A compter du premier avril, les consommateurs devront s'attendre à payer plus cher leurs produits laitiers.

En vertu de la nouvelle politique laitière annoncée hier aux Communes par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qui doit entrer en vigueur à cette date, le prix du beurre passera de 68 à 71 cents la livre, la poudre de lait écrémé de 29 à 35 cents la livre et le fromage cheddar de 54 cents à 60 cents la livre.

La décision de permettre à la Commission canadienne du lait d'augmenter son prix de soutien de ces produits vise à augmenter les bénéfices que touchent les producteurs de ces denrées.

"Si nous voulons assurer aux consommateurs canadiens un approvisionnement suffisant de produits laitiers, il nous faut aider les producteurs à subvenir aux coûts croissants de la production", a déclaré M. Whelan.

Les normes

Notons que le marché n'absorbera que cette partie de la hausse de prix aux producteurs. Le reste sera assumé par le gouvernement fédéral au moyen de subventions directes.

Soulignons également que le pouvoir de fixer des prix payés à l'agriculteur relève des provinces. Mais le prix fixé par Ottawa signifie que les provinces ne pourront pas descendre en deça des normes fédérales.

Le porte-parole du Parti conservateur de ce domaine, M. Harold Danford (Kent-Essex), a déploré le fait que le gouvernement, en ne prenant que cette décision, refuse de régler le problème chaotique qui prévaut dans l'industrie laitière.

Il a souligné, en guise d'exemple, le fait que le gouvernement propose des sommes "fabuleuses" aux producteurs pour exporter du bétail pendant que le Canada importe des vaches.

Le représentant du NPD, M. Alf Gleave (Saskatoon-Biggar), a opiné dans le même sens que M. Danford, soulignant que cette hausse était inadéquante et que le gouvernement manquait de compréhension pour régler les problèmes de l'industrie laitière.

Une hausse faible

Enfin, le représentant des créditistes a soutenu, pour sa part, que la hausse décrétée devrait être au moins rétroactive à novembre dernier.

Même M. Adrien Lambert (Bellechasse) estime que la hausse n'est pas énorme et ne compenserait que faiblement si l'on considère que le coût des aliments pour les animaux avait augmenté de \$70 à \$100 la tonne.

Michèle voudrait que la mort de son frère serve de leçon aux jeunes usagers de la drogue

HAMILTON (PC) — Une jeune fille de 17 ans, de Hamilton, qui venait tout juste d'assister aux funérailles de son frère aîné, a tenu à avertir tous les jeunes usagers de la drogue des dangers que comporte leur habitude.

Michèle Lamoureux a cessé de consommer diverses drogues il y a un an à la suite d'un "bad trip", mais n'a pas réussi à convaincre son frère de 21 ans, Michael, qui est mort, après avoir été victime de violents malaises au cours de ce que la police a qualifié de "drug

party". Sa dépouille a été incinérée après une brève cérémonie.

"J'étais là-dedans bien plus qu'il ne l'était, lui", dit Michèle en parlant des drogues. "Je lui ai parlé de ce qui pourrait arriver. Je passais mon temps à lui dire d'arrêter mais il n'écouit pas."

Selon la police, un certain nombre d'autres personnes qui étaient tombées de violents malaises; il semblerait au party ont aussi été victimes qu'elles avaient consommé un mauvais acide mélangé à de la strychnine.

De son côté, Michèle a su que

certaines personnes qui étaient là ont absorbé de petites capsules, mais que son frère aurait injecté la drogue directement dans ses veines, au moyen d'une seringue hypodermique.

"Ça veut dire que la drogue est allée directement dans le sang", dit-elle. "L'organisme n'a pas pu la rejeter, comme dans le cas des autres. Son estomac a probablement brûlé. Les maux de tête ont dû être épouvantables."

Michèle espère seulement que la mort de son frère servira de leçon à d'autres.

Cinq conducteurs continueront d'être privés de leur permis

par Léopold LIZOTTE

Cinq conducteurs d'autos montréalais, dont le permis de conduire avait été suspendu par le directeur du Bureau des véhicules-moteurs du Québec, à la suite de condamnations pour des délits divers, en cour municipale de Montréal, ont échoué, hier après-midi, dans leur tentative de faire invalider cette décision administrative.

Trois des cinq individus avaient été condamnés pour délits de fuite, un pour avoir

conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, et le dernier pour ce même délit et avoir refusé de se soumettre au test de l'alcoolmètre.

Tous avaient été condamnés à des amendes, par le tribunal, mais leur permis de conduire n'avait aucunement été annulé pour quelque période que ce soit.

Mais, par la suite, ils avaient reçu une lettre de M. Ghislain K. Laflamme, le directeur du B.V.A., à Québec, les avisant que tous leurs

permis étaient effectivement suspendus pour trois mois. Devant la cour, en réclamant une injonction qui aurait eu pour effet de rendre cette décision invalide, ils soutinrent que ce fonctionnaire ne pouvait prendre une telle décision que si le magistrat en avait décidé ainsi en rendant son jugement.

Le juge R.B. Lamb, de la cour Supérieure, a cependant rétorqué, dans sa propre décision, que rien, dans le texte de l'article 22 de la Loi sur l'indemnisation en cas d'acci-

dents d'automobile n'appuie cette prétention. Et ce texte dit que quand le directeur du Bureau a reçu avis qu'un accusé a reconnu sa culpabilité ou a été déclaré coupable de l'un des cinq délits mentionnés dans cet article, il doit suspendre automatiquement le permis des conducteurs délictueux.

"Le vice de leur argumentation, de souligner le juge Lamb, c'est de confondre la décision de culpabilité avec la sentence qui en résulte."

Des poussins embaumés offerts en vente présenteraient un danger

Frontenac Versatile, Enrg., une petite entreprise de taxidermie de Montréal, intentera une action en dommages contre le Service des affaires sociales de Montréal, qui lui a interdit pendant huit jours la vente de ses produits, des poussins embaumés selon un procédé spécial.

Selon les analyses de deux laboratoires, les produits utilisés pour embaumer les poussins sont toxiques et peuvent constituer un danger pour les enfants.

Le Service des affaires sociales qui était intervenu pour stopper la distribution des poussins dans les magasins a levé son interdiction au bout de huit jours, n'ayant pas, selon un porte-parole du service, juridiction dans ce domaine.

Le porte-parole a précisé par ailleurs que le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations a été informé et a prélevé des échantillons pour procéder à de nouvelles analyses.

Le propriétaire de l'entreprise, M. Normand Lassonde, estime pour sa part que les produits utilisés pour embaumer les poussins sont effectivement toxiques au moment où ils sont employés, mais perdent leurs propriétés nocives au bout d'environ un mois.

"Nous en avons préparé 12,000 deux mois à l'avance et nous sommes assurés que nos poussins ne représentent aucun danger", a-t-il dit.

M. Lassonde a toutefois admis qu'aucun test n'a été réalisé à l'aide d'animaux, tests qui auraient pu démontrer que même l'absorption accidentelle n'est pas dangereuse. "Nous n'avons pas fait d'expériences à ce niveau et je ne sais pas quel serait le résultat si un enfant mâchouillait un de ces poussins", a dit le propriétaire de Frontenac Versatile.

Le directeur de la division des produits dangereux, au ministère de la Consommation et des Corporations, M. Jim Black, a indiqué pour sa part, hier, que le ministère de la Santé a

été chargé de procéder à différents tests ayant particulièrement pour but de déterminer si les poussins (qui ne sont pas vidés mais déshydratés) contiennent des bactéries et des micro-organismes pouvant causer des empoisonnements.

M. Black a précisé que le résultat des analyses sera vraisemblablement connu lundi et que la Division des produits dangereux examinera à ce moment les mesures à prendre.

L'entreprise de taxidermie avait acheté les poussins déjà morts de la Coopérative fédérée de Québec. Le procédé d'embaumement consiste à soumettre les poussins à d'importantes variations de température pour les déshydrater avant de leur injecter une solution de formaldéhyde qui les conserve.

Les magasins Woolco et Dupuis Frères ont décidé de retirer de leurs comptoirs les poulets en question par suite du fait qu'ils pourraient représenter un danger entre les mains des enfants.

Le prolongement du Métro: la CUM octroie des contrats pour \$12 millions

par Daniel L'HEUREUX

L'exécutif de la Communauté urbaine de Montréal a octroyé hier des contrats totalisant plus de \$12 millions pour le prolongement du Métro.

Dans un premier temps, la CUM a accordé à la compagnie Westinghouse Canada un contrat de \$8 millions pour la fabrication, et l'installation d'escaliers mobiles dans une vingtaine de stations.

Il est à noter que cela correspond environ au tiers des escalateurs dont le Métro prolongé aura éventuellement besoin.

Westinghouse offrait la plus basse de quatre soumissions. Un contrat de \$4.4 millions a par

ailleurs été accordé à Francon pour le creusage du tronçon "Allard", partant de la rue Desmarchaux dans Verdun à la rue Lacroix, dans Montréal.

D'autre part, l'exécutif de la CUM a donné suite à une résolution du Conseil de sécurité publique en vue de l'achat de 238 véhicules pour la police, au coût de \$854,000. Pour ce montant, la police de la CUM aura à sa disposition 75 "Matador" d'American Motors et 163 voitures de marque Dodge.

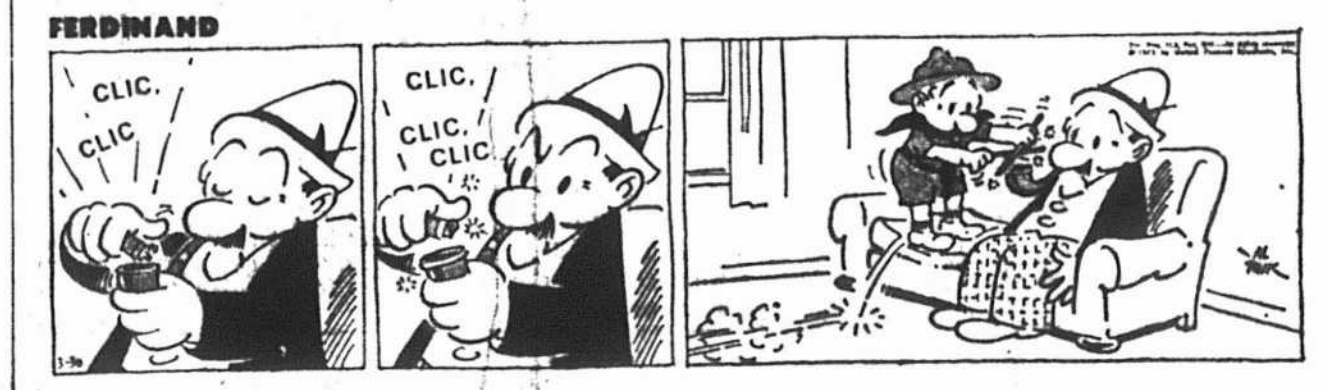
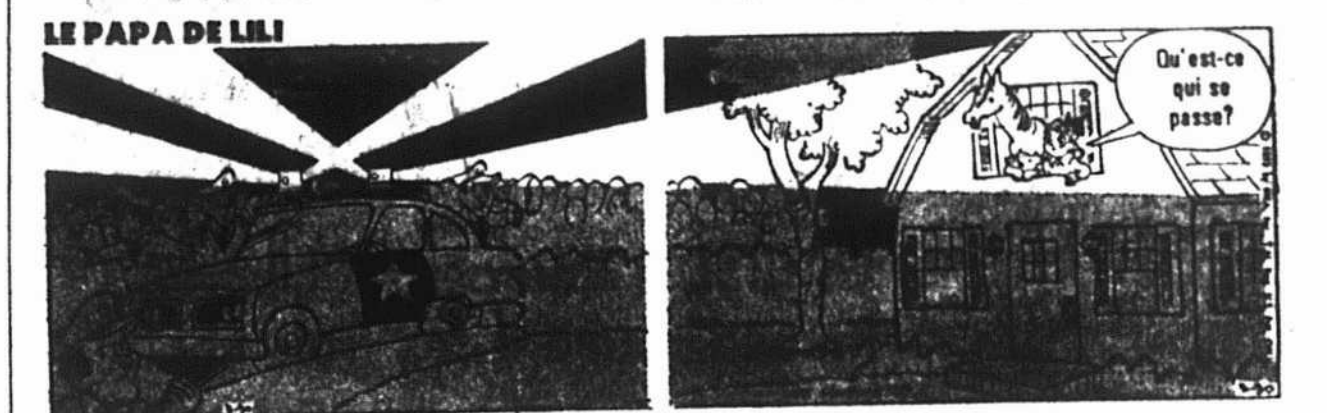
Dans la même veine, des soumissions ont été demandées pour l'achat de 25 ambulances.

Le retour du juge Jacques Coderre, dont l'absence depuis un mois avait

paralysé le Conseil de sécurité, a permis hier à la CUM d'autoriser le paiement aux banlieues des dépenses effectuées pour leur corps de police. Plusieurs villes se plaignaient des retards occasionnés par l'inactivité du Conseil de sécurité. Les factures approuvées hier totalisent \$1.6 million.

Enfin, la Communauté a fait un pas de plus en vue de faire fonctionner son Office d'expansion économique par la nomination de deux commissaires industriels, MM. André Legault et Louis Petitpas. Un coordonnateur de recherches a également été embauché.

Le directeur de l'Office, M. Jean-Guy Caron, est déjà en fonction depuis quelque temps.



Faites bouger les choses!

Tirer, transporter, remorquer, déménager les camions Tilden sont là pour faire bouger les choses. Appelez chez Tilden et louez un camion GMC ou Chevrolet. Louez nos "poids lourds" à des tarifs "poids légers". Et laissez-les se charger des problèmes qui vous pèsent.

TILDEN

La meilleure preuve qu'une entreprise de chez nous fait tout ce qu'elle peut pour vous!



5150 Avenue 1400, Rue Stanley, Montréal.

Pour réservations au Canada ou à l'étranger, composez: 747-3518

Les fours à micro-ondes sont-ils dangereux ?

par Hélène SABOURIN

Les fours à micro-ondes sont-ils dangereux comme l'a affirmé récemment la revue "Consumer Report"? Ceux qui en ont un chez eux doivent-ils cesser de l'utiliser, doivent-ils le faire vérifier ou tout simplement le jeter à la poubelle?

"Nous sommes persuadés qu'en bon état et bien employé, le four à micro-ondes, à tout le moins celui vendu sur le marché canadien, n'offre pas de danger pour la santé des usagers", dit un porte-parole du Service canadien de la protection contre les radiations, au ministère de la Santé.

Au bureau montréalais de la CSA (Canadian Standard Association — Association canadienne de normalisation), on abonde dans le même sens. "D'après les tests de sécurité effectués dans nos laboratoires sur les fours à micro-ondes nous sommes en mesure de croire qu'il n'y a pas de danger en ce qui concerne les émanations de radiations."

On sait que le sceau CSA apposé sur un grand nombre d'appareils électro-ménagers est une garantie de sécurité. "Mais ça ne saurait l'être, précise un ingénieur de l'Association, sur une période indéterminée, soit quand l'appareil prend de l'âge et qu'il peut être en mauvais état de fonctionner."

viser les normes de sécurité touchant les fours à micro-ondes. "Les normes Z-65 sont présentement étudiées par une équipe d'experts et nous croyons que des exigences plus sévères seront émises d'ici peu."

Nouvelle réglementation

Au ministère de la Santé nationale également, malgré l'assurance qu'on affiche au sujet du four à micro-ondes, et malgré qu'on dise n'avoir pas reçu de plaintes, il demeure qu'on est à préparer des normes spécifiques à ce sujet. En date du 23 mars dernier, on a invité les fabricants importateurs et distributeurs à exprimer leur opinion sur un projet de règlements concernant le four à micro-ondes. "Après étude des différents commentaires reçus, on proposera de prendre les mesures requises pour faire adopter un règlement d'application de la Loi sur les dispositifs émettant des radiations, particulièrement sur les fours à micro-ondes."

Dans ce projet de règlement, on propose entre autres de perfectionner les dispositifs de sécurité, d'améliorer l'étiquetage, d'apposer un symbole de mise en garde qui soit permanent.

L'industrie

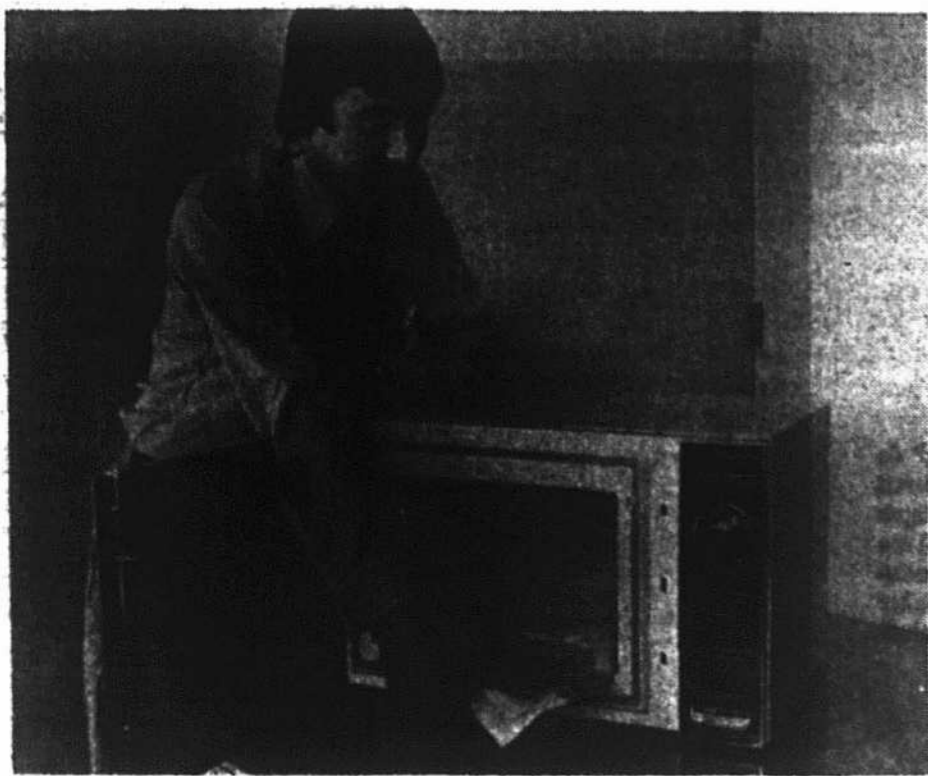
Les fabricants et distributeurs ont, pour leur part, fait connaître leur position face aux avancées de la revue "Consumer Report". Des chercheurs attachés à l'industrie ont déjà amené "leurs" preuves devant un Comité sénatorial américain démontrant que leurs appareils étaient de toute sécurité.

Des représentants de la compagnie Moffat (distributeur des fours américains Litton), nous ont affirmé que les fours à micro-ondes produits chez eux étaient sans danger. "Ils répondent aux normes de sécurité établies par le gouvernement américain."

Ils ne croient pas que ces normes de sécurité soient inadéquates, comme l'a prétendu la revue américaine. M. Robert Harris, gérant de la division des fours à mi-



Le ministère de la Santé du Canada propose aux fabricants d'apposer un symbole de mise en garde sur les fours à micro-ondes.



Le bacon cuit en moins de 3 minutes... et dans une assiette en carton, dans un four à micro-ondes. "Ça n'est pas extraordinaire cela ?" dit le représentant de la compagnie Litton-Moffat. Qui rassure, d'autre part, les consommateurs quant à la sécurité de ces fours. "Ils sont sans danger; des tests prouvent qu'ils n'émettent pas de radiations à l'extérieur du four."

Les étudiants de l'UQAM évacués par la police

par Ingrid SAUMART

L'unité mobile de la police de la Communauté urbaine de Montréal a dû intervenir hier après-midi pour déloger une centaine d'étudiants qui s'étaient rendus dans les bureaux de l'administration de l'Université du Québec à Montréal, rue Ste-Catherine, coin Bleury.

Cette occupation des locaux administratifs avait été votée en assemblée générale plus tôt au cours de la matinée. On avait proposé que l'assemblée générale se déplace jusqu'au septième étage du pavillon Louis Jolliet afin de permettre aux étudiants de présenter une série de questions à leurs administrateurs. On avait également voté que l'assemblée devrait attendre sur place la réponse du recteur avant de convoquer une autre assemblée qui étudierait les dites réponses.

Il n'y eut pas de réponse, si l'on excepte le fait que la direction de l'Université a demandé l'aide de l'unité mobile qui a rapidement vidé les lieux. Les étudiants se sont ensuite regroupés, rue Ste-Catherine au coin de Bleury et ont tenté de poursuivre leur "rencontre" à la cafétéria du pavillon Ste-Marie. Peine perdue!

Ils sont repartis bredouille, le feu n'y étant pas. Pendant ce temps, les étudiants eux, avaient réussi à se regrouper et à pénétrer dans un autre pavillon, rue St-Alexandre et là, ils ont occupé la bibliothèque contre la volonté et avec les maugréments des étudiants qui étaient déjà sur les lieux, "pour travailler". Pendant cette occupation, les rumeurs les plus folles circulaient. On parlait de l'évacuation en sourdine des secrétaires, de l'arrivée d'un porteur d'injonction et quoi encore!

On a malgré tout tenté de faire voter une proposition qui enverrait par lettre recommandée au recteur Léo Dorais (qui est devenu tout récemment "Léo la moto" pour ses étudiants) dans laquelle on lui ferait part des questions auxquelles on voudrait avoir des réponses.

Ces questions, votées plus tôt en assemblée générale concernent presque toutes les conditions matérielles des inscriptions et les mesures punitives prises par l'administration de l'UQAM.

— L'inscription à la session d'automne '73 aura-t-elle lieu au mois d'août?

— Acceptera-t-on d'inscrire les étudiants qui ne voudront payer que \$7.50?

— Est-il vrai que pour en-

trer en maîtrise un étudiant devra avoir son soldo à zéro? — Est-il définitif que l'administration va retenir les salaires des professeurs pour la journée d'étude du 26-2-73, tenue pour protester contre l'injonction?

Mesures punitives

On se demande également pourquoi l'administration a retiré les fonds et le local à "Un Journal", pourquoi on a refusé au COPE un local et l'argent qui avait déjà été accordé aux étudiants. On se demande également s'il est vrai qu'une employée du registraire a été congédiée pour avoir participé au COPE.

Et finalement, on voudrait savoir s'il est vrai que les chargés de cours n'ont pas été payés depuis le début de la présente session et si oui, pourquoi?

Autant de questions qui en fin d'après-midi hier, restaient sans réponse, mais comme le disait un étudiant: "Oser parler encore de participation à l'UQAM, c'est impensable. Le seul moyen de fonctionner, c'est la lutte. Il faut bannir la participation de notre liste de préoccupations." Cependant, si l'on en juge par le petit nombre de manifestants d'hier, la lutte à l'UQAM, ça n'est pas pour cette année.

Attention, danger !

Selon la revue américaine "Consumer Report", les fours à micro-ondes actuellement sur le marché sont dangereux parce qu'ils émettent des radiations.

Les modèles testés par les spécialistes à l'emploi de la revue dégagent tous un taux de radiation considérablement élevé et il semble que ce taux s'élève à mesure que les fours prennent de l'âge.

Les ondes radioactives pourraient être la cause directe chez nombre de gens de l'apparition de catarac-

tes. Il semble également que ces ondes puissent être dangereuses pour les personnes souffrant de maladies cardiaques.

D'après la revue, les normes édictées par le ministère américain de la Santé sont complètement inadéquates.

Consumer Report explique que dans les fours à micro-ondes, les aliments cuisent au moyen d'ondes radioactives; la cuisson se produisant normalement et rapidement même si les ondes ne dégagent aucune chaleur.

cro-ondes à la compagnie Moffat, avance, par ailleurs, que le défenseur américain des consommateurs, Ralph Nader, aurait démenti les dires de "Consumer Report". Mais il avoue ne pas savoir dans quels termes et à quelle occasion Nader l'aurait fait.

Quant à savoir s'il y a lieu de faire vérifier le four à micro-ondes tous les 2 ou 3 ans, M. Harris ne croit pas que cela soit absolument nécessaire: "Nos fours sont construits pour fonctionner sans difficulté pendant des années et des années. Nous conseillons bien sûr aux usagers de faire une vérification s'ils croient que leur appareil est en mauvais état (ou si cela peut apaiser leurs doutes)."

"Des réparateurs expérimentés de notre compagnie sont disponibles dans les centres importants pour effectuer ces vérifications. Ils peuvent également desservir des régions plus reculées."

Le représentant de la compagnie Litton-Moffat souligne, par ailleurs, que le four à micro-ondes, tout comme un autre appareil ménager, ne doit pas être manipulé n'importe comment, non plus que l'entretien doit être négligé. "Pour obtenir de bons résultats, il faut utiliser adéquatement le four à micro-ondes... Ce n'est pas bien malin cependant!"

Les représentants de Litton-Moffat étaient de passage à LA PRESSE non pas tant pour faire connaître leur opinion concernant la sécurité du four à micro-ondes (de cela ils sont certains), mais pour présenter leur dernière: un four toujours plus beau et plus perfectionné.

Tentative infructueuse

Cette tentative s'est avérée infructueuse puisque la direction avait pris soin de faire verrouiller toutes les portes donnant accès au pavillon Ste-Marie. Puis, on ne sait trop comment, le système d'alarme a été déclenché et a amené sur les lieux les pompiers de Montréal, armés de pics et de pioches, mais

Evénements prochains
EXPOSITION ouverte sur l'éducation Montessori présentée par l'Association Montessori de Montréal, 11 rue de l'Église Ste-Marie, 1152 Ste-Marie, samedi le 31 mars à 1 heure. Une classe ouverte avec les enfants espérés. Informations, rendez-vous: 272 7848

VENTE FAILLITE
ENTREPÔT
509 EST, BÉLANGER
277-9122

L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
Du "Presque neuf" en vente à l'église anglicane Grace Fortune et rue Wellington
Pointe St-Charles de 11 h à 18 h le samedi 31 mars
Prix de présence à toutes les heures, rafraîchissements pour venir en aide aux enfants désavantagés de Montréal.

AGITE

Maintenant!

BONJOUR PRINTEMPS

GAGNEZ

"Une semaine de Pacha" pour 2

AUX BERMUDES ou

\$1000. COMPTANT

Chaque semaine, un nouveau gagnant. Avec chaque achat, une nouvelle chance de gagner. Renseignez-vous auprès de nos vendeurs Ogilvy.

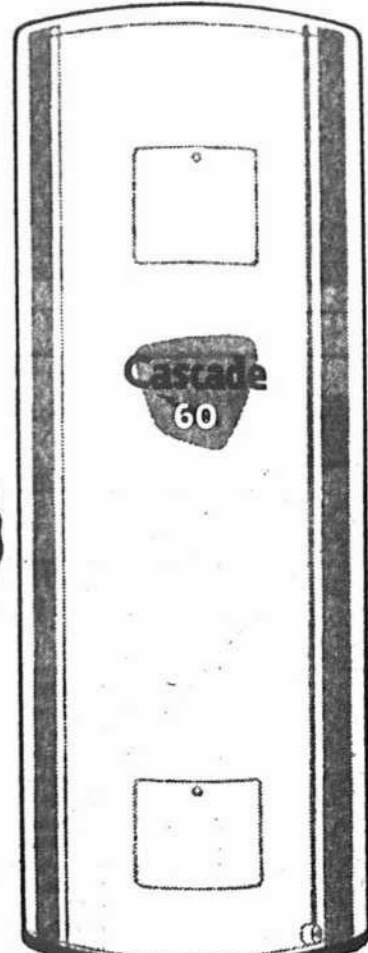
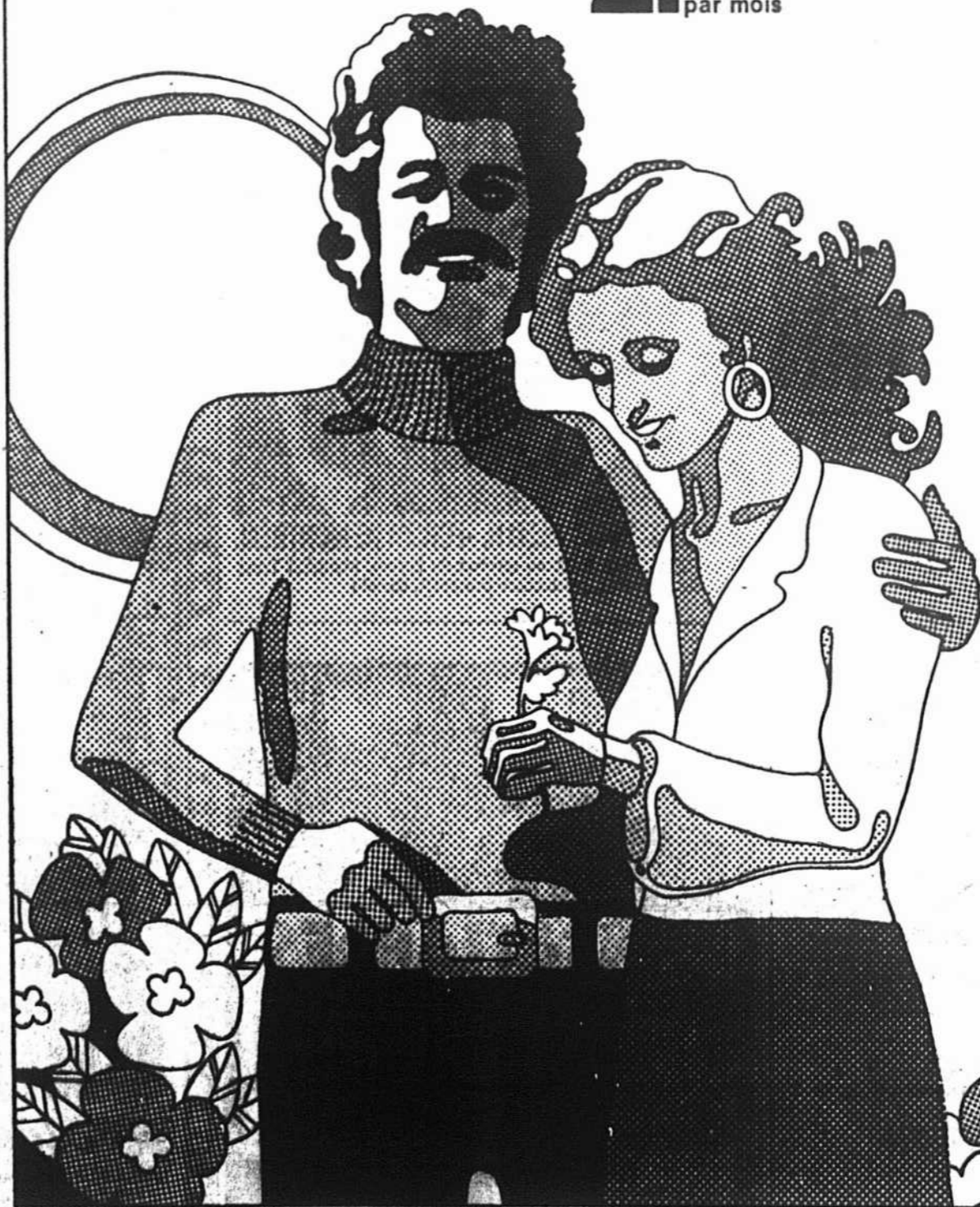
OGILVY

On vit d'amour et d'eau chaude

Chaque instant passé ensemble nous fait apprécier davantage certains bienfaits de la vie. Par exemple... le Cascade 60.

Voyez votre fournisseur habituel.

Cascade 60
\$225
par mois



Cascade, le seul chauffe-eau électrique porteur d'une garantie de dix ans.

LE MONDE

Menace de coup d'Etat de Grivas à Chypre

NICOSIE (AFP) — La police chypriote a été mise en état d'alerte jeudi à la suite des rumeurs selon lesquelles le général Grivas préparerait un coup d'Etat pour le premier avril, 18ème anniversaire de l'EOKA.

Les gardes du palais présidentiel, de l'archevêque, du centre des télécommunications et de la station de radiodiffusion et de télévision ont été renforcés.

La presse chypriote se demande de nouveau si la garde nationale "armée chypriote" interviendra en cas d'un coup d'Etat. La garde nationale se trouve sous le contrôle d'officiers grecs.

Bien qu'ils ne prennent pas au sérieux les rumeurs de coup d'Etat, les observateurs politiques à Nicosie estiment que le général Grivas cherchera à accomplir, le premier avril, une opération spectaculaire dans la capitale.

Mise en garde du chancelier Willy Brandt

BONN (AFP) — Le chancelier ouest-allemand Willy Brandt a lancé hier une mise en garde contre une éventuelle détérioration des relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

Dans le toast qu'il a prononcé à l'occasion du déjeuner offert en l'honneur de M. François-Xavier Ortoli, président de la commission de la Communauté européenne, M. Brandt a déclaré: "Nous devons faire tout le nécessaire pour que les réglementations inévitables dans le domaine des relations monétaires et commerciales mondiales n'entraînent pas une détérioration des relations, en particulier à l'égard des Etats-Unis, mais parquent au contraire le début d'une nouvelle phase de coopération productive".

Le chancelier ouest-allemand a souligné qu'il fallait également parvenir à une coopération fructueuse avec les pays de l'Est. "La Communauté européenne qui est placée sous le signe de la paix, de la coopération et du progrès, a-t-il dit, pourra prouver dans ce domaine sa volonté d'entente". "Les pays du pacte de Varsovie, a-t-il ajouté, se sont décidés eux aussi à considérer la Communauté européenne comme une réalité, ce qui constitue un progrès remarquable. Il démontre que notre Europe agit comme facteur de paix".

Enquête dans les milieux cubains de New York

NEW YORK (AFP) — La police de New York a lancé hier une enquête dans les milieux anticomunistes de la métropole à la suite de l'explosion qui a secoué mercredi soir les locaux de l'Institut d'études cubaines à Manhattan et d'une tentative d'assassinat contre un réfugié cubain.

L'explosion, provoquée par un engin de fabrication artisanale, avait causé d'importants dégâts aux locaux de l'Institut qui abritent au troisième étage un organisme favorable au gouvernement de Fidel Castro. Elle n'avait fait aucune victime. Les enquêteurs soulignent que le centre devait projeter aujourd'hui le film cubain "Fidel". Or, il y a deux ans, une bombe avait éclaté dans un cinéma de New York qui avait ce même film à son programme.

Peu avant l'explosion, M. Cefirino Perez, 49 ans, avait été blessé très gravement par des balles dans la banlieue de New York alors qu'il était sur le seuil de son domicile. Réfugié cubain, Perez tient un bureau spécialisé dans l'envoi de colis entre les Etats-Unis et Cuba. Son bureau avait été détruit par une bombe au mois de décembre dernier.

Grèves et lockout ralentissent les usines Renault

PARIS. (Reuter, AFP) — Les arrêts de travail se sont propagés aujourd'hui à diverses usines de la Régie Renault en France. Cette entreprise d'Etat a mis à pied 7.000 ouvriers parisiens à cause de la grève de 400 ouvriers spécialisés de l'atelier des presses.

Les syndicats français ont aussitôt transformé ce différend en une épreuve de force contre le gouvernement gaulliste, réélu avec une majorité réduite le 11 mars.

Les autorités de Renault, le plus grand producteur d'automobiles de France, estiment la perte de production due au lockout à l'usine de Boulogne-Billancourt à environ 1.000 voitures par jour. Les ouvriers de trois autres usines dans le nord du pays ont déclenché des grèves de sympathie, mais les usines de province continuent de produire.

Les prisonniers américains accusent les Nord-Vietnamiens de les avoir torturés

d'après UPI, PA, AFP

Les prisonniers de guerre américains ont été autorisés pour la première fois, hier, à divulguer les dures conditions de leur détention au Nord-Vietnam. Les anciens prisonniers ont affirmé qu'ils ont été battus, affamés, mis en geôle solitaire, et torturés psychologiquement et physiquement.

Plusieurs ont avoué qu'ils ont dû plier devant leurs geôliers qui voulaient leur faire signer des déclarations. "Personne n'a signé de plein gré ces déclarations", a souligné le major Floyd J. Thomson, de Newton, N.-J., qui a subi la plus longue captivité aux mains des Nord-Vietnamiens.

"La plupart d'entre nous, dit-il, avons signé, face à la mort. Il fallait soit signer, soit mourir et je n'avais pas l'intention de mourir tout simplement pour une affaire de propagande".

Jusqu'à hier, les prisonniers libérés s'étaient bornés à des descriptions générales de leur vie dans les camps

nord-vietnamiens et les observateurs avaient tous été frappés par la bonne condition physique de la plupart des militaires qui, du moins en ce qui concerne certains d'entre eux, sont demeurés six ou sept ans aux mains de leurs adversaires.

Officiellement, cette discrétion était motivée par la crainte que des révélations intempestives pourraient mettre en danger la vie de ceux qui attendaient encore leur libération.

Les récits faits hier au cours de plusieurs conférences de presse par des prisonniers rapatriés mettent en contraste l'accent sur les mauvais traitements subis. C'est ainsi que l'un d'eux, le capitaine de vaisseau James Mulligan, capturé le 20 mars 1968, n'a pas hésité à affirmer que 95 pour cent des prisonniers avaient été torturés par leurs geôliers et que 80 pour cent avaient finalement accepté de faire des déclarations contre la guerre sous une forme ou une autre. Mulligan, qui se trouve actuellement à l'hôpital de

la marine, à Portsmouth (Virginie), n'a guère donné de détails sur les "tortures" en question se bornant à dire que les Nord-Vietnamiens avaient utilisé "la force physique, les passages à tabac et des drogues" contre leurs captifs.

Il a également déclaré que certains prisonniers étaient enfermés dans des cellules minuscules et complètement isolés pendant des mois et même des années. Lui-même a vécu ainsi pendant 42 mois. D'autres étaient privés de nourriture, d'eau et de médicaments, d'autres enchaînés pendant de longues périodes. "Ils m'ont brisé. Je pense que tous ici ont été brisés. Nous avons terriblement souffert et ça recommençait toujours", a ajouté le capitaine de vaisseau, concluant: "Je pense que l'on peut dire que le traitement était très mauvais et inhumain".

Le colonel Robinson Risner, de l'armée de l'Air déclarait au même moment à la base aérienne d'Andrews, près de Washington, qu'à son avis

"certains prisonniers ont été tués par les Nord-Vietnamiens". Capturé le 16 septembre 1965, il a admis avoir enregistré plusieurs déclarations "pacifistes" sur bande magnétique après avoir été torturé. Mais il n'a donné aucune précision sur les sévices dont il avait été l'objet. A la même conférence de presse, le commandant John Dramest, abattu en avril 1967, a également affirmé avoir été torturé après deux tentatives d'évasion manquées. Un de ses compagnons d'évasion, le commandant Edwin Atterberry, serait même mort à la suite des mauvais traitements infligés par les Nord-Vietnamiens, a-t-il dit.

Le lieutenant de vaisseau William Tschudy, capturé en juillet 1966, et qui parlait à la conférence de presse de Portsmouth, a donné plus de détails sur la façon dont les Nord-Vietnamiens ont essayé de lui tirer des renseignements sur un "avion dont il ne connaissait rien". Il a raconté que ses gardiens lui avaient lié les mains

si fort qu'elles "avaient gonflé et sont devenues noires". Il n'a pu se servir de ses mains pendant longtemps et ses camarades ont été obligés de le raser pendant un an.

Le capitaine de frégate Richard Stratton, fait prisonnier en janvier 1967, et qui avait fait des déclarations pacifistes à une conférence de presse organisée à Hanoi, a été plus loquace. Parlant à l'hôpital naval d'Oak Knoll, à Oakland, en Californie, il n'a pas hésité à proposer au département d'Etat d'engager officiellement des poursuites contre certains membres du gouvernement et des militaires nord-vietnamiens qu'il accuse de crimes de guerre. "J'ai été torturé, battu, placé en isolement pendant un total de 18 mois. J'ai été harcelé et humilié. J'ai été montré en public et tout cela contrairement aux lois internationales".



Avec la liberté, les langues se délient...

Deux prisonniers de guerre américains, le sergent Don MacPhail et le major Floyd Thompson, racontent au cours d'une conférence de presse à l'hôpital général de Valley Forge en Pennsylvanie les tortures auxquelles ils ont été soumis au cours de leur captivité. Le major Thompson, le prisonnier de guerre le plus longtemps en détention, affirme qu'il fut contraint de signer une déclaration selon laquelle aucun mauvais traitement ne lui avait été infligé.

Des "anciens" du Vietnam et même un Canadien travailleraient pour l'IRA

BELFAST (UPI, AFP, Reuter) — Si l'on en croit le Daily Express, l'alle proviseur de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) aurait entrepris de recruter des anciens combattants américains de la guerre du Vietnam. La nouvelle avait été publiée, il y a quelques semaines, et démentie par un porte-parole de l'IRA. Cette fois, un porte-parole de l'IRA a refusé de la confirmer ou de l'infirmer.

Le Daily Express donne, comme source de ses informations, les services de renseignements britanniques. Le recrutement d'anciens combattants de la guerre du Vietnam serait soutenu par des groupes sympathisants de l'IRA, à New York. Un de ces Américains au service de l'IRA a été identifié, apprend-on de source militaire, mais son identité n'a pas été révélée.

L'alle proviseur de l'Armée républicaine irlandaise emploierait également un Canadien comme spécialiste des explosifs. Il s'agirait d'un ancien membre des Jeunesses communistes de Québec.

Sur le plan politique, en Irlande du Nord, les extrémistes de droite de la

communauté protestante ont formé, aujourd'hui, un nouveau parti qui présentera des candidats aux prochaines élections pour une assemblée provinciale. Il s'agit du "Conseil loyaliste de l'Ulster", opposé aux projets du gouvernement britannique concernant la

Elections en juin

LONDRES (Reuter) — Il est désormais presque certain que des élections législatives auront lieu en Irlande du Nord au mois de juin.

Le ministre des Affaires d'Irlande du Nord, M. William Whitelaw, a déclaré jeudi au cours de la deuxième journée du débat sur l'Ulster à la Chambre des Communes, qu'il présentera en juin le projet de loi sanctionnant la tenue de ces élections.

Les élections désigneraient une assemblée nationale fondée dans sa composition sur la représentation proportionnelle. La minorité catholique se verra attribuer une part accrue de l'administration de la province.

Certains observateurs font remarquer que

venir de cette province du Royaume-Uni, qui regroupe les éléments radicaux protestants de l'Irlande du Nord, dont les membres du mouvement "Vanguard" dirigé par M. William Craig.

L'annonce de cette nouvelle formation politique n'a pas, selon des observateurs à Londres, été accueillie avec surprise par les autorités britanniques, puisqu'on s'attendait à ce que le livre blanc serve de ligne de clivage permettant d'isoler les extrémistes protestants et catholiques.

Cahill toujours détenu

Joe Cahill, le dirigeant de l'IRA provisoire arrêté, hier, à la suite de l'arraisonnement d'un cargo acheminant des armes en Irlande, a été maintenu, aujourd'hui, en détention provisoire pour une semaine par un tribunal spécial de Dublin.

Deux des cinq militants de l'IRA provisoire arrêtés en même temps que Cahill ont été également maintenus en détention provisoire jusqu'au 6 avril, alors que les trois autres ont été mis en liberté provisoire sous caution.

Crise ministérielle record aux Pays-Bas: 122 jours

LA HAYE (AFP) — Battant le record absolu de longueur des crises ministérielles néerlandaises, les Pays-Bas entrent aujourd'hui dans leur 122ème jour de crise. Le précédent record datait de 1956: la crise ministérielle avait alors duré 121 jours.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'opinion néerlandaise ne manifeste plus qu'un intérêt fort limité aux subtilités des jeux politiques. Un récent sondage révélait que 30% des Néerlandais interrogés affirmaient non seulement ne point suivre les lenteurs méandres de la crise ministérielle, mais ignorer totalement que celle-ci n'était pas résolue.

La difficulté consiste à former un cabinet pouvant bénéficier, au sein du Parlement, d'une majorité ou tout au moins de la neutralité des 14 partits qui se partagent 150 sièges. La "démocratie en miettes" qui caractérise

les Pays-Bas fait que depuis le 29 novembre on assiste aux figures compliquées d'un ballet politique dont les mouvements ont été réglés tour à tour par M. Marinus Ruppert, sénateur calviniste modéré, puis par M. Jacob Burger, membre du conseil d'Etat et ancien parlementaire socialiste.

Du 4 décembre 1972 au 31 janvier 1973, M. Marinus Ruppert, désigné par la reine Juliana comme Informateur, a tâté prudemment le terrain, recevant les dirigeants des partis politiques, et se heurtant à l'intransigeance des partis politiques confessionnels, en face de la coalition progressiste (parti socialiste et partis dissidents de la gauche catholique).

Au soixante-quatrième jour de la crise, M. Ruppert rédigeait un fort prudent rapport n'excluant pas la possibilité de la formation d'un gouverne-

ment progressiste "acceptable pour une majorité de la Chambre des députés".

La reine chargeait alors, le 1er février, M. Jacob Burger de former un gouvernement en élaborant un programme minimum acceptable par le Parlement.

Décrié souvent comme un "fonçeur" emportant les décisions, M. Burger tenta de dégager un gouvernement au sein duquel progressistes et confessionnels pourraient coexister. Au soixante-treizième jour de la crise, il renonce à cette formule, les progressistes ayant refusé d'accorder aux confessionnels "un traitement équitable", c'est-à-dire l'égalité dans la distribution des portefeuilles.

Le formateur tenta alors de mettre sur pied un cabinet progressiste, pouvant bénéficier du soutien des confes-

sionnels ou tout au moins d'une neutralité lui assurant un minimum de survie. Les confessionnels se refusèrent à promettre soutien, voire neutralité, à un cabinet minoritaire.

Au quatre-vingt-onzième jour, M. Burger a amorcé une manœuvre, qui dure encore, de division dans les rangs confessionnels. Elle semble cependant avoir fait long feu, et le ballet continue à dérouler ses figures.

Une nouvelle a fait sensation hier: M. Burger recevait en audience le général J. L. Antonissen, "quartier maître général" des forces terrestres. Rapidement un communiqué officiel est venu mettre les choses au point. "Cette entrevue n'a rien à faire avec les problèmes politiques", il s'agit seulement pour le formateur de se renseigner sur certains aspects des problèmes de la Défense nationale.

Nixon promet de faire respecter l'accord de paix par Hanoi

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a prononcé hier soir une allocution télévisée dans laquelle il s'est félicité de ce que les Etats-Unis aient conclu une paix honorable au Vietnam en promettant de respecter toutes les clauses de cet accord de paix et de les faire respecter par le Nord-Vietnam.

"Nous avons respecté et nous continuerons de respecter l'accord (de Paris), a-t-il dit. Nous insisterons pour que le Nord-Vietnam le respecte également. Les dirigeants de Hanoi ne devraient se faire aucune illusion sur les conséquences découlant d'un éventuel non-respect de cet accord par eux".

Le chef d'Etat américain s'est félicité de la fin de la guerre et du rapatriement de tous les soldats et prisonniers américains en constatant que "nous avons mis fin à la guerre la plus longue et la plus difficile de notre histoire d'une façon qui nous a permis de conserver la confiance de nos alliés et le respect de nos adversaires".

"Pour la première fois depuis douze ans, a poursuivi M. Nixon, il n'y a plus de forces armées américaines au Vietnam. Tous nos prisonniers de guerre sont maintenant sur le chemin du retour au pays. Les 17 millions de Sud-Vietnamiens ont le droit de se donner le gouvernement de leur choix sans ingérence étrangère. Grâce à notre programme de vietnamisation, ils ont la force nécessaire pour défendre ce droit. Nous avons empêché l'imposition par la force d'un gouvernement communiste au Sud-Vietnam".

Le président a souligné cependant que tout n'était pas encore réglé: "Il subsiste encore certains problèmes, a-t-il dit: les dispositions de l'accord qui prévoient la localisation de tous les militaires portés disparus en Indochine ou de leurs sépultures, les dispositions qui concernent le Laos et le Cambodge, ainsi que les dispositions qui interdisent toute infiltration du Nord au Sud-Vietnam, toutes dispositions qui n'ont pas été respectées".

C'est après avoir énuméré ces "problèmes", dont le plus grave paraît être — à ses yeux — celui des infiltrations de soldats nord-vietnamiens au Sud, que le président a adressé son avertissement aux dirigeants de Hanoi, menacés de "conséquences" dont M. Nixon n'a pas dit ce qu'elles pourraient être.

Le message présidentiel a été diffusé en direct, depuis son bureau ovale à la Maison-Blanche, par toutes les chaînes de la télévision et de la radio américaines. Les deux tiers environ de cette allocution d'une quinzaine de minutes étaient consacrés à la politique étrangère des Etats-Unis.

Le chef d'Etat américain a déclaré: "Au moment où nous mettons un terme à la guerre la plus longue de l'histoire américaine, prenons la ferme résolution de ne pas perdre la paix". Après avoir rappelé l'acquis des quatre années de son premier mandat, la paix négociée au Vietnam, l'ouverture d'un "nouveau rapport constructif" avec la République populaire de Chine et la conclusion d'un grand nombre

d'accords importants avec l'Union soviétique, M. Nixon a réaffirmé sa foi dans la nécessité de négocier toujours à partir d'une position de force.

Le président a repoussé ainsi l'idée d'une nouvelle réduction du budget de la Défense. "Rien ne me plairait davantage que de pouvoir le réduire encore, a-t-il dit. Mais nous ne devons jamais oublier que nous n'aurions pas accompli au cours de l'année écoulée les progrès vers une paix durable qui se sont produits si nous n'avions pas eu la puissance militaire qui imposait le respect".

Le président a repoussé également l'idée d'une réduction unilatérale des effectifs américains en Europe. Rappelant que Washington avait entamé avec Moscou de nouvelles négociations en vue de la limitation des armements nucléaires (SALT deux) et que les Etats-Unis allaient participer vers la fin de l'année en cours à des négociations pour une réduction mutuelle et équilibrée des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, M. Nixon a déclaré: "Si, avant d'entreprendre ces négociations, nous réduisions unilatéralement notre budget militaire et nos effectifs en Europe, toute chance de succès de ces négociations serait détruite".

"Une Amérique puissante, a-t-il dit, ne constitue pas une menace à la paix. Elle est, au contraire, la gardienne indispensable de la paix et de la liberté à travers le monde libre".

Gauvin accuse le Vietcong de bloquer la CICS

SAIGON (UPI) — L'ambassadeur Michel Gauvin, chef de la délégation du Canada près de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam, a accusé le GRP de bloquer les enquêtes de la CICS où le Vietcong pourrait être jugé coupable d'avoir violé le cessez-le-feu.

Cette accusation a été formulée dans une déclaration écrite qui sera transmise à la nouvelle Commission militaire bipartite.

L'ex-président de la CICS précise, dans sa déclaration, qu'une enquête sur les violents accrochages qui s'étaient produits à 6 milles de la vieille base navale américaine de Cuu, immédiatement après le 27 janvier dernier, date de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, "a toujours été systématiquement bloquée par le GRP".

Par ailleurs, souligne M. Gauvin, quand les dirigeants du GRP se sont plaints, le 4 mars, d'un autre incident à cette même base de Cuu, actuellement sous contrôle vietcong, alors qu'ils accusaient l'artillerie saigonaise d'avoir ouvert le feu, "nous avons obtenu la collaboration immédiate" du GRP.

Mais, quand la CICS a tenté d'instituer une enquête sur un incident survenu à Ann Loc, le 16 février, alors qu'un hélicoptère américain de type "Chinook" était abattu et ses cinq hommes d'équipage blessés (l'un est mort depuis), le GRP a refusé toute collaboration et l'enquête n'a pu jusqu'ici être complétée.

Commentant le texte de sa déclaration destinée aux représentants saigonais et vietcongs de la nouvelle Commission militaire, l'ambassadeur Gauvin a ajouté: "Les enquêtes de la CICS peuvent être rapidement menées si nous obtenons la collaboration des deux camps. En ce qui a trait à l'incident du 4 mars à la base de Cuu, notre enquête a commencé le 12 mars et, le 22, les rapports étaient complétés."

EATON

CE QUELQUE CHOSE DE PLUS

La mode douce, et sage du printemps a besoin de coups d'éclat pour la mettre en valeur. Ses lignes fluides, ses tissus souples, ses tons tendres appellent l'accord ou le contraste de l'accessoire. **Ce quelque chose de plus** est l'âme de la mode et de votre personnalité. Voici pour accessoiriser une tenue classiquement féminine d'aujourd'hui:

Les **bibis** "Petite tête": bonnet ajouré, turban, cloche. Le bibi représenté ici revient pour le printemps en paille tout coton de tous coloris, pour tout tour de tête.

Les **bijoux** vont sur tout et un seul ne suffit pas, il faut les multiplier, en cascade de sautoirs ou tours de cou à boucles géantes. Bracelets de toutes sortes portés tous ensemble. Mélanges de matières comme ce collier de ton ivoire et effet bois.

La **ceinture** se taille la part belle en étroit et en large. Elle est artisanale, se fait lien, ou est faite de corde.

L'important est dans le **sac** qui va de la pochette-enveloppe au cabas en passant par la sacoche.

Les **chaussures** se haussent encore pour se faire plus remarquer et combinent détails et coloris. Le bicolore de Pierre Guérain représenté en est une version raffinée.

Eaton se propose de vous en apprendre plus sur l'accessoire. Que porter avec quoi, comment accessoiriser vos tenues et vos accessoires ensemble. Parmi les compléments, les **lunettes** ne sont pas le moindre des accessoires. Les **montres** se montrent et empruntent des formes de bracelets géants. Les **foulards** en voient de toutes les formes. Les **gants** sont courts et colorés avec boucles. Les **bagues** se font anneaux multiples. Les **bas** sont aux teintes de la mode. Les **monocorps**: de tous styles, matières et couleurs. Le **maquillage** a un éclat naturel.

Vous trouverez dans les rayons du rez-de-chaussée, des deuxième et troisième étages, les accessoires représentés sur cette page et bien d'autres pour accompagner cette ravissante nouveauté que vous avez déniché dans les rayons mode Eaton et qui vous donneront **ce quelque chose de plus**.



INSPIRATION EATON

Centre-ville
Le paradis du magasinage à Montréal.
Anglo Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue
Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire.
Facilement accessibles pour la banlieue.

Magasin-entrepôt
4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies aubaines.

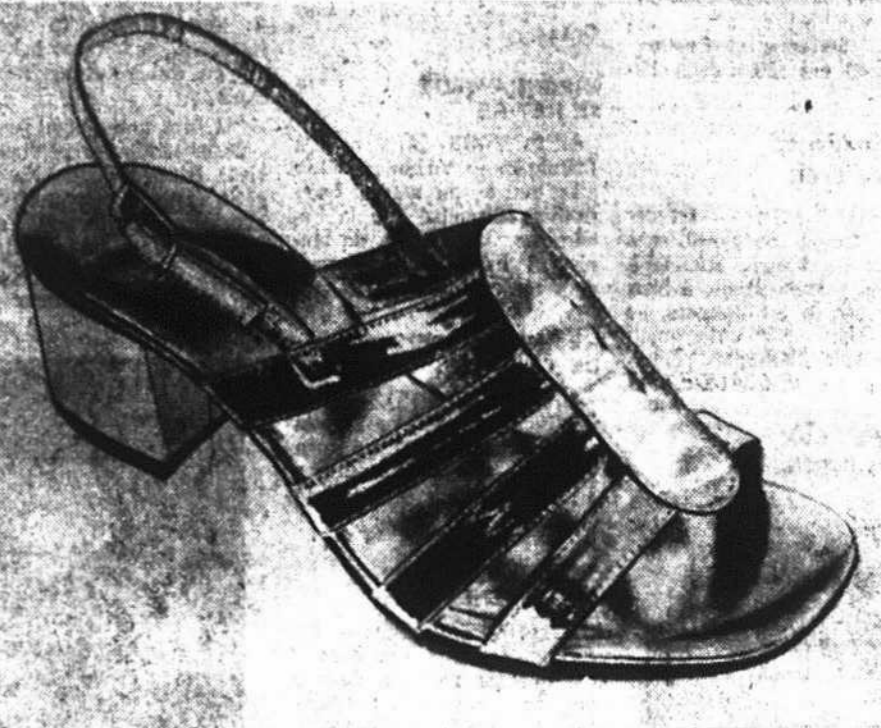
Soldes EATON
Coin des aubaines. Au centre d'achats
Maisonneuve, 2983, rue Sherbrooke est.

Heures d'ouverture EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H—
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H—
Samedi de 9H à 17H.

Le standard téléphonique ouvrira à 8H 30.—
842-8211.
Faites vos achats avec une carte comptable
de EATON, LA VRAIE CARTE.

LE JOUR de la BAIE continue Samedi

Le dernier jour pour profiter des aubaines sensationnelles de cette vente



Achat spécial! Soldes d'un fabricant! Souliers et pantoufles pour toute la famille.

Chaussures pour toute la famille

Sandales pour adolescentes, souliers sport pour dames, pantoufles pour hommes, sandales d'été et pantoufles pour enfants... tout est réduit. Profitez de l'occasion pour "chausser" toute la famille de neuf. Quantités limitées.

Prix spécial la paire

Seulement
.66

Achats au magasin seulement.
La Baie — Chaussures "Petit Budget", rayons 835, 841 et 862, Baymart niveau du métro, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard

Sandales et mules pour dames

Bonne qualité! Belle aubaine! Sandales et mules de couleur or ou argent. Le prix en est si bas que nous n'acceptons pas les commandes par téléphone. Venez donc vite au magasin même. Quantités limitées. Un seul modèle est ici représenté.

Prix spécial la paire

Seulement
1.66



Tricots mode pour dames

Tricots de polyester lavables. Une belle aubaine. Choix de 2 modèles: A) Manches courtes. Encolure arrondie. Boutons devant. B) Manches longues. Encolure en V. Laçage devant. Choix de couleurs dont rose, bleu, jaune, brun, vert et rouge. Blanc et beige dans le lot. Tailles 10 à 18. Veuillez mentionner un deuxième choix de couleur.

5.88 chac.

Téléphone à 842-6261
La Baie — Vêtements sports pour dames, rayon 132, au deuxième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon.

Gaine Formfit à petit prix

Profitez de cette aubaine du Jour de la Baie. Modèle de 15" en nylon élastique. Panneaux en brocart brodé devant et au dos. Assure un excellent soutien. Armature légère. Glissière de 11" au côté. 6 jarretelles. Blanc. Tailles 27 à 36.

Ord. 23.50 **17.88** ch.

Téléphone à 842-6261
La Baie — Sous-vêtements mode, rayon 185, au troisième, centre-ville seulement.

En faisant vos courses du Jour de la Baie, faites une pause dans l'un des restaurants

Centre-ville

- Le Buffet — libre service — au septième
- La salle à manger Regency — vins, alcools — au sixième.
- La Soupière — repas légers — au cinquième.
- Le casse-croûte — comptoir — au sous-sol.

À Dorval

- Le Buffet — libre service — au deuxième.

À Versailles

- La Chaumine... au deuxième.

À LAVAL

- La Chaumine... au deuxième.



Blouson pour garçons

Taffetas de nylon. Doublure de flanelle. Capuchon escamotable. Glissière de nylon. 2 poches. Col Marine, rouge ou jaune. Liséré de couleur contrastante devant et sur les poches. Tailles 4-5-6-6x.

2.88 ch.

Blouson pour enfants

Taffetas de nylon. Doublure en flanelle de coton. Glissière assortie. Garnitures contrastantes. Rouge, jaune ou bleu. Tailles M.G.T.G.

2.88

La Baie — Vêtements pour enfants, rayons 430 et 401, au troisième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon.

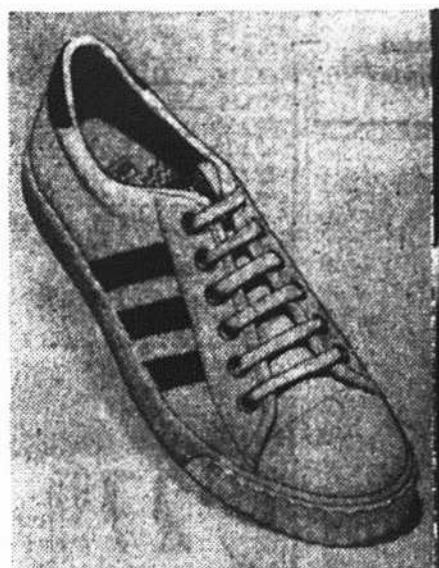


Blouson en nylon ciré

Modèle non doublé pour garçons. Fermeture à pressions. Poches à rabat garnies de pressions. Pattes d'épaules. Marine, rouge, blanc ou or. Tailles P.M.G.

Prix spécial **3.88**

La Baie — Vêtements pour garçons, rayon 437, au troisième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon.

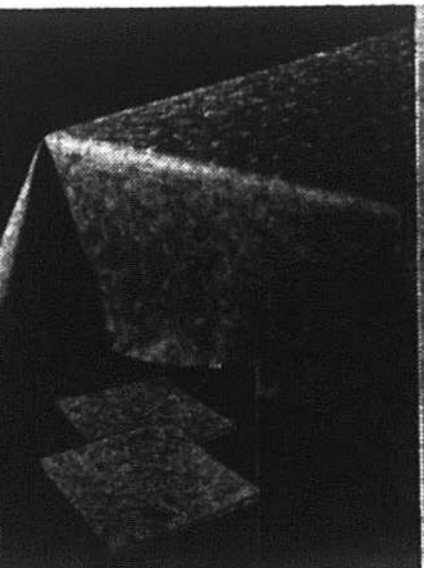


Chaussures d'entraînement Adidas pour hommes et jeunes gens

Pour pratiquer tous les sports en tout confort. Grosse tige, 6 œillets. Langue coussinée. Cossinage aux chevilles. Empiècement bleu aux talons. Semelles très résistantes. 3 bandes bleues. Embouts protecteurs. Blanc. Pointures 6 à 12.

5.58 la paire

Téléphone à 842-6261
La Baie — Souliers pour hommes, rayon 308, au rez-de-chaussée, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



Nappe en dentelle "Lace Fantasy"

Facile d'entretien parce qu'en pur coton lavable à la machine. Blanc belge, or antique, argent ou marine.

52" sur 70"

5.88 ch.

7.88 ch.

.68 ch.

Serviette assortie, 17" sur 17".
Téléphone à 842-6261
La Baie — Linge de maison, rayon 601, au quatrième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



Chopes à café en porcelaine anglaise

Variété de décors floraux.

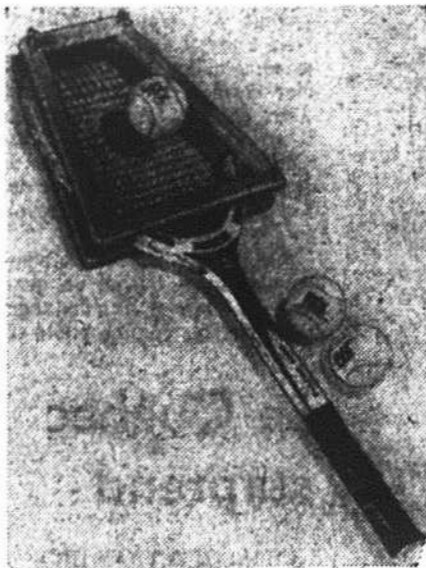
6/7.88

Tasses et soucoupes de porcelaine anglaise

Variété de décors floraux.

1.48 ch.

Téléphone à 842-6261.
La Baie. Versailles, rayon 614, au quatrième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



Aubaine! Ensemble de tennis Falcon

Composition: raquette à cordes de nylon, 3 balles, sac-rapporte à 4 vis et livret d'instructions. Parfait pour les joueurs de tennis de tout calibre. Profitez de l'occasion pour économiser sur cet ensemble de qualité.

Prix spécial **10.88**

Egalement, ensemble junior pour débutants. **8.88**

Téléphone à 842-6261
La Baie — Articles de sport, rayon 740 au quatrième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



Piscine "Slide 'N' Splash" Coleco

Préparez tout de suite la belle saison et épargnez! Parfait pour garder ses enfants chez soi tout l'été. Piscine de 66" de diamètre en épais plastique. Pliable au centre. Commandez la vôtre dès aujourd'hui.

8.88 ch.

Téléphone à 842-6261
La Baie — Jouets, rayon 762 au quatrième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



Nécessaire d'outils 107 pièces

Pour le bricoleur averti. Composition: coffre en acier à plateau amovible; nécessaire de tournevis et support mural 5 pièces; maillet en caoutchouc; marteau de 8 oz.; 2 jeux de clés de 18 pièces chacun; 9 limes; pièce de 10"; clé à molette de 8"; pince réglable de 8"; cis à métaux et jeu de 20 lames; bac verseur pour canettes d'huile; brosses raccourcies en acier de 14"; 7 douilles pour carré de 1/4", 3/8", 1/2", 5/8", 3/4", 1"; douille à bague de 1/4"; poignée articulée de 7/16"; rallonges de 3" et 6"; 13 douilles pour carré 1/4", allant jusqu'à 18 mm. Profitez de nos prix spéciaux.

29.88 l'ensemble.

Téléphone à 842-6261. La Baie — quincaillerie, rayon 781, au quatrième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

...est pas folle, Suzanne!
Elle l'a trouvé
le chemin de la Baie



Elle sait aussi profiter de toutes les aubaines du Jour de la Baie!
Ce soir jusqu'à 9h.
Demain, de 9h a.m. à 5h p.m.

8 magasins à Montréal et en banlieue
CENTRE-VILLE 844-1515
PLACE VERSAILLES 354-8470
LAVAL 688-8970
DORVAL 631-6741
ROCKLAND 739-5521
BOULEVARD 728-4571
SNOWDON 844-2811
ENTREPÔT 636-9833

40 autres magasins au Québec

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9H 30 À 6H P.M.; LES JEUDI ET VENDREDI, DE 9H 30 À 9H P.M.; LE SAMEDI, DE 9H À 5H P.M. TÉL-ACHAT: 842-6261

La bonne vieille classe moyenne

D'ANNEE en année, de budget en budget, c'est le contribuable à revenus moyens (de \$7,000 à \$20,000) qui est appelé à financer une portion toujours plus importante des dépenses publiques. En deux

nous frappe plus durement depuis deux ou trois ans qu'au cours des années soixante. La hausse des prix a pour effet de faire monter les salaires plus rapidement et, en conséquence, de faire grimper les gens plus vite dans l'échelle d'imposition.

Comme l'impôt sur le revenu des particuliers est le seul impôt progressif, c'est le seul impôt dont le rendement augmente plus que proportionnellement à l'accroissement de l'activité économique. En outre, les gens changeant de niveau d'imposition plus rapidement qu'avant (plus forte élasticité de revenus imposables), les recettes fiscales grimperont plus rapidement que précédemment.

Quand les gens consomment davantage, la taxe de vente rapporte plus. Mais c'est une augmentation proportionnelle. Ainsi, si un individu achète \$2,000 de plus en produits taxables, il ne paiera toujours que 8 p.c. sur ses achats.

Par contre, si son revenu imposable monte de \$2,000, non seulement ce \$2,000 sera taxé à un taux supérieur au taux de l'année précédente, mais également tout le revenu imposable sera imposé à un taux supérieur à celui de l'année précédente. C'est le phénomène du taux d'imposition progressif.

La masse

Par ailleurs, il est bien connu que dans nos sociétés occidentales, l'activité économique tend à élargir la classe moyenne, rendant les très pauvres et les très riches de plus en plus marginaux. La structure économique fait également que c'est au niveau non pas des plus pauvres, ni des plus hauts salariés, mais à celui des salariés moyens que les salaires augmentent proportionnellement le plus vite.

Cela étant bien connu, c'est à ce niveau que les gouvernements font porter la plus grande responsabilité fiscale. Elever les exonérations d'impôt, comme Québec l'a fait hier, n'a que très peu d'effet sur les recettes fiscales. Les cinq pour cent de contribuables qui sont, depuis hier, exemptés de tout paiement d'impôt, contribuent pour moins d'un pour cent au produit de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Le phénomène est identique au haut de l'échelle et les gouvernements ont pu, par la réforme fiscale, abaisser de 80 p.c. à 60 p.c. le taux maximum d'imposition sur la tranche supérieure de revenus parce que cela n'affectait que de façon tout à fait fractionnaire le rendement des impôts. Par contre, en ajoutant aux revenus les gains en capital, le fisc pousse de plus en plus de gens vers le sommet de l'échelle d'imposition.

En conclusion, il est bien évident que le Québec, comme les autres provinces, a raison de réclamer d'Ottawa une part plus grande du champ de l'impôt sur le revenu des particuliers s'il ne veut pas devenir une succursale fiscale du gouvernement central. Quant au gouvernement fédéral, il a raison de refuser de donner aux provinces la plus grande proportion de l'assiette fiscale sur le revenu des particuliers dans l'optique où il veut accroître son pouvoir de contrôle sur l'économie et la politique canadiennes.

C'est là que se situe le noeud de toutes les relations fédérales-provinciales.

le billet économique

DE CLAUDE BEAUCHAMP

ans, la part des revenus gouvernementaux québécois provenant des impôts sur les revenus (individus et entreprises) a augmenté de 5 p.c., passant de 35 à 40 p.c. de l'ensemble des recettes de l'Etat. Dans tout ça, c'est la classe moyenne qui est de plus en plus durement touchée. Et qui le sera encore davantage dans les années à venir.

Ce phénomène ne résulte pas de vices cachés dans la loi de l'impôt, pas plus de hausses déguisées décollant de la réforme du système fiscal l'an dernier. C'est au contraire un phénomène qui a été bien prévu par les gouvernements. Il est tellement connu des gouvernements qu'il se situe au coeur même des raisons qui mettent Ottawa et les provinces en opposition directe sur la question d'un transfert de points d'impôt du fédéral au provincial.

La classe moyenne sera appelée, pour plusieurs années à venir, à fournir une part toujours plus grande des recettes fiscales pour les raisons suivantes:

Les nouveaux revenus

Il est vrai que la réforme fiscale ne contenait pas de hausse d'impôt, en ce sens que quelqu'un qui aurait gagné en 1972 le même revenu qu'en 1971 aurait payé le même montant, et aurait moins d'impôt.

Le "hic" de l'histoire, c'est qu'à peu près tout le monde aura eu en 1972 un revenu imposable plus élevé qu'en 1971, tout en restant au même salaire. La réforme fiscale, en effet, a ajouté des éléments qui, autrefois, n'étaient pas considérés comme des revenus. Ce qui est, en soi, équitable mais qui a pour effet, évidemment, de hausser le fardeau fiscal de l'individu. Ainsi, la part payée par l'employeur pour les bénéfices marginaux relatifs à la protection contre la maladie doit être ajoutée au salaire. Ou encore, ceux qui ont une automobile fournie par l'employeur doivent en imputer une partie comme bénéfice personnel. Etc.

Important en 1972, le gain de capital prendra cependant toute sa portée dans les années qui viennent et augmentera fortement l'assiette fiscale dans laquelle pourront piger les gouvernements.

Une seconde raison pour laquelle le produit de l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté rapidement l'an dernier, et augmentera fortement également cette année (plus de 11 p.c., comparativement à une moyenne de moins de 9 p.c. au cours des cinq années antérieures), provient du fait que l'inflation

L'aéroport de Mirabel coûtera \$25 millions de plus que prévu

par Denis MASSE

Le dépassement des coûts prévus pour Mirabel est de l'ordre de 25 millions de dollars actuellement.

Il est dû surtout à l'inflation, a expliqué M. Benoît Baribeau, administrateur délégué au Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal.

Il est dû surtout aux additions qui ont été faites au plan initial. Ainsi, certaines fonctions aéroportuaires laissées tout d'abord à l'initiative des lignes aériennes ont finalement été prises en charge par le BANAIM.

La première phase des travaux d'aménagement est donc estimée actuellement à \$250 millions, ce qui comprend l'expropriation des 18,000 acres de terrain nécessaires à l'implantation de l'aéroport.

Par contre, la facture totale s'élèvera à beaucoup plus.

Car, après avoir annoncé l'emplacement définitif du nouvel aéroport dans les environs de Sainte-Scholastique, le conseil des ministres a décidé d'exproprier une superficie supplémentaire

de 71,000 acres et ce découpage additionnel allait coûter \$107 millions.

Tel qu'il se présente actuellement, l'aéroport de Mirabel coûtera \$357 millions.

Peu de cas en suspens

Au 1er mars dernier, on avait fermé 2,385 dossiers sur un total de 3,114 cas d'expropriation. On s'était aussi entendu sur le montant du règlement dans 213 autres cas.

Il restait donc 516 cas en suspens dont 438 ont reçu des avances variant entre 1 p.c. et 80 p.c. de l'évaluation de leur indemnité. Les 78 autres cas sont surtout des cas de lots vacants, de propriétaires inconnus, ou de propriétés institutionnelles.

Le travail de planification de la première phase est pratiquement terminé et les divers résultats, dont l'oeuvre est coordonnée par les Consultants en aéroport international de Montréal, ont tous dépassé le stade du concept préliminaire.

La plupart des installations sortiront

est terminée dans quelques cas, et fort avancée dans la majorité des autres cas.

La plupart des installations sortiront de terre au cours de l'année. On a déjà accordé des contrats pour des travaux et des fournitures représentant une valeur de \$51 millions. Et, au cours des prochains douze mois, on devrait faire environ 40 appels d'offres pour des travaux d'une valeur de \$100 millions.

Grandes flexibilités

L'une des caractéristiques du futur aéroport de Mirabel est sa grande flexibilité qui permettra d'en vérifier constamment les besoins nouveaux et d'y apporter les améliorations nécessaires.

Si le trafic du fret augmente plus rapidement que prévu, rien ne s'oppose physiquement aux besoins d'agrandissement.

Le stade final du programme de développement sera atteint lorsque les pistes fonctionneront à plein rendement; selon les prévisions actuelles,

ce pourrait être entre l'an 2005 et 2025.

La capacité théorique de cette configuration à six pistes, compte tenu de la technique actuelle, s'élève à 157 mouvements d'avions aux heures de pointe, soit 630,000 mouvements annuels. Or, on ne prévoit que 23 mouvements aux heures de pointe en 1979, ce qui équivaut à environ 43,000 mouvements annuels.

Le complexe de la zone de fret est adjacent à la première piste, les installations initiales étant érigées à proximité de la zone des services.

Le plan de ce complexe prévoit l'aménagement d'une route d'accès prioritaire disposée en cul-de-sac, entre deux blocs de bâtiments, pour le transport routier du fret aérien. De chaque côté de la route, un espace est réservé aux quais de chargement. Du côté piste, environ 500 pieds d'aire de trafic seront aménagés. L'aménagement de cette zone de fret tient compte des besoins des compagnies aériennes et de compagnies transitaires, des agents de douanes et des services d'inspection.

Poursuite de Jones: les Bourses et la CVMQ suivent la situation de près

par Laurier CLOUTIER

Les Bourses montréalaises et la Commission des valeurs mobilières du Québec "suivent la situation" des compagnies mentionnées dans une poursuite de plus de \$8 millions intentée contre un financier montréalais, M. Irving Kott, par M. Iain C. Jones, ex-président de Iain Jones International Ltd.

C'est ce qu'ont déclaré à LA PRESSE hier MM. Michel Bélanger, président des Bourses de Montréal et Canadienne, et Robert Demers, président de la CVMQ.

Le président des Bourses n'envisage pas de suspendre les transactions sur les titres de quelques-unes des six compagnies qui appartiendraient à M. Kott même si certaines d'entre elles ont connu des fluctuations parfois importantes mercredi et hier.

"Nous suivons la situation, a déclaré M. Bélanger. La Bourse ne suspend pas les transactions sur une compagnie lorsqu'il continue d'exister des acheteurs et des vendeurs des actions."

De son côté, M. Demers a déclaré que "la division de la surveillance de la CVMQ doit examiner toute allégation faite publiquement, ce qui se fait présentement dans le cas de la poursuite de M. Jones".

La CVMQ envisage-t-elle des mesures plus sévères? Impossible de le savoir. La commission d'ailleurs n'annonce jamais publiquement qu'elle émet une ordonnance d'enquête à l'égard d'une compagnie.

On entend régulièrement sur la rue St-Jacques des commentaires variés sur des maisons de courtage, comme L. J. Forget & Co. mentionnée dans la poursuite de M. Jones, qui se spécialisent dans les transactions de valeurs spéculatives. Qu'en pense la CVMQ?

"Il y a de la place sur le marché pour les valeurs spéculatives et les jeunes entreprises mais elle exigent

une surveillance constante parce que le rapport prix-bénéfices escomptés de ces actions est fort élevé, a déclaré M. Demers. C'est pour cette raison que la CVMQ a créé une division de la surveillance, que songent à établir également les Bourses de Montréal et Canadienne."

Actions fort transigées

Les transactions sur les titres des six compagnies, qui, selon la poursuite de M. Jones, appartiendraient à M. Kott, ont totalisé plus de 600,000

des 1.63 million d'actions transigées hier aux Bourses de Montréal et Canadienne.

En outre, parmi les actions les plus actives de la séance boursière, on retrouve cinq des six compagnies mentionnées: Cinévision: 107,000 actions; S & L Diversified: 91,800; Berncam: 71,550; Belgium Standard: 26,970 et Fallinger, 306,100 actions. Plus de 6,000 actions de Bio-Vita Inc. ont par ailleurs été échangées.

Les actions impliquées ont connu des fluctuations diverses: Cinévision

(location d'équipements cinématographiques) a gagné 1-8 à \$10-1-8 après avoir perdu 2-1-4 la veille; S & L (fournitures de bureaux et de photocopie) a monté de 1-8 à \$8-1-8 après une baisse de 3-8 la veille; Berncam (véhicules) a gagné 1-4 à \$6-1-4 après une perte de 2-1-4; Belgium (produits mécaniques) a perdu 3-4 à \$10-1-8 après une perte de 1-5-8; Fallinger Mining (Colombie-Britannique) a monté de \$0-10 à \$2-70 après une perte de \$1-50 et Bio-Vita a perdu \$1-50 à \$2-25 après une perte de \$0-25.

Options sur Concorde annulées

WASHINGTON (AFP) — Les trois compagnies américaines ayant encore des options sur l'avion supersonique Concorde ont reçu récemment des constructeurs de l'appareil un avis d'annulation de ces commandes, apprend-on dans les milieux aéronautiques.

Dans ces lettres, les constructeurs notifient Eastern Airlines (6 options), Braniff et Continental Airlines (trois options chacune) que ces options sont annulées et que l'argent déposé en caution sera remboursé dans les prochaines semaines.

La politique du consortium British Aircraft Corporation - Aerospaziale, après le refus des deux grandes compagnies américaines Panam et TWA de renouveler leurs options, est de ne plus accepter que des commandes fermes, estimant-t-on dans ces mêmes milieux, afin d'atténuer à l'avenir l'impact commercial défavorable d'options non confirmées.

Deux des trois compagnies dont les options viennent d'être annulées, Braniff et Continental, continuent d'être intéressées par l'appareil, ont fait sa-

voir des porte-parole de ces compagnies. Eastern s'est abstenu de tout commentaire sinon pour confirmer l'annulation des options.

Continental Airlines a déclaré que la compagnie restait intéressée par l'avion de transport supersonique franco-britannique Concorde en dépit de l'annulation de ses trois options sur l'appareil.

Cette annulation, a précisé le porte-parole, s'est faite d'un commun accord entre les responsables de Continental et ceux des constructeurs.

Comment économiser grâce à l'entretien préventif de votre parc automobile.

Lorsque vous louez votre parc automobile chez Hillcrest, vous profitez de l'avantage de notre système d'entretien préventif planifié, ce qui se traduit par des frais unitaires moins élevés. Demandez-nous-en des preuves. Téléphonez à Hillcrest au (514)336-5010

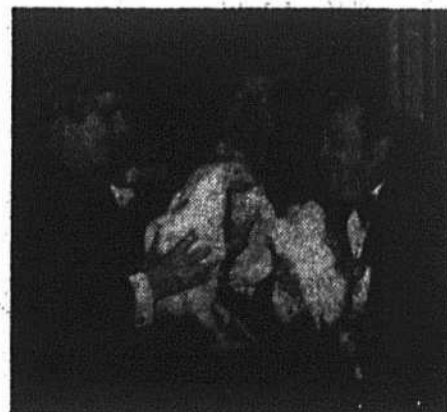
Hillcrest General Leasing Limited
1405, boul. Pitfield, St-Laurent, P.Q.
HALIFAX • MONCTON • MONTREAL • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

NOMINATION À LA MANUVIE

DALE R. CONGRAM
La ManuVie, la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Dale R. Congram au poste de Directeur régional d'agence pour la région du Québec.

Monsieur Congram est diplômé de l'Université Waterloo Lutheran, où il a obtenu son baccalauréat en arts en 1967. Il s'est joint à la Compagnie en mai 1968, à titre de stagiaire à la succursale Toronto-University. En janvier 1970, à titre d'assistant-gérant bilingue, il collaborait à la mise sur pied au Québec du programme d'initiation à la gérance, dont le but est de recruter et de développer du personnel de gérance canadien-français. En janvier 1972, ce bureau de vente devenait la succursale Montréal Université et monsieur Congram en obtenait la gérance.

COQ À COQS



Quelques principaux associés d'une des agences gagnantes comparent leur coq. Cette scène fut croquée au Gala annuel de la publicité qui a eu lieu récemment à Québec au Château Frontenac. A l'extrême gauche, M. Gilles Grégoire, président du Club Vente-Publicité, tient un des coqs de bois officiels qu'il semble vouloir présenter aux trois autres. Ils sont tenus par MM. Guy Duperrey, Pierre Bleu et Paul Giguère, respectivement vice-président, président et président du conseil de l'agence Bleu, Duperrey, Giguère & Associés, de Québec. Cette agence a remporté le plus grand nombre de coqs pour la quatrième année d'affilée.

SURPRISE!

Trois coqs prirent soudainement la vedette pendant la remise des prix au Gala annuel de la publicité au Château Frontenac à Québec. Comme nous le montre cette photo, les coqs n'étaient pas du tout intimidés par les réflecteurs au moment où l'agence Bleu, Duperrey, Giguère & Associés recevait un des grands prix.

De gauche à droite: MM. Guy Duperrey, vice-président de l'agence, Gilles Grégoire, président du Club Vente-Publicité de Québec, Pierre Bleu, président de l'exécutif et Paul Giguère, président du conseil.



ADMINISTRATION DE LA VENTE

PROGRAMME INTENSIF
DEUX FINS DE SEMAINE
26-27-28 avril
3-4-5 mai

- Comment choisir vos vendeurs?
- Comment organiser leur formation?
- Comment motiver l'équipe?
- Comment administrer le service des ventes de façon scientifique: prévisions, contrôle.
- Rémunération, évaluation du rendement.

Le nombre d'inscriptions est limité à 40
Prospectus et renseignements: (514) 343-4497



LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
5255 avenue Decelles, Montréal (250e)

OPÉRATION-PLACEMENT

Besoin de main-d'oeuvre supplémentaire?
Surplus de travail pendant la période estivale?
Besoin de personnel pour combler les vacances d'été?
Travail saisonnier à effectuer?

Nous avons la solution!

Que ce soit pour répondre à un besoin d'un jour, d'une semaine, d'un mois ou de trois mois,

Cet été engagez des étudiants

Appelez-nous:
283-5020



Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration

Le dollar est ferme sur tous les marchés

FRANCFORT. (AFP) — Le dollar a atteint aujourd'hui à la Bourse des devises de Francfort son cours le plus élevé depuis la réouverture des devises le 19 mars. Son cours officiel moyen est passé de 2.8305 à 2.8385 DM pour un dollar. Il a ainsi dépassé pour la première fois son ancien cours plancher de 2.8350 DM pour un dollar. Les milieux cambistes voient dans ce redressement le signe d'un rapatriement hors de la RFA des capitaux qui y avaient afflué pendant la crise du dollar.

Le cours officiel moyen de la livre sterling a progressé de 7.027 à 7.030 DM pour un livre.

En revanche le franc suisse a reculé de 87.660 à 87.580 Dm pour cent francs.

Dans le groupe des monnaies en flottes flottant, le franc français est resté au cours inchangé de 62.540 DM pour cent francs.

En revanche le franc belge a reculé de 7.095 à 7.088 DM pour cent francs, le florin hollandais de 96.740 à 96.475 DM pour cent florins et la couronne danoise de 45.845 à 45.800 DM pour cent couronnes.

A Tokyo, le dollar continue à être très demandé sur le marché, et la Banque centrale du Japon a dû vendre aujourd'hui \$100 millions.

A la fermeture, le dollar a été coté à 265.92 yen contre 265.90 le jour précédent. La vente de dollars a visé surtout à maintenir le yen à sa parité actuelle avec les autres monnaies étrangères, notamment le mark ouest-allemand, souligne-t-on dans les milieux bancaires.

En une semaine, la Banque centrale a vendu pour \$670 millions et la demande pourrait se poursuivre jusqu'à la fin-avril. La tendance actuelle de certains investisseurs étrangers est de changer en dollar les yens qu'ils détiennent et de placer leur argent aux Etats-Unis où les taux d'intérêt sont plus favorables qu'au Japon.

La première compagnie d'assurance des USA à la Bourse de Montréal

Une entreprise fondée et dirigée par un ex-Montréalais est devenue hier la première compagnie d'assurance américaine d'assurance à être cotée à la Bourse de Montréal.

M. Guy Ducharme, président de la Windsor Life Insurance Co. qu'il a lui-même fondée en 1954, a déclaré qu'il avait décidé d'inscrire les actions de sa compagnie à la Bourse de Montréal parce que, déjà, sept pour cent des actionnaires sont dans la région de Montréal.

M. Ducharme espère que l'initiative de sa compagnie, dont le symbole au téléscripteur sera WLI, incitera d'autres Canadiens à investir dans sa compagnie et encouragera les entreprises canadiennes à s'inscrire aux Etats-Unis.

992.207 actions, dont 855.007 émises et en circulation, et 137.200 réservées aux fins d'émission, ont été admises à la cote de la Bourse de Montréal à l'ouverture hier matin.

Selon une analyse de la société Elkins, Morris, Stroud and Co. de Philadelphie, la Windsor Life présente un fort taux de croissance. Plus de 75 p.c. des assurances vendues jusqu'à présent et représentant plus de \$122 millions, sont des assurances-vie ordinaires, généralement le genre d'assurance-vie le plus profitable.

Depuis 1966, la première année complète d'opérations publiques de la compagnie, les revenus bruts provenant des primes ont augmenté à un taux annuel composé d'approximativement 23 p.c. Pour l'industrie en général, l'augmentation moyenne est de près de 6,5 p.c.

Selon certains spécialistes montréalais, les actions de la Windsor Life représentent un placement à long terme probablement plus intéressant pour les grandes sociétés qui ont des portefeuilles diversifiés que pour les petits investisseurs qui désirent un rendement rapide de leurs actions.

M. Guy Ducharme, 53 ans, est à Montréal où il a été initié très jeune aux affaires. Son grand-père, M. Guillaume Ducharme, est le fondateur de La Sauvegarde et son père, M. Narcisse Ducharme, a longtemps été président de cette compagnie d'assurance.

En 1954, alors qu'il résidait à New York, il décida de fonder sa propre compagnie qui est maintenant représentée dans trois Etats américains mais qui ne fait pas encore affaires au Canada.

RAPPORTS FINANCIERS

Royal Insurance Group

Les primes souscrites en 1972, à l'exclusion de l'assurance-vie, ont atteint \$147 millions, soit une augmentation de \$13 millions sur 1971.

Le bénéfice d'exploitation ressort à \$2,8 millions, ce qui représente une amélioration de \$600.000 sur l'exercice précédent.

Les affaires transigées outre-mer par les compagnies de la Western-British America ont apporté un montant additionnel de \$17,5 millions en primes souscrites mais se sont soldées par une perte d'exploitation de \$854.000.

Les revenus de placement totalisent \$11 millions, en hausse de \$781.000.

Consumers Distributing

Les bénéfices de cette entreprise ont été, l'an dernier, de \$3.200.609, ou 75 cents par action, comparativement à \$2.221.597, ou 55 cents par action, en 1971.

Ces bénéfices comprennent le revenu d'intérêts de 50 p.c. dans Consumers Distributing National Ltd., qui fait affaires au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Le chiffre d'affaires a été l'an dernier, de \$73,5 millions en regard de \$48,1 millions l'année précédente.

People's Credit Jewellers

People's Credit Jewellers Ltd compte fragmenter à deux pour une des actions ordinaires et ses actions classe "A". Il est aussi question de porter le dividende de 7,5 cents à 10 cents le 15 mai, pour les actionnaires inscrits aux livres le 30 avril.

Les bénéfices nets de la compagnie, pour le dernier exercice financier, sont passés à \$2,2 millions, ou \$1,42 par action, comparativement à \$1,6 million, ou \$1,01 par action l'année précédente. Le chiffre d'affaires est passé de \$27,5 millions à \$30,8 millions.

General Tire

Les bénéfices nets d'exploitation de General Tire pour le premier trimestre se sont élevés à \$14,3 millions, ou 69 cents par action, après un poste extraordinaire de \$1,2 million. L'an dernier, ces bénéfices étaient de \$7,9 millions, ou 40 cents par action, au premier trimestre, après un poste extraordinaire de \$671.000. Le chiffre d'affaires a été de \$303,4 millions, contre \$215,1 millions l'an dernier.

Robert Mitchell

Le profit net de Robert Mitchell Co. Ltd pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier s'éleva à \$604.701, comparativement à \$1.056.335 en 1971. Les ventes ont également accusé une baisse, de \$19.949.000 en 1971 à \$19.059.350 en 1972. En présumant que toutes les actions de classe A ont été converties en actions de classe B, les bénéfices équivalaient à \$1,28 par action de classe B, comparativement à \$2,40 en 1971. Un dividende de \$1 par action de classe A a été versé en 1972, le même qu'en 1971.

LE GROUPE COMMERCE



M. Germain Perreault
Le Groupe Commerce, Assurance, annonce l'élection de M. Germain Perreault au Conseil d'Administration des compagnies formant Le Groupe, soit La Compagnie d'Assurance Générale de Commerce, La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile et La Compagnie d'Assurance Canadienne Nationale.

M. Germain Perreault, un financier montréalais bien connu, est vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale et administrateur de plusieurs autres sociétés.

LA PLUS VIEILLE MAISON DE SCOTCH

HAIG

BLENDED SCOTCH WHISKY
PRODUCT OF SCOTLAND
SCOTCH WHISKY BLENDED & BOTTLED BY
JOHN HAIG & Co. Ltd.
HARKINCH SCOTLAND
CONTENTS 25 OZ.
DISTILLED, BLENDED AND BOTTLED IN SCOTLAND

les grains

MARCHE A TERME (WINNIPEG)

Lin	Ouvr.	Haut	Bas	Clef.
Mal	4.17	4.18	4.14	4.15
Juil.	4.13	4.13	4.09	4.09
Oct.	4.08	4.08	4.04	4.04
Nov.	3.99	—	—	3.99

GRAINE COLZA (Vancouver)

Mal	3.75	3.81	3.75	3.74
Juil.	3.72	3.72	3.66	3.70
Sept.	3.67	3.67	3.64	3.65
Nov.	3.48	3.50	3.44	3.47

GRAINE COLZA (Thunder Bay)

Mal	3.50	3.50	3.47	3.48
-----	------	------	------	------

AVOINE

Mal	1.10	1.10	1.10	1.10
Juil.	1.09	1.10	1.09	1.10
Oct.	1.04	1.04	1.04	1.04
Nov.	—	—	—	—

ORGE

Mal	1.40	1.40	1.40	1.40
Juil.	1.40	1.40	1.40	1.40
Oct.	1.40	1.40	1.40	1.40
Nov.	—	—	—	—

SEIGLE

Mal	1.40	1.40	1.40	1.40
Juil.	1.40	1.40	1.40	1.40
Oct.	1.40	1.40	1.40	1.40
Nov.	—	—	—	—

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE	1.20	1.15	1.15	1.15
--------	------	------	------	------

four. 1.12; ex 3 cw 1.12 1/4; 1 four. 1.10 1/2; 2 four. 1.07 1/2; 3 four. 1.04 1/2; four. mélange 63.	Sept.	2.07 1/2	2.09 1/2	2.07 1/2	2.04
CGRE: 1 et 2 cw 6 rang et 2 cw 2 rang 1.40; 2 cw 2 rang 1.40; 3 cw 6 rang 1.40; 3 cw 2 rang 1.45; 1 four. 1.40; 2 four. 1.42; 3 four. 1.40.	Dec.	2.08	2.11	2.04	2.07 1/2
SEIGLE: 1 et 2 cw 1.40; 3 cw 1.36; 4 cw 1.20; ergotte 1.11.	MAIS:				
Lin: 1 cw 4.13; 2 cw 4.06 1/2; 3 cw 3.80.	Mal	1.58 1/2	1.58 1/2	1.55 1/2	1.56 1/2
GRAINE COLZA: No. 1 Canadienne 3.47; No. 2 Canadienne 3.30 1/2.	Juil.	1.56	1.56	1.54	1.54
BLE:	Sept.	1.52	1.57 1/2	1.57 1/2	1.57 1/2
Ouvr. Haut Bas Claf.	Dec.	1.47 1/2	1.46 1/2	1.46 1/2	1.47 1/2
Mal	2.23 1/2	2.26 1/2	2.18 1/2	2.21	
Juil.	2.08	2.09 1/2	2.04	2.04 1/2	
AVOINE:	Mal	83 1/2	83 1/2	82 1/2	83 1/2
FEVES SOYA:	Juil.	5.47	5.50	5.39 1/2	5.39 1/2
Mal	5.16	5.19	5.06	5.11 1/2	
Juil.	4.85	4.89 1/2	4.79 1/2	4.82 1/2	
Sept.	4.30	4.39 1/2	4.30	4.34	
Nov.	3.94 1/2	4.00	3.94 1/2	3.99	
Janv.	3.94	4.02	3.94	4.02	
Mars	3.98 1/2	4.04	3.98 1/2	4.02 1/2	

CARRIÈRES et PROFESSIONS

POSTES INTÉRESSANTS POUR ANALYSTES ET PROGRAMMEURS INFORMATIENS

Les candidats choisis devront travailler sur notre ordinateur à grande capacité CDC 6600, qui utilise un système d'exploitation SCOPE avec travail en simultané INTERCOM, ainsi que sur nos mini-ordinateurs PDP 8, PDP 11 et Nova 800.

Ils auront de préférence une certaine expérience du FORTRAN ou des langages d'assembleur de l'un quelconque des ordinateurs susdits, ainsi qu'un diplôme en sciences ou en génie.

Les applications sur lesquelles nous travaillons comprennent la programmation des problèmes techniques de turbines à gaz complexes dans les calculs concernant la résistance des matériaux, les propriétés aérodynamiques, le transfert de chaleur, les vibrations, les graphiques, le rendement et la conception. Le travail portera aussi sur le contrôle des configurations, les archives de dessins, le contrôle des matériaux pour moteurs expérimentaux, le contrôle numérique, la programmation et le software.

En plus d'un travail intéressant et de possibilités d'avancement, nous offrons une gamme intéressante d'avantages sociaux. Le salaire initial dépendra des qualifications et de l'expérience.

Faire parvenir curriculum complet, qui sera traité avec la plus entière discrétion, à l'adresse suivante:

Surintendant de l'embauche

United Aircraft
DU CANADA LIMITEE
B.P. 10, Longueuil, Québec

Il n'y a pas de problème
Tout se vend, du plus petit article au plus gros. Pour en obtenir le meilleur prix utilisez nos colonnes.
87-47-111
de 9 A.M. à 5 P.M.

THE COMMERCIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED
LA CORPORATION DU CRÉDIT COMMERCIAL LIMITEE

AVIS DE DEUXIÈME PAIEMENT PARTIEL INTÉRIEURE AUX DÉTENTEURS DE BILLETS GARANTIS.

Aux détenteurs de BILLETS GARANTIS de The Commercial Acceptance Corporation Limited — La Corporation du Crédit Commercial Limitée.

La soussignée, Trust Général du Canada aux droits de Société d'Administration et de Fiducie, en sa qualité de fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage, en date du 1er mars 1955, et des actes qui y sont supplémentaires (ci-après désignés ensemble "Acte de Fiducie"), tous intervenus entre The Commercial Acceptance Corporation Limited — La Corporation du Crédit Commercial Limitée (ci-après désignée la "Compagnie") et Société d'Administration et de Fiducie et prévoyant l'émission et la garantie des billets garantis de la Compagnie, donne avis par les présentes que:

- en vertu des dispositions de l'Acte de fiducie, la soussignée a pris possession, le 4 mars 1970, des biens hypothéqués de la Compagnie assujettis aux charges de l'Acte de Fiducie et est présentement en voie de les réaliser;
- la soussignée, à même les argents reçus à date et qu'elle a en mains à cette fin, se propose d'effectuer aux détenteurs de billets garantis, à son bureau situé à 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal, le 6 avril 1973, durant les heures régulières d'affaires, un deuxième paiement partiel intérimaire calculé comme devant être l'équivalent de quinze et demi pour cent (15.5%) du solde de la valeur nominale du capital dû à cette date pour chacun des billets garantis, sans ordre de priorité des billets garantis d'une série par rapport à ceux d'une autre série;
- ce deuxième paiement sera imputé contre le capital sous-jacent de chacun des billets garantis;
- toute personne désirant être payée devra produire le billet garanti en vertu duquel elle demande paiement afin que le montant payé ainsi que la date du paiement y soient endossés.

Ce 26e jour de mars 1973.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, fiduciaire.

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS À L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

ATTRIBUTIONS:
— Sous l'autorité de la Directrice générale, est responsable de la direction des soins infirmiers d'un centre hospitalier de soins spécialisés de 303 lits.
— Fait partie de l'équipe de direction des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE:
— Formation universitaire en soins infirmiers (baccalauréat ou maîtrise) ou toute autre préparation considérée équivalente.
— Expérience pertinente de 3 à 5 ans.
— Connaissance probante du milieu de la santé et des services sociaux.
— Qualités de leadership et goût du travail d'équipe.

AVANTAGES SOCIAUX:
— Selon la politique administrative et salariale du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir "Curriculum vitae" avant le 13 avril 1973 à:
Directrice générale
Hôtel-Dieu d'Arthabaska
5, rue Quesnel
Arthabaska, Qué.

Prière d'inscrire sur l'enveloppe:
CONFIDENTIEL
RE: DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

REPRÉSENTANT DES VENTES

NOTRE COMPAGNIE:
Une imprimerie spécialisée dans des travaux d'impression "offset", faisant affaire dans toute la Province.

LE POSTE:
Sous la direction du gerant des ventes, le candidat devra vendre des travaux d'impression "offset" et autres. Une partie importante de son travail sera d'assurer la liaison entre la clientèle et les services de production.

LE CANDIDAT:
Le candidat doit être au courant des techniques de production ou de la vente dans le domaine de l'imprimerie. Le candidat doit être bilingue et doit posséder les qualités requises pour organiser et donner un service aux clients avec efficacité.

CONDITIONS:
La personne intéressée a une rémunération actuelle d'au moins \$10.000.00 et possède une automobile. Salaire et commission, bénéfices marginaux usuels.

Veillez envoyer votre curriculum vitae à:
Case 13.499 La Presse
7, rue Saint-Jacques,
Montréal, Qué.

LE COLLEGE LIONEL-GROULX
demande un
DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
— Principal administrateur du Collège, il est directement responsable auprès du conseil d'administration dont il est aussi membre.
— Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme.
— Il veille à l'administration financière et pédagogique du Collège et assure les relations internes et externes du Collège.
— Il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration quant à l'engagement de tout le personnel du Collège.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:
Le candidat doit posséder:
a) Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
b) Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
c) Une expérience dans le système d'enseignement, de préférence au niveau collégial (dans l'enseignement et/ou dans l'administration).

REMARQUES:
1 — À titre exceptionnel, le Collège peut nommer, à ce poste, un candidat qui ne possède pas la formation académique requise pour l'exercice de cette fonction mais possède une expérience pertinente à cette dite fonction et supérieure aux critères minimum établis en a);
2 — À titre exceptionnel, le Collège peut nommer, à ce poste, un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité en c).

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale des Collèges.
DATE LIMITE:
Le 20 avril 1973.
Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" à:
M. Jean-Guy Therrien,
président,
COLLEGE LIONEL-GROULX
100 rue Duquet,
Ste-Thérèse

Montreal-Toronto
Le meilleur chemin vers Toronto et l'Ouest canadien.

Service d'abord
CP Air

COMPTABLE-GÉRANT DE BUREAU
Notre compagnie, qui s'occupe de distribution de vente de papier en gros, cherche un comptable-gérant de bureau, bilingue.
Il recevra du secrétaire-trésorier, sera responsable de la supervision du service de crédit et du personnel comptable.
Les demandes d'emploi incluant un résumé de l'éducation, de l'expérience et mentionnant le salaire désiré.
Faire parvenir "curriculum vitae" confidentiellement à:
CASE 13503 LA PRESSE

LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE ÎLES
Service de l'Enfance Inadaptée demande
PSYCHO-ÉDUCATEURS OU ÉDUCATEURS DE GROUPE OU TECHNICIENS EN RÉÉDUCATION
1) Travail auprès des enfants mésoadaptés socioaffectifs, niveaux élémentaire et secondaire;
2) Expérience de préférence;
3) Les applications des étudiants de 3e année seront considérées.
S'adresser à:
M. André Chaput, Coordonnateur,
Enseignement à l'Enfance Inadaptée
Tel.: 625-6951, local 297

101 Propriétés à vendre

WILLA BELOIL Maisons modèles à vendre

SERVICE D'AUTOBUS DIRECT AU METRO

FACE AU GOLF

ARRANGEMENTS AVANT

PREMIER TRANCANADIEN ET ROUTE 9

PREMIER DEUX CENTRES D'ACHAT

STATION DE TRAIN

467-2819

LONGUEUIL (vieux) 2 arrêts Place

Longueuil, triplex 1954, 515 plus cave,

Libre mai, 522,500, seulement. Comptant

discutable. Imm. Gueymard. Comptant

677-5216.

LONGUEUIL (vieux) centre civique,

CTM, centre achats, cottage, 4

chambres à coucher, 1954, hypothèque

7%, 20 ans. Comptant \$9,500. Au-

balne. Imm. Gueymard. Couriers. 677-

5216.

LONGUEUIL, vraie Aubaine, portes de

faillite, 1015 bungalows, 2871-6100,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

1015, 1015, 1015, 1015, 1015, 1015,

101 Propriétés à vendre

ST-LAMBERT

Interfession, split-level, proche

école, piscine, 4 chambres, foyer

naturelle, vivro à plafond cathé-

drale, salle à manger, cuisine exclusive,

avec dièdre, salle pour 25 personnes,

2 salles de bain, beau terrain. Prix dans

les 50,000. Exclut. Immeubles Smith,

673-3477, 673-3477, 673-3477.

REPENTIGNY, bungalow spacieux, 7 1/2

pièces, grand terrain. Prix \$22,000.

681-4465.

REPENTIGNY, une Aubaine à ne pas

perdre, 2000 pi. carrés, 2 salles de bain,

sous un même toit; raldence de 7 pi-

èces, grand bureau avec espace pour sa-

créer, piscine adjacente chauffée

(70x25), pour servir d'entrepôt, ma-

gasin ou garage. Terrain 100x190 sur

Notre-Dame. Prix \$125,000. La lot

en frs bon état, pour seulement

\$30,000, c'est à voir. Pour rendez-vous

appeler 673-3477.

LES ENTREPRISES REPENTIGNY

COURTIERS, 581-8228

RIVE SU

St-Hubert, duplex, 2 étages, 2 salles de

bain, 2 cuisines, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

101 Propriétés à vendre

ST-LEONARD

Duplex, triplex, quintuplex, duplex,

foyer, bar, garage, hypothèque 8 1/2%, J.

H. Courcier, 673-3477.

SAINT-HUBERT, bungalow bati sur

spécialités, 10 pièces, incluant salle

familiale avec bar, 2 chambres de bain,

7 pièces, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

chambres, 2 salles de bain, 2

301 Appartements à louer 301 Appartements à louer

Le Manoir des Iles Ile Paton, Chomedey, Laval Une île merveilleuse où vivent retraités, semi-retraités. INFIRMIÈRE RÉSIDENTE MÉDECIN SUR DEMANDE 24 HRES PAR JOUR

SUBVENTIONS DE LOGEMENTS JUSQU'À \$3000 PAR MOIS POUR INFORMATIONS 681-2508 LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAVALLOISE INC.

301 Appartements à louer 301 Appartements à louer

PORT DE MER une ville sous un toit 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 PIÈCES VOUS SEREZ RAVI DE NOS PRESTIGIEUX "PENTHOUSES"

Place Versailles 7235 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 ÉDIFIÉ EN BRON À L'ÉPAVE DE LA MER

CARTIERVILLE, 115, 210, 215, 415, occupation immédiate ou plus tard. MEUBLE ou non. 201 rue Station Valley à côté centre d'achats. S'adresser au propriétaire, 5700, Deslauriers, app. 1A, coin Grenet, 351-647, 358-1225.

ANJOU FACE À UN PARC 3 1/2 - 4 1/2 PIÈCES quelques uns disponibles aujourd'hui

COTE-DES-NEIGES, 415-515, spacieux, taxe d'eau, câblevision, 20 minutes centre-ville. 5520 Victoria, 735-6020, soir 342-0288.

NOUS COMBATTONS L'INFLATION NOUS DONNONS les avantages suivants

87-47-111 LE BON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR PLACER VOTRE PETITE ANNONCE DANS la presse

ROSEMONT 4 1/2 - \$85 à \$100 3 1/2 - \$75 à \$90

MARMEDUKE GRAND 31/2, MODERNE, THERMOSTAT, RÉFRIGÉRATEUR, CUISINIÈRE, PISCINE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE BAIN SAUNA, GRANDE TERRASSE EXTÉRIEURE, GARAGE DISPONIBLE. T É L É P H O N E A P R È S 5 P. M. : 334-8688.

Chomedey, 73e Ave Magnifiques 4 1/2 pièces, toutes commodités. 3 1/2, poêle, réfrigérateur fournis.

COTE ST-LUC Les appartements "Ashdale House" vous offrent des 3 1/2 et des 4 1/2 appartements, piscine extérieure avec toboggan.

301 Appartements à louer 301 Appartements à louer

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE LOYERS TRÈS, TRÈS MODIQUES DOMAINE PrévillE ESTATES PRÉVILLE, ST-LAMBERT

"Gregor house" 1550 AVENUE MCGREGOR CÔTE DES NEIGES AU DESSUS SHERBROOKE

ANJOU 3 1/2 - 4 1/2 TOUT COMPRIS À PRIX MODIQUE 8,700 d'Allonnesse app. 5

SPECIAL CRYSTAL TOWERS VILLE LASALLE 9215, AIRLIE

BOIS-DE-BOULOGNE 10,200 GRENET LACHAPPELLE 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2

GRENET - RANGER LACHAPPELLE 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2

LONGUEUIL 3, 4, 5 1/2, modernes, chauffées, eau chaude fournie, piscine, stationnement, voisin centre d'achats de Lyon, 679-0200.

LONGUEUIL 10 St-Jacques, près métro, luxueux, 110, 310, 410, 679-9728.

LONGUEUIL 10 St-Jacques, près métro, luxueux, 110, 310, 410, 679-9728.

301 Appartements à louer 301 Appartements à louer

KING ARTHUR 3777 ST-URBAIN 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2

ROSEMONT MEUBLES SI DESIRE 4 1/2 - \$140 à \$160 2 1/2 - \$80 à \$105 1 1/2 - \$55 à \$80

VILLE D'ANJOU 215 - 315 - 415 352-8367

LONGUEUIL Terrasse Tracy (ANGLE ROLLAND THERRIEN ET BOUL. DES NEIGES)

ROSEMONT 2839 Terrasse Tracy, app 1 670-7614, 866-3484

ROSEMONT 415, 515, 615, modernes, chauffées, eau chaude fournie, piscine, stationnement, voisin centre d'achats de Lyon, 679-0200.

ROSEMONT 415, 515, 615, modernes, chauffées, eau chaude fournie, piscine, stationnement, voisin centre d'achats de Lyon, 679-0200.

ROSEMONT 415, 515, 615, modernes, chauffées, eau chaude fournie, piscine, stationnement, voisin centre d'achats de Lyon, 679-0200.

Sherbrooke Terrasse 1150 Sherbrooke est (Centre ville) AIR CLIMATISÉ, PISCINE, SAUNA, IMMEUBLE LUXUEUX, PRIX RAISONNABLE, MEUBLES OU NON

Saigon, ville blessée dans sa dignité...

OTTAWA — Si des yeux humains pouvaient produire une photo instantanée de Saigon en cette période de cessez-le-feu, on verrait tout simplement une ville sur un pied de guerre entre deux batailles.

A peu près à chaque coin de rue, c'est-à-dire partout où il y a un édifice ou une installation ayant une valeur stratégique quelconque (ministère, ambassade, aéroport,

etc...), on retrouve des militaires mitraillette à la main et doigt sur la gâchette.

A minuit, c'est le couvre-feu général. Sans carte d'identification dûment approuvée, il suffit de mettre le nez dans l'une ou l'autre des rues désertes de cette ville de 2 millions d'habitants pour avoir à brève échéance un billet gratuit pour un séjour en prison avec le bénéfice marginal de ne pas savoir quand on en sortira.

Entre six heures le matin et mi-

nuite, Saigon n'en reste pas moins une ville extrêmement vivante, qui bourdonne d'activités au son finalement monotone d'une innombrable quantité de motocyclettes, de minuscules taxis-tacots, de camions militaires et de quelques voitures modernes de fabrication américaine ou européenne.

Pour agrémenter cette cacophonie motorisée, il y a évidemment les bicyclettes et les piétons qui n'en finissent jamais de circuler, à part ceux d'entre eux (et il y en a

trop) qui s'accrochent aux étrangers pour vendre à peu près tout ce qui est vendable.

Parmi ces misérables, il y a des enfants, des blessés de guerre, des mères avec ou sans enfants, des trafiquants clandestins de multiples produits, y compris la monnaie vietnamienne que l'on peut obtenir facilement sur le trottoir contre des dollars américains.

Une ville du Midi

Saigon, en somme, a les caractéristiques d'une ville du Midi avec tout ce que cela comporte de non-

Textes de
Claude TURCOTTE

chance, de laisser-faire et de désordre apparent.

Mais il y a autre chose. La plupart des journalistes qui ont accompagné le ministre Sharp à Saigon ont eu la pénible impression d'une société blessée dans sa dignité.

Sans réussir à bien définir leur réaction, plusieurs ont fait une remarque à peu près identique à celle-ci: "On sent qu'il y a un malaise dans cette ville".

Quelle ville ne serait pas dans un tel état après 30 ans de guerre, après avoir vu défilé des milliers de soldats et après avoir subi des régimes politiques de corruption, avoir subi des régimes politiques de corruption.

Même pendant le cessez-le-feu, le silence de la nuit est brisé régulièrement par le bourdonnement des obus qui éclatent à quelques milles de cette capitale, dont on dit que 20 pour cent de la population est complice ou gagnée à la cause des révolutionnaires.

En plein jour, le désordre civique saute aux yeux, ne serait-ce qu'en observant le spectacle le plus en évidence de toute la ville, celui de la prostitution.

A Saigon, il est plus facile de trouver "une fille" que de dénicher un restaurant le moins décentement potable. Et le réseau fonctionne, semble-t-il, avec la complicité active de la police.



La cacophonie motorisée de Saigon

photo Michel Gravel, LA PRESSE



Saigon, véritable ville sur un pied de guerre où l'on retrouve des militaires à tous les carrefours.

Hanoi, ville de paix et de silence...

OTTAWA — Par rapport à Saigon, Hanoi donne l'impression d'un monastère où prédomine l'ordre et le silence.

Evidemment, le contexte est bien différent. Le gouvernement n'est pas contesté par le terrorisme comme à Saigon et il semble contrôler parfaitement toutes les ficelles du pouvoir.

On n'y trouve pas comme à Saigon des militaires ici et là prêts à faire feu à une seconde d'avis. On y voit que des civils apparemment fort occupés à leurs travaux spécifiques. On dirait que tout le peuple s'est déjà engagé dans une entreprise de reconstruction du pays.

Mais les signes de la guerre qui faisait rage il y a quelques mois à peine sont apparents. Tout n'est pas cicatrisé. L'aéroport, une usine de fabrication de locomotives, un hôpital, un secteur résidentiel anéanti, sont autant de ruines qui témoignent de la précision des B-52 américains.

Tout ce qu'il y a de psychédélique à Hanoi, c'est le camouflage des véhicules motorisés comme les avions, les autobus, les trains et les camions. Une autre arme défensive visible partout: les abris creusés dans les parcs et le long des trottoirs.

En circulant dans les rues, on y constate que la vie extérieure y est aussi animée qu'à Saigon, à la différence que tout se déroule dans un silence quasi-religieux pour la bonne raison qu'il n'y a pratiquement que des bicyclettes, des charrettes et des boeufs comme moyens de locomotion.

Par conséquent, en plein centre-ville, on a l'incroyable impression d'être à la campagne: aucune pollution par le bruit ou le gaz carbonique.

Dans un tour de ville en autobus, on a pu voir les Vietnamiens du Nord faire la queue pour aller chercher leur ration de riz, car dans le Nord, le gouvernement a dû imposer le rationnement dans les villes.

La chaleur vietnamienne

Au Sud comme au Nord, les gens sont fort sympathiques. On les dit très sentimentaux, mais ce qui

frappe un étranger, c'est leur grand désir d'établir des liens d'amitié avec les visiteurs.

Ceci a été particulièrement saisissant à Hanoi pour diverses raisons sans doute. Le passage de M. Sharp à Hanoi était jusqu'à un certain point historique, puisqu'il s'agissait de la première visite officielle d'un représentant d'un gouvernement occidental.

Le contingent de 35 journalistes qui accompagnait le ministre était le plus imposant à se rendre à Hanoi depuis la fin des hostilités. Un peu plus tôt, une dizaine de confrères américains et une vingtaine de correspondants français avaient pu faire un court séjour au Nord-Vietnam.

Même si l'étape d'Hanoi fut la plus brève (six heures et demie), elle fut certes pour tous le point culminant de ce voyage commencé à Tokyo avec des arrêts à Saigon et Vientiane.

Sans considérer le Canada

comme un allié de première ligne, les Vietnamiens du Nord n'en manifestent pas moins une chaude amitié pour les Canadiens.

Plusieurs nous ont dit merci pour s'être rendu chez eux et tous ont déploré que le séjour ne soit pas plus long.

Les gens de Hanoi savent bien que le Canada, géographiquement et autrement, est très près des Etats-Unis, leur pire ennemi après le gouvernement de Saigon. Mais ce fait ne les empêche pas d'avoir beaucoup de sympathie pour le Canada, qui a dénoncé depuis plusieurs années les bombardements au Nord-Vietnam.

Ils savent aussi que le Canada a donné refuge aux jeunes Américains qui ont fui leurs pays parce qu'ils ne voulaient pas aller faire la guerre au Vietnam.

Ils savent également que plusieurs d'entre eux ont choisi de s'établir définitivement au Canada. Et selon l'opinion personnelle d'un

douanier à Hanoi, ces jeunes Américains font bien. "Ils seront beaucoup plus heureux au Canada", disait-il.

Les journalistes canadiens ont par ailleurs, sans trop savoir pourquoi, connu leur minute de gloire dans les rues de Hanoi.

Circulant toujours dans leur autobus "camouflé", ils ont été ovationnés à plusieurs reprises par les enfants heureux de voir ces visages d'Occidentaux.

Au cours de quelques arrêts dans des parcs ou le long d'une artère, les curieux avaient vite fait de se regrouper à une certaine distance et ne demandaient pas mieux d'échanger quelques sourires et quelques saluts de la main ou de la tête, à défaut de pouvoir franchir la barrière de la langue.

Après avoir vécu de tels moments, on ne peut pas ne pas tirer la conclusion qu'il n'y a pas une bombe au monde pour détruire le besoin de fraternité humaine.



La campagne au centre-ville d'Hanoi

téléphoto Presse Canadienne



Tout n'est pas cicatrisé à Hanoi. Ces ruines témoignent de la précision des B-52 américains.

téléphoto Presse Canadienne

325,000 Québécois ne paient plus d'impôts

par Claude BEAUCHAMP

QUEBEC — Avec les modifications fiscales annoncées hier soir par le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, les 5 pour cent des contribuables qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus ne paieront plus d'impôt. Pour les autres 95 pour cent, le quatrième budget du gouvernement Bourassa ne se traduira pas par d'importants changements, à moins que les municipalités ne s'emparent de la partie du champ de taxation foncière que Québec enlève de nouveau cette année aux commissions scolaires.

Le discours du budget contient neuf nouveaux programmes de dépenses et neuf modifications à l'impôt et aux taxes, mais aucune de ces mesures, prise isolément, n'a de portée considérable. Dans le domaine municipal, ce

pendant, une série de trois mesures augmente de \$40 millions l'aide que le gouvernement provincial offre aux municipalités, ce qui représente environ 4 pour cent du budget total de l'ensemble des municipalités.

Les particuliers

Pour les particuliers, les réaménagements apportés à l'impôt sur le revenu et à diverses taxes se traduiront par un allègement d'environ \$27 millions du fardeau fiscal.

Il s'agit de:

- \$15 millions, résultant du relèvement à \$2,500 et à \$5,000, respectivement, des exonérations d'impôt sur le revenu pour les célibataires et les contribuables mariés, qui sont présentement de \$2,000 et \$4,000; 125,000 contribuables qui paient actuellement de l'impôt n'en paieront plus, s'ajoutant

ainsi aux 200,000 autres qui en avaient été exemptés par les réformes antérieures (environ 2,400,000 contribuables paient de l'impôt au Québec); ces contribuables seront également exemptés de la taxe pour l'assurance-maladie; ces mesures s'appliquent rétroactivement au premier janvier dernier;

- \$5 millions, résultant du relèvement de l'exemption de la taxe sur les repas de \$1.24 à \$1.49 et de l'exemption de la taxe de vente sur les menus objets de \$0.10 à \$0.15, à compter du premier avril prochain;

- \$7 millions, résultant d'une détaxe de 20 pour cent sur l'impôt successoral, à compter du premier janvier 1974 et d'avantages additionnels lors de la transmission d'une ferme de père en fils.

Il faut ajouter à ces mesures qui

touchent directement les particuliers les modifications fiscales qui affectent les entreprises et les municipalités:

- les industriels québécois pourront amortir en deux ans le coût total de leurs immobilisations en machinerie nouvelle. M. Garneau reprenant ici le projet du ministre fédéral des Finances, M. John Turner; cet amortissement accéléré fera perdre environ \$15 millions de revenu au Trésor provincial en 1973-74;

- l'Hydro-Québec paiera \$10 millions de taxes en moins au gouvernement provincial (\$20 millions au lieu de \$30 millions), les droits hydrauliques étant remplacés par un prélèvement spécial à même les revenus nets de l'entreprise d'Etat;

- le taux normalisé de l'impôt scolaritaire.

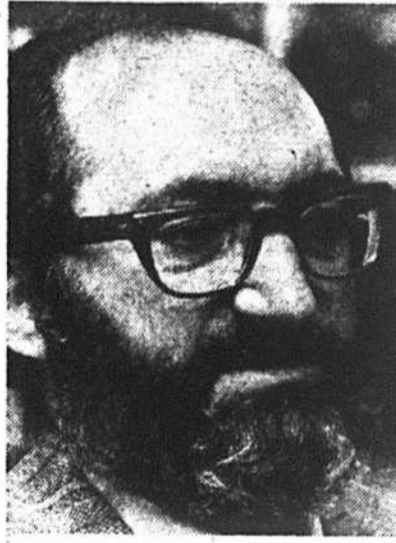
Voici QUEBÉCOIS, page A 6
Autres informations en page C 7



Deux jours de liberté

M. Marcel Pepin reçoit un accueil chaleureux de la part des délégués au bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux, réunis à Montréal. M. Pepin qui jouit d'une permission de deux jours pour assister à ces assises devra regagner la prison d'Orsainville demain. Autres informations en page A 7.

AUJOURD'HUI



Le Dr Henri Morgentaler : au moins 5,000 avortements

— page A 10

Les parents craignent la "politisation" des élections scolaires

— page A 5

L'actrice Ursula Andress au Québec

— page A 12

Les Américains disent avoir été torturés

— page A 17

Saigon, ville blessée dans sa dignité; Hanoi, ville de paix et de silence

— page D 17

DOCTEUR BETHUNE
Sydney Gordon et Ted Allan
traduit par Jean Tremblay

— page A 5

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : A 12 à A 16
- Bandes dessinées : A 8
- "Chacal" : D 3
- Cinéma : A 19
- Décès, naissances, etc. : A 18
- "Dites-moi, docteur" : A 10
- Economie : C 1 à C 6
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur ? : D 7
- Horoscope : A 10
- Informations étrangères : A 17
- Mots croisés : D 16
- Mots croisés : D 4
- Petites annonces : D 1 à D 17
- Radio et télévision : A 19
- Sports : B 1 à B 8
- Tribunaux : D 16
- Vivre aujourd'hui : A 10, A 11

LOTO PERFECTA
A B C D
5 9 7 2

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 5 sous la lettre I, 9 sous la lettre B, 7 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$681.40 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 5-9-7-2 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur rapporte \$22.20 pour chaque mise de \$1.

\$338,688.00 ont été partagés entre 245 prix dans l'ordre et 7,625 prix dans le désordre.

Les points saillants

QUEBEC (PC) — Voici les faits saillants de l'exposé budgétaire du ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau :

- A u c u n e augmentation de taxes.
- L'exonération de l'impôt passe de \$2,000 à \$2,500 pour les célibataires et de \$4,000 à \$5,000 pour les gens mariés. De ce fait, 125,000 personnes de plus ne paieront plus d'impôt provincial.
- L'exemption de la taxe de vente passe de 10 cents à 15 cents et celle des repas de \$1.24 à \$1.49.
- L'impôt successoral sera abaissé de 20 pour cent à compter de janvier prochain.
- L'exemption spéciale accordée au cultivateur qui fait don de sa terre à ses enfants, pour des fins agricoles, passe de \$25,000 à \$75,000.
- Une somme de \$5,000,000 sera consacrée à un programme spécial visant à favoriser le retour au travail des assistés sociaux.
- Un montant de \$6,500,000 ira aux étudiants à la recherche d'un emploi d'été.
- Le gouvernement consacrera \$5,100,000 aux sports et aux loisirs.
- L'impôt foncier scolaire sera abaissé à \$1.30, au premier juillet de cette année et à \$1.25 au 1er juillet de l'an prochain.
- Subvention spéciale de \$23,000,000 pour les municipalités de 25,000 âmes et plus.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Un blessé

Un spectaculaire accident de circulation impliquant une automobile et un camion, survenu vers 23h10 hier, à l'angle du boulevard l'Acadie et de la rue d'Anvers, dans le nord de la ville, a fait un blessé. Il s'agit du conducteur de l'automobile, M. Serge-Richard Wainer, âgé de 23 ans, demeurant 20 Place Côte-Vertu, appartement 203, à Montréal. Sous la violence du choc, l'auto s'est enroulée autour d'un lampadaire. Il a fallu près d'une heure aux pompiers pour dégager la victime de l'amas de ferraille. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital Jean-Talon où son état est considéré comme sérieux.

Toronto enlève 400,000 passagers à Mirabel

par Denis MASSE

Les droits d'atterrissage à Toronto accordés récemment à des lignes aériennes internationales remettent en question les prévisions de trafic établies jusqu'ici pour Mirabel.

Déjà, les chercheurs du Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal ont réduit de 400,000 le nombre des passagers prévus pour la fin de 1979.

Exprimé autrement, il faudra attendre six mois de plus pour atteindre à Mirabel le palier prévu avant que le gouvernement n'élève Toronto au rang d'un port d'entrée au Canada.

Il s'agit d'hypothèses s'appuyant sur le taux de croissance annuel des passagers, observé aussi bien à Dorval qu'à l'aéroport de Malton, en banlieue de Toronto.

Le nombre des voyageurs internationaux prévus à Mirabel en 1979 était jusqu'ici de 3,100,000. Il n'est plus que de 2,700,000. Et encore, tout dépend de l'attraction qu'aura

Toronto sur le marché des voyageurs européens.

Trois lignes européennes ont obtenu jusqu'à maintenant l'autorisation d'assurer des liaisons directes avec Toronto. La BOAC bénéficie de ce privilège depuis longtemps; Alitalia l'a obtenu l'année dernière et la Lufthansa il y a un mois.

Le taux de croissance diminue

Bien que le trafic annuel continue d'augmenter d'année en année, le pourcentage annuel de croissance diminue. Et cette tendance à la baisse est particulièrement manifeste dans le secteur international.

Toutefois, il est prévu, compte tenu des trois types de voyageurs internes, frontaliers et internationaux) que l'aéroport de Dorval sera vraiment surchargé en période de pointe vers la fin de 1974. Les prévisions lui attribuent 8,100,000 voyageurs en 1974.

La mise en service de Mirabel dès le printemps de 1975 survien-

drat donc juste à point pour alléger la situation.

La partition des passagers entre Dorval et Mirabel doit se faire en trois phases, en fonction de l'augmentation du trafic.

Grosso modo, Dorval devrait en 1990 écouler l'essentiel du trafic à courte distance du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, tandis que Mirabel assurera graduellement le trafic des longs courriers intérieurs, des vols vers les Etats-Unis et les vols transocéaniques.

Mais l'évolution de la concurrence entre Toronto et Montréal imposera aux planificateurs de vérifier leurs prévisions à tous les trois mois.

Ces observations ont été livrées hier dans le cadre d'une journée d'information sur Mirabel organisée par la Chambre de commerce de Montréal.

L'aéroport de Mirabel coûtera \$75 millions de plus que prévu — page C 1

Bourse 15 h 15

Le discours de Nixon n'a pas eu l'influence désirée à Wall Street: la possibilité théorique d'intervention aérienne au Nord-Vietnam d'une part et la faiblesse des mesures prises contre la hausse des prix ont eu pour effet de faire baisser les cours.

L'indice Dow-Jones, après avoir perdu environ huit points, se stabilise en après-midi à une perte de sept points. Sur nos parquets le groupe-vedette est celui des banques qui progressent de plus de quatre points à l'indice.

Dans les autres secteurs les fluctuations sont de faible ampleur.

Crédit foncier	118	+4
Russel	12 1/2	+1 1/2
McGraw-Hill	5 1/2	+2
Noranda	48 1/2	+1 1/2
Southam Press	30 1/2	+1 1/2
Algoma Central	16 1/2	+1 1/2
Dominion Bridge	33 1/2	+1 1/2
McIntyre	48 1/2	+3
Continental Oil	37 1/2	+6
ITT	43 1/2	+ 1/2
Lifton Industries	10 1/2	+ 1/2
Texas Utilities	30	+ 1/2

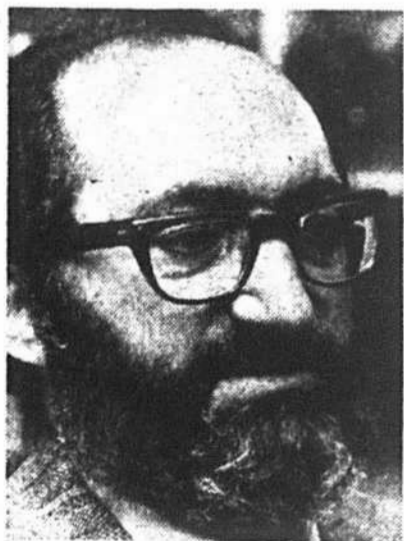
Mini-Loto
88091: \$5,000



Deux jours de liberté

M. Marcel Pepin reçoit un accueil chaleureux de la part des délégués au bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux, réunis à Montréal. M. Pepin qui jouit d'une permission de deux jours pour assister à ces assises devra regagner la prison d'Orsainville demain. Autres informations en page A 7.

AUJOURD'HUI



Le Dr Henri Morgentaler :
au moins
5,000 avortements

— page A 10

Les parents craignent
la "politisation" des
élections scolaires

— page A 5

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12 à A 16
Bandes dessinées : A 8
"Chacal" : D 3
Cinéma : A 19
Décès, naissances, etc. : A 18
"Dites-moi, docteur" : A 10
Economie : C 1 à C 6
Editorial : A 4
Étes-vous observateur ? : D 7
Horoscope : A 10
Informations étrangères : A 17
Mots croisés : D 16
Mots croisés : D 4
Petites annonces : D 1 à D 17
Radio et télévision : A 19
Sports : B 1 à B 8
Tribunaux : D 16
Vivre aujourd'hui : A 10, A 11

L'actrice Ursula Andress
au Québec

— page A 12

Les Américains
disent avoir
été torturés

— page A 17

Saigon, ville blessée
dans sa dignité; Hanoi,
ville de paix et de silence

— page D 17

DOCTEUR
BELLUNE
Sydney Gordon
et
Ted Allan
"Le médecin de votre choix"
"Un service de consultation"
"Un service de diagnostic"
"Un service de traitement"
"Un service de suivi"
"Un service de conseil"
"Un service de soutien"
"Un service de réhabilitation"
"Un service de prévention"
"Un service de recherche"
"Un service de développement"
"Un service de gestion"
"Un service de planification"
"Un service de contrôle"
"Un service de surveillance"
"Un service de maintenance"
"Un service de réparation"
"Un service de remplacement"
"Un service de recyclage"
"Un service de destruction"
"Un service de stockage"
"Un service de transport"
"Un service de livraison"
"Un service de retour"
"Un service de recyclage"
"Un service de destruction"
"Un service de stockage"
"Un service de transport"
"Un service de livraison"
"Un service de retour"

— page A 5

LOTO
PERFECTA
A B C D
5 9 7 2

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 5 sous la lettre 1, 9 sous la lettre B, 7 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$691.40 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 5-9-7-2 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur rapporte \$22.20 pour chaque mise de \$1.
\$338,688.00 ont été partagés entre 245 prix dans l'ordre et 7,625 prix dans le désordre.

325,000 Québécois ne paient plus d'impôts

par Claude BEAUCHAMP

QUEBEC — Avec les modifications fiscales annoncées hier soir par le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, les 5 pour cent des contribuables qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus ne paieront plus d'impôt. Pour les autres 95 pour cent, le quatrième budget du gouvernement Bourassa ne se traduira pas par d'importants changements, à moins que les municipalités ne s'emparent de la partie du champ de taxation foncière que Québec enlève de nouveau cette année aux commissions scolaires.

Le discours du budget contient neuf nouveaux programmes de dépenses et neuf modifications à l'impôt et aux taxes, mais aucune de ces mesures, prise isolément, n'a de portée considérable. Dans le domaine municipal, ce-

pendant, une série de trois mesures augmente de \$40 millions l'aide que le gouvernement provincial offre aux municipalités, ce qui représente environ 4 pour cent du budget total de l'ensemble des municipalités.

Les particuliers

Pour les particuliers, les réaménagements apportés à l'impôt sur le revenu et à diverses taxes se traduiront par un allègement d'environ \$27 millions du fardeau fiscal.

Il s'agit de:

- \$15 millions, résultant du relèvement à \$2,500 et à \$5,000, respectivement, des exonérations d'impôt sur le revenu pour les célibataires et les contribuables mariés, qui sont présentement de \$2,000 et \$4,000; 125,000 contribuables qui paient actuellement de l'impôt n'en paieront plus, s'ajoutant

ainsi aux 200,000 autres qui en avaient été exemptés par les réformes antérieures (environ 2,400,000 contribuables paient de l'impôt au Québec); ces contribuables seront également exemptés de la taxe pour l'assurance-maladie; ces mesures s'appliquent rétroactivement au premier janvier dernier;

- \$5 millions, résultant du relèvement de l'exemption de la taxe sur les repas de \$1.24 à \$1.49 et de l'exemption de la taxe de vente sur les menus objets de \$0.10 à \$0.15, à compter du premier avril prochain;

- \$7 millions, résultant d'une détaxe de 20 pour cent sur l'impôt successoral, à compter du premier janvier 1974 et d'avantages additionnels lors de la transmission d'une ferme de père en fils.

Il faut ajouter à ces mesures qui

touchent directement les particuliers les modifications fiscales qui affectent les entreprises et les municipalités:

- les industriels québécois pourront amortir en deux ans le coût total de leurs immobilisations en machinerie nouvelle. M. Garneau reprenait ici le projet du ministre fédéral des Finances, M. John Turner, cet amortissement accéléré fera perdre environ \$15 millions de revenu au Trésor provincial en 1973-74;

- l'Hydro-Québec paiera \$10 millions de taxes en moins au gouvernement provincial (\$20 millions au lieu de \$30 millions), les droits hydrauliques étant remplacés par un prélèvement spécial à même les revenus nets de l'entreprise d'Etat;

- le taux normalisé de l'impôt sco-

Voir QUEBÉCOIS, page A 4
Autres informations en page C 7

Les points saillants

QUEBEC (PC) — Voici les faits saillants de l'exposé budgétaire du ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau:

- Aucune augmentation de taxes.
- L'exonération de l'impôt passe de \$2,000 à \$2,500 pour les célibataires et de \$4,000 à \$5,000 pour les gens mariés. De ce fait, 125,000 personnes de plus ne paieront plus d'impôt provincial.
- L'exemption de la taxe de vente passe de 10 cents à 15 cents et celle des repas de \$1.24 à \$1.49.
- L'impôt successoral sera abaissé de 20 pour cent à compter de janvier prochain.
- L'exemption spéciale accordée au cultivateur qui fait don de sa terre à ses enfants, pour des fins agricoles, passe de \$25,000 à \$75,000.
- Une somme de \$5,000,000 sera consacrée à un programme spécial visant à favoriser le retour au travail des assistés sociaux.
- Un montant de \$6,500,000 ira aux étudiants à la recherche d'un emploi d'été.
- Le gouvernement consacrera \$5,100,000 aux sports et aux loisirs.
- L'impôt foncier scolaire sera abaissé à \$1.30, au premier juillet de cette année et à \$1.25 au 1^{er} juillet de l'an prochain.
- Subvention spéciale de \$23,000,000 pour les municipalités de 25,000 âmes et plus.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Un blessé

Un spectaculaire accident de la circulation impliquant une automobile et un camion, survenu vers 23h10 hier, à l'angle du boulevard L'Acadie et de la rue d'Anvers, dans le nord de la ville, a fait un blessé. Il s'agit du conducteur de l'automobile, M. Serge-Richard Wainer, âgé de 23 ans, demeurant 20 Place Côte-Vertu, appartement 203, à Montréal. Sous la violence du choc, l'auto s'est enroulée autour d'un lampadaire. Il a fallu près d'une heure aux pompiers pour dégager la victime de l'amas de ferraille. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital Jean-Talon où son état est considéré comme sérieux.

Toronto enlève 400,000 passagers à Mirabel

Bourse 15 h 15

par Denis MASSE

Les droits d'atterrissage à Toronto accordés récemment à des lignes aériennes internationales remettent en question les prévisions de trafic établies jusqu'ici pour Mirabel.

Déjà, les chercheurs du Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal ont réduit de 400,000 le nombre des passagers prévus pour la fin de 1979.

Exprimé autrement, il faudra attendre six mois de plus pour atteindre à Mirabel le palier prévu avant que le gouvernement n'élève Toronto au rang d'un port d'entrée au Canada.

Il s'agit d'hypothèses s'appuyant sur le taux de croissance annuel des passagers, observé aussi bien à Dorval qu'à l'aéroport de Malton, en banlieue de Toronto.

Le nombre des voyageurs internationaux prévu à Mirabel en 1979 était jusqu'ici de 3,100,000. Il n'est plus que de 2,700,000. Et encore, tout dépend de l'attraction qu'aura

Toronto sur le marché des voyageurs européens.

Trois lignes européennes ont obtenu jusqu'à maintenant l'autorisation d'assurer des liaisons directes avec Toronto. La BOAC bénéficie de ce privilège depuis longtemps; Alitalia l'a obtenu l'année dernière et la Lufthansa il y a un mois.

Le taux de croissance diminue

Bien que le trafic annuel continue d'augmenter d'année en année, le pourcentage annuel de croissance diminue. Et cette tendance à la baisse est particulièrement manifeste dans le secteur international.

Toutefois, il est prévu, compte tenu des trois types de voyageurs internes, frontaliers et internationaux) que l'aéroport de Dorval sera vraiment surchargé en période de pointe vers la fin de 1974. Les prévisions lui attribuent 8,100,000 voyageurs en 1974.

La mise en service de Mirabel dès le printemps de 1975 survien-

drat donc juste à point pour alléger la situation.

La partition des passagers entre Dorval et Mirabel doit se faire en trois phases, en fonction de l'augmentation du trafic.

Grosso modo, Dorval devrait en 1990 évacuer l'essentiel du trafic à courte distance du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, tandis que Mirabel assurera graduellement le trafic des longs courriers intérieurs, des vols vers les États-Unis et les vols transocéaniques.

Mais l'évolution de la concurrence entre Toronto et Montréal imposera aux planificateurs de vérifier leurs prévisions à tous les trois mois.

Ces observations ont été livrées hier dans le cadre d'une journée d'information sur Mirabel organisée par la Chambre de commerce de Montréal.

L'aéroport de Mirabel coûtera \$75 millions de plus que prévu — page C 1

Le discours de Nixon n'a pas eu l'influence désirée à Wall Street: la possibilité théorique d'intervention aérienne au Nord-Vietnam d'une part et la faiblesse des mesures prises contre la hausse des prix ont eu pour effet de faire baisser les cours.

L'indice Dow-Jones, après avoir perdu environ huit points, se stabilise en après-midi à une perte de sept points.

Sur nos parquets le groupe-vedette est celui des banques qui progressent de plus de quatre points à l'indice.

Dans les autres secteurs les fluctuations sont de faible ampleur.

Crédit foncier	118	+1
Russel	12 1/2	+1 1/2
McGraw-Hill	5 1/2	-2
Noranda	48 1/2	-1 1/2
Southern Press	30 1/2	-1 1/2
Algoma Central	16 1/4	+1 1/4
Dominion Bridge	33 1/4	+1 1/4
McIntyre	48 1/2	+3
Continental Oil	37 1/4	-6
ITT	43 1/2	- 1/2
Litton Industries	10 1/2	+ 1/2
Texas Utilities	30	- 3/4

Mini-Loto
88091: \$5,000

Les partis d'opposition se méfient des beaux emballages

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les porte-parole des trois partis de l'Opposition se méfient des "beaux emballages" que contiennent, à leur avis, le budget de M. Raymond Garneau.

Faisant part de leurs premières réactions à l'Assemblée nationale, tous trois ont admis que le budget comprenait de bons points, même si le ministre des Finances n'est pas allé assez loin.

Ce n'est toutefois que mardi prochain que les porte-parole donneront leur réplique officielle au discours du budget.

M. Jean-Paul Cloutier, au nom de

l'Union nationale, fut le premier à faire part de sa méfiance envers les emballages plaisants et agréables des discours de M. Garneau. A sa suite, les deux autres ont repris cette expression.

Le député de Montmagny se réjouit de "l'effort modeste" qui est fait en vue d'alléger le fardeau des municipalités. Il déplore par contre que l'on fasse payer par les citoyens une partie (\$10 millions) des dépenses de l'Hydro-Québec.

Au-delà des emballages, conclut M. Cloutier, il y a des problèmes persistants, dont celui du chômage, et le gouvernement ne se préoccupe pas assez du sort des citoyens à revenus modestes.

"Ça sent les élections", a dit pour sa part le critique du Ralliement créditiste, M. Fabien Roy.

Pour le député de Beauce, les allègements annoncés par M. Garneau rappellent le "candy" de M. Trudeau durant la récente campagne fédérale. Des "candies" qui cachent mal que le Québec est en voie de devenir "un peuple d'éternels quêtés". Il en veut pour exemples que le déficit et la dette du Québec se sont accrues de façon considérable depuis 1970.

M. Roy craint que l'aide aux municipalités ne soit qu'un déguisement pour accélérer le regroupement des municipalités.

Il conclut ainsi: "Dépensons maintenant, taxons plus tard."

M. Joron

Quant à M. Guy Joron, député péquiste de Gouin, il ne voit dans le budget 1973-1974 qu'un maigre "candy" pour la masse (\$12 millions pour \$125,000 personnes), et un gros steak pour les nantis. A la blague, il se demande si c'est un steak du genre de ceux que vend William O'Brien.

Il déplore surtout que le budget ne fasse pas place à de grands projets nouveaux pour remettre à l'ouvrage les 200,000 chômeurs et plus qui comptent le Québec. Ce qui manque au budget, dit-il, ce sont les mesures

pour remédier au chômage et à l'inflation. Pas un mot non plus du revenu minimum garanti. Il estime que le gouvernement Bourassa manque de courage en se contentant de \$30 millions de plus venant d'Ottawa alors qu'il a un besoin strict de \$300 millions de plus.

Pendant les remarques de l'Opposition, le premier ministre, tout fier et souriant, badinait avec ses collègues, taquinait ses adversaires, convaincu qu'il est qu'il vient de leur jouer un bon tour. Il est vrai que, sur le coup, l'Opposition a paru démentie, mais il est facile de prévoir que, d'un mardi, elle aura trouvé des fautes au budget de M. Garneau.

Un cadeau de 15 livres

par Lysiane GAGNON

Hier, en entrant au journal, je trouve sur mon pupitre une énorme boîte de carton soigneusement scellée avec du ruban adhésif. La boîte vient de la Corporation des enseignants du Québec, c'est marqué dessus.

"Ça y est, la CEQ se décide enfin à envoyer des pots-de-vin aux journalistes", me dis-je, sûre que la boîte, qui ressemble aux caisses de la Régie, contient quelques bonnes bouteilles de vin.

Précisons que la joyeuse tradition des pots-de-vin est hélas en déperdition dans les milieux de l'information, et que s'il y a un secteur où les reporters n'ont pas de problèmes de conscience, c'est bien celui de l'enseignement. Ad tout ce qu'on reçoit à Noël, c'est des cartes de souhaits ou des pères Noël en carton.

Me voici donc, contemplant la boîte toujours scellée, devant un grave dilemme: ou bien j'appelle la CEQ et je dis "Messieurs, mon honneur et ma conscience m'empêchent de profiter de vos largesses... Non, vous ne m'achèterez pas!" ou bien je partage les bouteilles avec d'honnêtes camarades de travail, et on bute à la santé du système scolaire.

Avez-vous, j'alerte tout le monde: "Hev, venez voir, un pot-de-vin de la CEQ!"

"Ils" le doivent bien ça, dit un camarade compatissant, depuis le temps qu'ils l'envoient de communiqes et de rapports "plastés".

C'est peut-être une bombe, suggère une consœur perdue.

Non, ça doit être de l'alcool, ou bien une sculpture, dit un autre, plus porté par tempérament à faire confiance au monde.

On se décide, on ouvre la boîte. Hé non, la CEQ n'a pas changé. Dans la boîte, il y a une grosse masse de documents bien ramassés, le tout pesant très exactement 15 livres.

Et puis une lettre: "Vous trouverez enjoint, écrit M. Agnaieff de la CEQ, un exemplaire du volumineux manuel d'évaluation de la scolarité rendu par le ministère de l'Éducation".

Pas question maintenant de boire à la santé des enseignants, qui ne communiquent avec les reporters que pour leur donner du travail!

Un coup d'oeil furtif...

Bon. Travaillons. Le lecteur sait sans doute que les enseignants font face à un problème de "déclassification". Il y a plus de 80,000 enseignants au Québec (de la maternelle au collégial), et presque autant de "cas particuliers" pour ce qui est de la scolarité et des diplômes... l'évaluation de la scolarité, calculée en nombre d'années d'étude, étant (avec l'expérience dans l'enseignement) le facteur qui sert à déterminer l'échelle de salaire.

Ouf. Tout cela a été révisé et "uniformisé" par le ministère, ce qui aboutit à la "déclassification" de milliers d'enseignants à qui l'on reconnaît maintenant moins d'années de scolarité qu'auparavant, compte tenu de la "réévaluation" de leurs diplômes respectifs (Et je ne mérite pas une petite bouteille de vin, moi, après avoir exploité tout ça?).

C'est un peu comme si votre employeur décidait, tout à coup, de "geler" votre salaire ou de vous placer dans une échelle de salaire inférieure parce qu'il trouve que le diplôme que vous aviez à l'embauche ne "vaut" plus la même chose à ses yeux. Les enseignants ne trouvent pas l'idée très drôle.

L'autre problème, c'est que l'affaire est fort compliquée, puisque le ministère a passé en revue tous les brevets et diplômes détenus par les enseignants qui travaillent actuellement au Québec... ce qui donne, répétons-le, 15 livres de formulaires assortis de numéros de code et proprement incompréhensibles pour le commun des mortels, dont je suis.

Un coup d'oeil

Note à M. Agnaieff de la CEQ: oui, j'ai jeté, comme vous me le suggérez, "un coup d'oeil furtif à ce monument de la bureaucratie". Furtif, je dis bien. Note aux syndicats d'enseignants qui doivent, ces temps-ci, examiner de près ces documents, pour être en mesure de contester les décisions du ministère: mes sincères condoléances. Et, vu que la CEQ ne m'a pas envoyé de pot-de-vin, je serai objective: aux fonctionnaires qui ont été obligés de faire ce travail, j'offre également sincères condoléances.

... Et puis, tant qu'à être objective, j'avouerais que je ne sais pas exactement combien pèsent les documents. J'ai convoqué à ce sujet quelques confrères, qui ont tout à tour soupesé la boîte.

Je leur ai dit: "Soupèse ça, et imagine, par exemple, une livre de beurre comme unité de mesure". Certains ont parlé de 20 livres, d'autres de 10 livres, et moi j'ai fait la moyenne. C'est une méthode scientifique comme une autre, mais si ça continue, faudra que LA PRESSE installe une balance dans la salle de rédaction.

Nixon gèle le prix de la viande

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé hier que les prix de la viande (boeuf, mouton, porc) seraient bloqués aux États-Unis, sauf pour la production, à compter du 30 mars pour une période indéterminée et qu'il envisageait de libérer les importations

Ottawa ne peut pas geler les prix

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture a affirmé, aux Communes aujourd'hui, que ni le premier ministre du Canada, ni le Conseil fédéral des ministres n'étaient nantis des pouvoirs "quasi dictatoriaux" dont dispose le président Richard Nixon pour geler les prix de la viande.

Par conséquent, le gouvernement Trudeau ne songe pas pour le moment à suivre l'exemple du président Nixon qui annonçait, hier, le gel des prix du boeuf, de l'agneau et du porc.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a répété que le gouvernement fédéral ne possédait pas les pouvoirs requis pour intervenir efficacement et qu'un contrôle des prix au détail serait mieux administré par les provinces.

dans les secteurs où cela pourrait faire baisser les prix américains. Cette mesure, qui est destinée à enrayer la flambée des prix de la viande, sera complète, si nécessaire, par une libération totale des importations de viandes et d'autres produits alimentaires aux États-Unis. Le président Nixon va demander à cet effet au Congrès l'autorisation de supprimer les contingents et les tarifs douaniers sur les importations américaines dans les secteurs où les hausses de prix seraient trop fortes.

Le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, devait préciser que la libération des importations pourrait être décidée dans d'autres secteurs que celui des produits alimentaires.

Le blocage des prix de la viande s'appliquera au niveau atteint le 29 mars. Seul le bétail sur pied ne sera pas frappé par ce blocage. M. Shultz a expliqué qu'un blocage au niveau de la production découragerait les producteurs d'augmenter leur offre sur le marché.

Le secrétaire au Trésor espère que le blocage des prix à tous les autres échelons de la chaîne découragera les producteurs d'augmenter leurs prix à des niveaux où ils ne trouveraient pas d'acheteurs.

Techniquement, chaque intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs ne pourra pas vendre à des prix supérieurs aux prix les plus élevés affichés pendant le mois de mars.

D'ici le 9 avril, tous les détaillants devront afficher d'autre part les prix plafonds sur des étiquettes géantes, et l'application du blocage sera surveillée par les fonctionnaires des services fiscaux.



Ottawa accueille Luis Echeverria

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada a souhaité la bienvenue au président du Mexique, M. Luis Echeverria, en affirmant que ce dernier apportait avec lui "le prestige et le dynamisme d'un Etat occidental en pleine croissance et de première importance parmi les pays d'Amérique latine".

M. Echeverria est arrivé hier à 15 h. à Uplands, aéroport international d'Ottawa.

QUEBÉCOIS SUITE DE LA PAGE A 1

laire sera abaissé de \$1,35 à \$1,20 au premier juillet prochain puis à \$1,20 au premier juillet 1974, ce qui laisse aux municipalités un champ de taxation représentant \$18 millions en 1973 et \$38 millions en 1974.

Outre les subventions additionnelles aux municipalités, énumérées dans un autre article) les nouvelles mesures budgétaires annoncées hier soir par M. Garneau touchent la création d'un parc industriel à Sherbrooke (\$1 million), la Société québécoise d'exploration minière (\$19 millions de plus au capital-actions), un programme spécial de placement pour les travailleurs (\$5 millions) et des étudiants (\$2,5 millions qui s'ajoutent aux \$1 millions déjà prévus) et le financement de service de loisirs et de sports (\$2,5 millions).

Les dépenses brutes du gouvernement se chiffrent en 1973-74 à \$5,5 milliards, ou 9,7 p.c. de plus qu'en 1972-73.

En dépit des réductions fiscales ou des pertes de revenus assumées par l'Etat pour l'année qui vient (environ \$50 millions) à la suite de ses largesses, les revenus du gouvernement seront de \$425 millions plus élevés en 1973-74 qu'en 1972-73, ce qui représente un accroissement de plus de 11 pour cent. Plus de 500 millions sont versés par Ottawa.

Comme la hausse globale des dépenses gouvernementales, en incluant les nouveaux programmes (\$51 millions) annoncés hier soir par M. Garneau, est inférieure à 10 pour cent, le déficit budgétaire de 1973-74 sera plus faible que celui de 1972-73. Les besoins en emprunts pour les fins propres du gouvernement seront donc moins élevés également.

Toutefois, en ajoutant les besoins d'emprunts de l'Hydro-Québec, qui eux seront plus élevés que l'an dernier (\$500 millions contre \$365 millions), les emprunts combinés du gouvernement et de l'Hydro seront légèrement plus élevés en 1973-74 qu'en 1972-73, \$990 millions au regard de \$959 millions.

Un accroissement des revenus fiscaux de l'ordre de 11 pour cent est assez exceptionnel par rapport à l'évolution des dernières années. Ordinairement, les gouvernements budgétaires une hausse de 7 à 9 pour cent du rendement des taxes et impôts.

En 1972, cependant, la hausse du produit de l'impôt a atteint 11 pour cent et les experts du gouvernement prévoient qu'elle sera aussi forte en 1973.

Ils expliquent que ce phénomène est attribuable à deux facteurs principaux:

- le fait que le taux d'inflation est beaucoup plus prononcé depuis deux ou trois ans qu'au cours des années soixante (près de 5 pour cent contre 3 pour cent), ce qui se traduit évidemment par des hausses plus accentuées des salaires;
- le fait que les contribuables passent beaucoup plus vite qu'avant d'un niveau d'imposition à l'autre, facteur qui découle du précédent il y a à peine six ou sept ans, le facteur d'élasticité du revenu se situait aux environs de 1,5 pour cent; en 1973, il dépassera 2 pour cent.

Le prix des produits laitiers augmente

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — A compter du premier avril, les consommateurs devront s'attendre à payer plus cher leurs produits laitiers.

En vertu de la nouvelle politique laitière annoncée hier aux Communes par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qui doit entrer en vigueur à cette date, le prix du beurre passera de 68 à 71 cents la livre, la poudre de lait écrémé de 29 à 35 cents la livre et le fromage cheddar de 54 cents à 60 cents la livre.

La décision de permettre à la Commission canadienne du lait d'augmenter son prix de soutien de ces produits vise à augmenter les bénéfices que touchent les producteurs de ces denrées.

"Si nous voulons assurer aux consommateurs canadiens un approvisionnement suffisant de produits laitiers, il nous faut aider les producteurs à subvenir aux coûts croissants de la production", a déclaré M. Whelan.

Les normes

Notons que le marché n'absorbera que cette partie de la hausse de prix aux producteurs. Le reste sera assumé par le gouvernement fédéral au moyen de subventions directes.

Soulignons également que le pouvoir de fixer les prix payés à l'agriculteur relève des provinces. Mais le prix fixé par Ottawa signifie que les provinces ne pourront pas descendre en deça des normes fédérales.

Le porte-parole du Parti conservateur dans ce domaine, M. Harold Danford (Kent-Essex), a déploré le fait que le gouvernement, en ne prenant que cette décision, refuse de régler le problème chaotique qui prévaut dans l'industrie laitière.

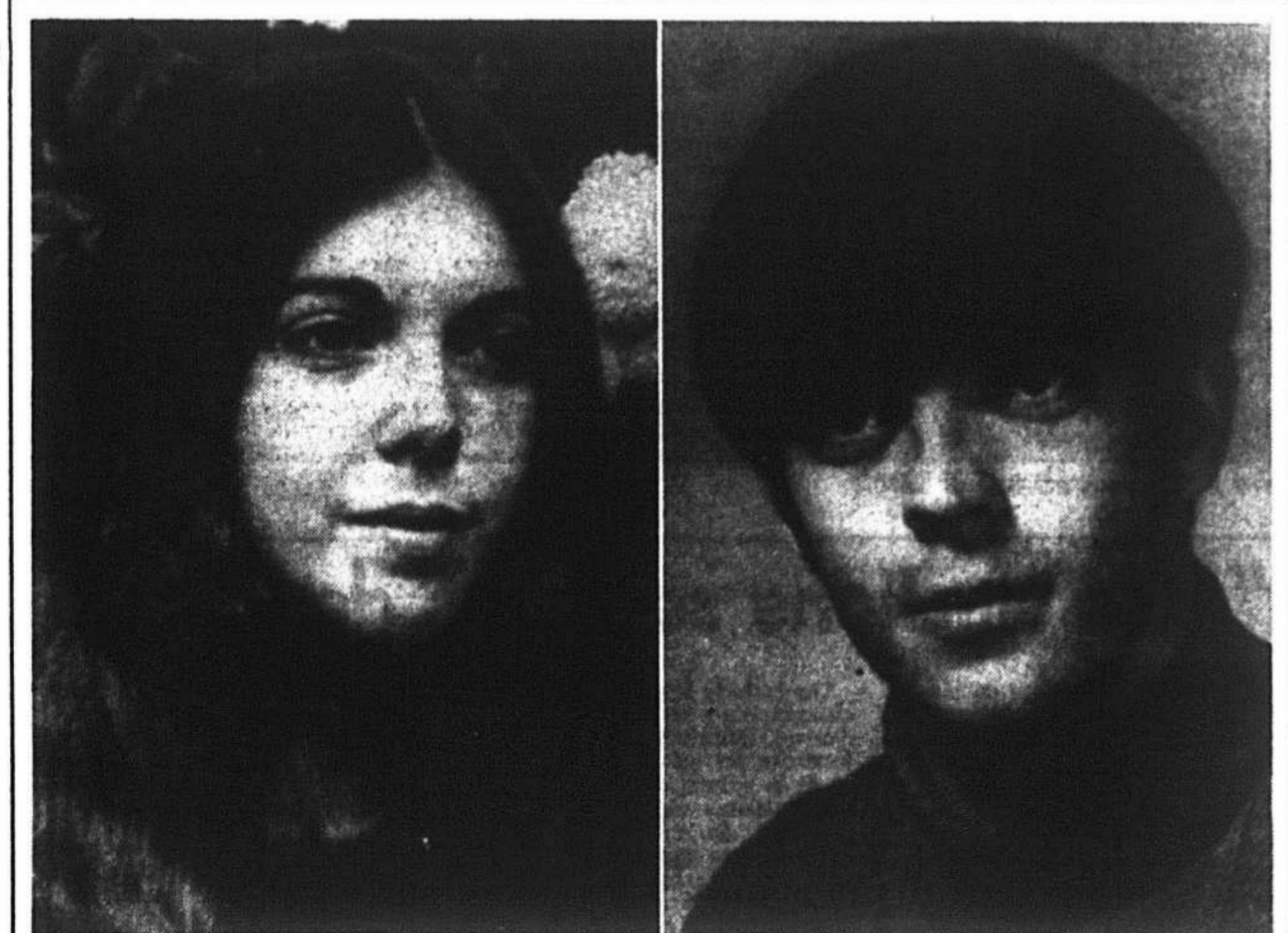
Il a souligné, en guise d'exemple, le fait que le gouvernement propose des sommes "fabuleuses" aux producteurs pour exporter du bétail pendant que le Canada importe des vaches.

Le représentant du NPD, M. Alf Gleave (Saskatoon-Biggar), a opiné dans le même sens que M. Danford, soulignant que cette hausse était inadéquate et que le gouvernement manquait de compréhension pour régler les problèmes de l'industrie laitière.

Une hausse faible

Enfin, le représentant des créditistes a soutenu, pour sa part, que la hausse décrétée devrait être au moins rétroactive à novembre dernier.

Même M. Adrien Lambert (Bellechasse) estime que la hausse n'est pas énorme et ne compenserait que faiblement si l'on considère que le coût des aliments pour les animaux avait augmenté de \$70 à \$100 la tonne.



Michèle voudrait que la mort de son frère serve de leçon aux jeunes usagers de la drogue

HAMILTON (PC) — Une jeune fille de 17 ans, de Hamilton, qui venait tout juste d'assister aux funérailles de son frère aîné, a tenu à avertir tous les jeunes usagers de la drogue des dangers que comporte leur habitude.

Michèle Lamoureux a cessé de consommer diverses drogues il y a un an à la suite d'un "bad trip", mais n'a pas réussi à convaincre son frère de 21 ans, Michael, qui est mort, après avoir été victime de violents mauxaises au cours de ce que la police a qualifié de "drug

party". Sa dépouille a été incinérée après une brève cérémonie.

"J'étais là-dedans bien plus qu'il ne l'était, lui", dit Michèle en parlant des drogues. "Je lui ai parlé de ce qui pourrait arriver. Je passais mon temps à lui dire d'arrêter mais il n'écoutait pas."

Selon la police, un certain nombre d'autres personnes qui étaient venues au party ont aussi été victimes qu'elles avaient consommé un mauvais acide mélangé à de la strychnine.

De son côté, Michèle a su que

certaines personnes qui étaient là ont absorbé de petites capsules, mais que son frère aurait injecté la drogue directement dans ses veines, au moyen d'une seringue hypodermique.

"Ça veut dire que la drogue est allée directement dans le sang", dit-elle. "L'organisme n'a pas pu la rejeter, comme dans le cas des autres. Son estomac a probablement brûlé. Les maux de tête ont dû être épouvantables."

Michèle espère seulement que la mort de son frère servira de leçon à d'autres.

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Net' for various companies.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table with company names and prices.

CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

MINES

PETROLES

M-Z

Table of stock market data for companies M-Z.

MINES

A-D

Table of stock market data for mining companies A-D.

M-N

Table of stock market data for mining companies M-N.

dividendes

Table of dividend information for various companies.

NEW YORK

Table of New York stock market data.

A-B

Table of New York stock market data for companies A-B.

Dow Jones à 15 h 00

Table of Dow Jones index data at 3:00 PM.

H-L

Table of New York stock market data for companies H-L.

M-N

Table of New York stock market data for companies M-N.

O-S

Table of New York stock market data for companies O-S.

T-Z

Table of New York stock market data for companies T-Z.

D-G

Table of New York stock market data for companies D-G.

les obligations

Table of bond market data.

AMERICAIN

Table of American stock market data.

CONVERTIBLES

Table of convertible bond market data.

NOUVELLES EMISSIONS

Table of new bond issues.

les bestiaux

Table of livestock market data.

les devises

Table of foreign exchange rates.

le dollar

Table of dollar market data.

fruits légumes

Table of fruit and vegetable market data.

AMERICAIN

Table of American stock market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

MINES

Table of mining stock market data.

PETROLES

Table of oil stock market data.

A-B

Table of stock market data for companies A-B.

M-N

Table of stock market data for companies M-N.

O-S

Table of stock market data for companies O-S.

T-Z

Table of stock market data for companies T-Z.

les bestiaux

Table of livestock market data.

les devises

Table of foreign exchange rates.

le dollar

Table of dollar market data.

fruits légumes

Table of fruit and vegetable market data.

AMERICAIN

Table of American stock market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

MINES

Table of mining stock market data.

PETROLES

Table of oil stock market data.

A-B

Table of stock market data for companies A-B.

M-N

Table of stock market data for companies M-N.

O-S

Table of stock market data for companies O-S.

T-Z

Table of stock market data for companies T-Z.

les métaux

Table of metal market data.

les obligations

Table of bond market data.

AMERICAIN

Table of American stock market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data.

MINES

Table of mining stock market data.

PETROLES

Table of oil stock market data.

A-B

Table of stock market data for companies A-B.

M-N

Table of stock market data for companies M-N.

O-S

Table of stock market data for companies O-S.

T-Z

Table of stock market data for companies T-Z.

dividendes

Table of dividend information for various companies.

TAUX

Table of interest rates.

MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas', 'CN', and 'net'. Lists various companies like Abitibi, Alcan, and Bank of Montreal.

CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including 'INDUSTRIELLES', 'MINES', and 'PETROLES' sections.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including 'MINES', 'INDUSTRIELLES', and 'PETROLES' sections.

NEW YORK

Table of New York stock market data, including 'A-B' and 'M-Z' sections, and a 'Dow Jones à 15 h 00' section.

les bestiaux

Table of livestock market prices for various types of cattle and hogs.

les devises

Table of foreign exchange rates for various international currencies.

le dollar

Textual analysis of the Canadian dollar's performance and its relationship to the US dollar.

fruits légumes

Table of prices for various fruits and vegetables, including apples, oranges, and potatoes.

AMERICAINNE

Table of American stock market data, including 'INDUSTRIELLES', 'MINES', and 'PETROLES' sections.

les obligations

Table of government and provincial bond offerings, including 'GOUVERNEMENT DU CANADA' and 'PROVINCIALES'.

AMERICAINNE

Table of American stock market data, including 'INDUSTRIELLES', 'MINES', and 'PETROLES' sections.

dividendes

Table of dividend payments for various companies, including 'TAUX', 'PAIEMENT', and 'ENREG.'.